

**Avec l'Industrie[®],
on a un avenir
à fabriquer**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Édito

En 2024, on n'a jamais parlé autant d'industrie

Un an après le lancement de leur marque commune Avec l'Industrie®, les branches professionnelles de l'industrie s'appuient sur OPCO 2i pour intensifier la promotion de leurs métiers et des filières de formation qui y préparent. Et les premiers résultats sont là. Pour attirer les talents de demain, l'industrie se rend visible, ouvre ses portes, fait témoigner ses professionnels. Elle le fait à travers un plan média qui touche toutes les cibles, à travers un événementiel dynamique, près de 200 événements sont organisés autour d'opérations d'envergure comme les WorldSkills ou le Tour de France de nos Industries, et en investissant les réseaux sociaux. L'ensemble des partenaires sont impliqués et changent eux aussi leur regard sur l'industrie : les conseils régionaux, l'Education Nationale, France Travail, l'APEC... la mobilisation est là.

Il reste encore beaucoup à faire, surtout dans un contexte national et international qui se complexifie, mais la dynamique est lancée, l'envie de ne rien lâcher gagne. En cinq ans, l'image de l'industrie évolue positivement et c'est celle qui progresse le plus fortement sur le reste de l'économie : + 17 points en cinq ans (2019-2024).

Le contexte de contraction budgétaire global et ses répercussions, à la fois pour le financement des dispositifs de formation et sur le fonctionnement d'OPCO 2i est, sans surprise, confirmé. Dans ce contexte, les valeurs fondatrices portées par les partenaires sociaux des branches industrielles à la création de l'OPCO donnent un socle et une force d'action solides. Elles se sont forgées dans la cohérence sectorielle, la détermination à mutualiser les moyens et les actions pour être efficace et performant dans la gestion, au service des branches et des entreprises. Nous entendons parfaitement les difficultés budgétaires. Nous agissons en responsabilité par la mutualisation et l'optimisation de notre propre organisation, et par une trajectoire d'efficience de notre fonctionnement. L'ensemble des équipes est d'ailleurs fortement impliqué pour le succès de ces objectifs et nous lui en sommes très reconnaissants. Nous avons appelé de nos vœux à plusieurs occasions tout au long de l'année des arbitrages bud-

géaires en cohérence avec notre rôle pour accompagner le volet compétences des enjeux de réindustrialisation. Sans compétence, pas d'industrie compétitive. Nous continuerons de le faire.

L'activité au service des branches et des entreprises dans toutes les régions est demeurée une priorité. Du côté des branches, l'accent a été mis sur l'appui individualisé au service des politiques emploi-formation. Les travaux de prospective ont été nombreux, déclinés à la maille territoriale sous l'impulsion des commissions statutaires Territoire. Du côté des entreprises, le taux de satisfaction globale, en progrès continu depuis 2020, a atteint 82% en 2024. Pour améliorer encore ces résultats, 2024 a été une année de travaux importants et impliquant tous les acteurs concernés, afin de préparer l'évolution de l'offre de services. Objectifs : davantage de lisibilité, de pertinence dans les réponses et les solutions aux besoins exprimés, et d'innovation.

L'insertion durable et de qualité des jeunes à l'issue de parcours en alternance reste un marqueur fort des politiques des branches industrielles. 2024 n'aura cependant pas permis de trouver les conditions d'un développement des effectifs, qui aura souffert d'un manque de visibilité sur l'activité industrielle et des mesures relatives aux aides et aux niveaux de prise en charge. Nous espérons que les différentes réflexions qui s'ouvrent en 2025 sur le sujet permettront de préserver la dynamique vertueuse de l'apprentissage.



EDWIN LIARD
PRÉSIDENT D'OPCO 2i



PASCAL LE GUYADER
VICE-PRÉSIDENT D'OPCO 2i

sommaire



1

Nos faits marquants

| | |
|--|----|
| Retour sur 2024 | 6 |
| Chiffres clés 2024 | 8 |
| OPCO 2i s'engage | 10 |
| OPCO 2i se transforme | 24 |
| Dans nos régions | 26 |
| Dans nos instances | 42 |
| Résultats 2024 | 50 |
| Convention d'Objectifs et de Moyens 2024 | 51 |



2

Bilan par dispositif

SOUTIEN À L'EMPLOI

| | |
|--|----|
| Transitions Industrie | 54 |
| Fonds de Transition Juste | 56 |
| Mesures d'urgence | 57 |
| Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) | 58 |
| Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) | 60 |
| Plan de Développement des Compétences (PDC) pour les entreprises de moins de 50 salariés | 62 |

ALTERNANCE

| | |
|---------------------|----|
| Bilan 2024 | 64 |
| Investissements CFA | 68 |
| Partenariats | 70 |



3 Branches

| | | |
|---|-----|--|
| Des branches mobilisées | 74 | |
| AMEUBLEMENT, BOIS, JOUETS ET PUÉRICULTURE | | MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE, VERRE |
| Fabrication de l'ameublement | 76 | Carrières et matériaux |
| Jeux, jouets et puériculture | 78 | Ciments |
| Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes | 80 | Cristal, verre et vitrail |
| Panneaux à base de bois | 82 | Fabrication mécanique du verre |
| CAOUTCHOUC | | Industries céramiques |
| Caoutchouc | 84 | Tuiles et briques |
| CHIMIE | | MÉTALLURGIE ET RECYCLAGE |
| Chimie | 86 | Métallurgie |
| ÉNERGIE ET SERVICES ÉNERGÉTIQUES | | Recyclage |
| Industries électriques et gazières | 88 | PAPIER CARTON |
| Services d'efficacité énergétique | 90 | Industrie papier carton |
| INDUSTRIES CRÉATIVES ET TECHNIQUES, MODE ET LUXE | | PÉTROLE |
| Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie | 92 | Industries pétrolières |
| Couture Parisienne | 94 | PHARMACIE |
| Habillement | 96 | Industrie pharmaceutique |
| Industrie de la chaussure et des articles chaussants | 98 | Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, |
| Maroquinerie | 100 | parapharmaceutique et vétérinaire |
| Textile | 102 | PLASTURGIE, NAUTISME ET COMPOSITES |
| | | Industrie et services nautiques |
| | | Plasturgie |



Promouvoir les métiers industriels, accompagner les **transitions écologique, numérique, énergétique...**

En 2024, des actions ciblées ont été menées sur tout le territoire.

1

Nos faits marquants

| | |
|--|----|
| Retour sur 2024 | 6 |
| Chiffres clés 2024 | 8 |
| OPCO 2i s'engage | 10 |
| OPCO 2i se transforme | 24 |
| Dans nos régions | 26 |
| Dans nos instances | 42 |
| Résultats 2024 | 50 |
| Convention d'Objectifs et de Moyens 2024 | 51 |



Expertise et ancrage territorial



**STÉPHANIE
LAGALLE-BARANÈS,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
D'OPCO 2i**

Pour mener ses missions au service des branches et des entreprises industrielles, OPCO 2i a été particulièrement actif en coulisse en 2024. Dans le cadre de son plan de transformation CAP 2i toujours à l'œuvre, mais aussi en application des recommandations de la Cour des Comptes, OPCO 2i a fait évoluer l'organisation au siège et dans les régions.

Au siège, la Direction du Développement et de l'Offre de Services passe à une nouvelle étape et s'organise pour mieux accompagner les grands comptes dans la mise en œuvre de leur politique emploi-compétences, pour mieux servir les plus petites entreprises, pour concevoir une offre de services plus lisible, pertinente et innovante, et se dote d'expertise en matière de transformations industrielles, de transitions écologique, digitale, et professionnelle. À l'heure où les cyberattaques se font de plus en plus

nombreuses et agressives, OPCO 2i accélère sa stratégie pour la sécurité de ses systèmes d'information et structure son plan d'action avec une équipe en vigilance accrue. 2024, c'est aussi l'année de la montée en expertise sur les affaires juridiques et pour la maîtrise de la commande publique, avec la création d'une direction spécifique. Avec la montée des sollicitations en matière de communication, autour de la campagne Avec l'Industrie® et pour la mise en valeur des travaux de l'Observatoire Compétences Industries, une direction dédiée à la communication et au marketing voit également le jour.

Enfin, OPCO 2i a harmonisé l'organisation de ses Directions Régionales pour améliorer le pilotage et les rendre plus visibles et efficaces pour nos clients. Cette organisation vise à mieux répondre aux enjeux locaux emploi-formation et de promotion des métiers industriels, avec une nouvelle orientation, valorisant l'action d'OPCO 2i : création de pôles Stratégie et Action Territoriales au sein de chaque Direction Régionale, dédiés aux missions emploi-formation et PAM (Promotion Attractivité des Métiers), en lien avec les Commissions Territoire et les Directions Siège concernées, et dans le respect des politiques de branche. L'organisation régionale se déploie ainsi autour de trois pôles : le premier dédié à la gestion des dossiers formation des entreprises, le deuxième au conseil, avec des enjeux d'accompagnement de proximité redé-

finis, et le troisième à l'action territoriale en matière de promotion des métiers, de diagnostics emploi-compétences territoriaux et de partenariats.

En effet en 2024, OPCO 2i s'ouvre aux partenariats, nationaux et régionaux, toujours dans un objectif d'action concrète et utile, au bénéfice des entreprises industrielles et de leurs salariés. L'ADN de la proximité voulu par la gouvernance est ainsi mieux incarné, par un ancrage territorial organisé et outillé.

Je mesure l'implication des équipes pour la concrétisation et le succès de ces évolutions. Leur engagement dans un contexte de réflexion voire de réformes, et donc d'incertitudes, souligne leur professionnalisme. Le collectif enthousiaste qu'elles incarnent s'est pleinement révélé lors de la première Convention interne organisée le 4 avril 2024, qui a rassemblé l'ensemble des collaborateurs d'OPCO 2i, plus que jamais soudés. ■



Christophe Bonon

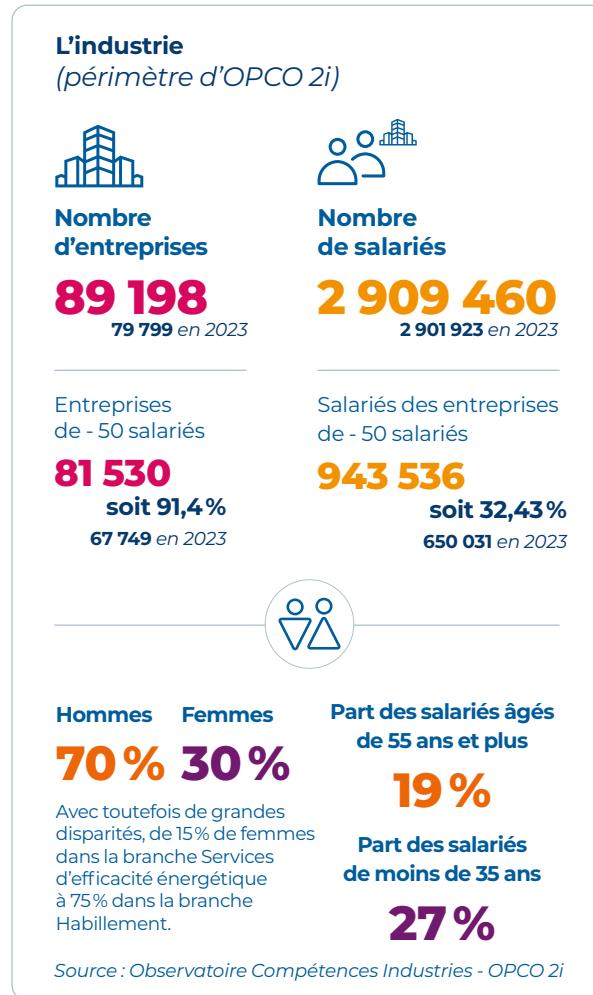
Directeur des Ressources Humaines - OPCO 2i

« Le 4 avril 2024, OPCO 2i a organisé sa première convention d'entreprise, dans l'Espace Clacquesin à Malakoff.

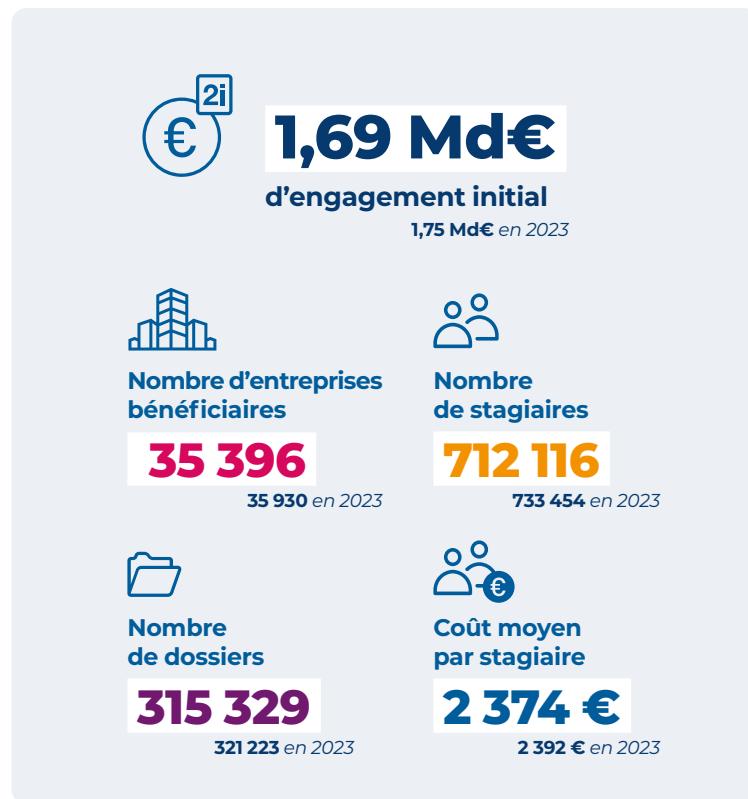
Un événement important qui a permis de réunir pour la première fois les 800 collaborateurs répartis sur l'ensemble du territoire.

Un moment fédérateur et de célébration des valeurs d'OPCO 2i : expertise à cœur, engagement, intégrité et collectif enthousiaste. »





CHIFFRES CLÉS 2024



RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 217 618 K€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE* | 238 373 K€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 87 647 K€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 47 775 K€ |
| PDC | 45 248 K€ |
| CONVENTIONNEL | 15 556 K€ |
| POE COLLECTIVE | 11 906 K€ |
| MESURE D'URGENCE | 9 375 K€ |
| COFINANCEMENTS | 6 069 K€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 4 705 K€ |
| EFT | 3 811 K€ |
| PROA | 1 313 K€ |

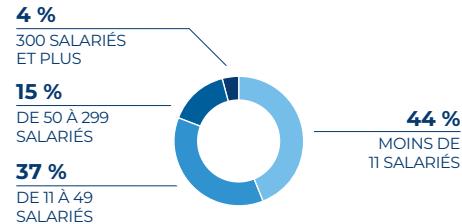
RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR BRANCHE (TOP 10)

| | |
|---------------------------------------|-------------------|
| MÉTALLURGIE | 919 448 K€ |
| CHIMIE | 139 349 K€ |
| INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES | 100 263 K€ |
| INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE | 73 537 K€ |
| PLASTURGIE | 63 258 K€ |
| FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT | 33 760 K€ |
| SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | 33 412 K€ |
| MAROQUINERIE | 30 859 K€ |
| BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÉVRERIE... | 29 861 K€ |
| CARRIÈRES ET MATERIAUX | 24 407 K€ |

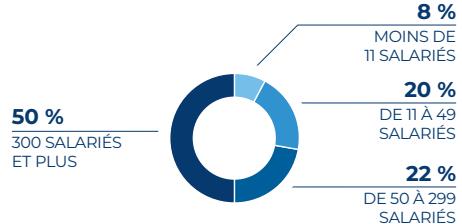
RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



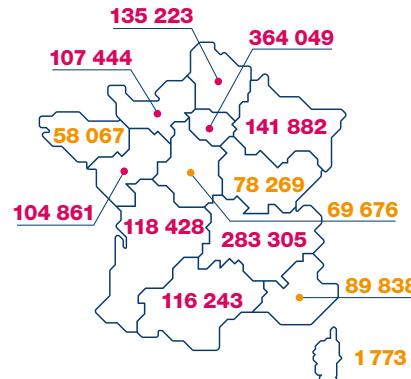
RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



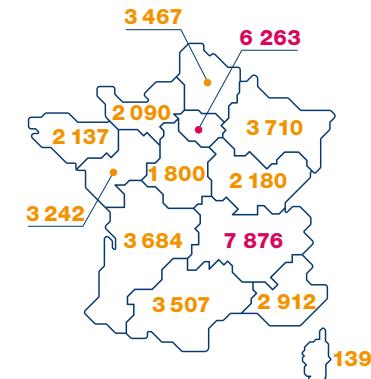
RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS (en K€)

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



Zoom sur les DROM



| | GUADELOUPE | MARTINIQUE | GUYANE | LA RÉUNION | TOTAL |
|----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES | 74 | 106 | 69 | 195 | 444 |
| STAGIAIRES | 389 | 654 | 387 | 1 246 | 2 419 |
| CONTRATS D'APPRENTISSAGE | 96 | 142 | 112 | 262 | 445 |
| CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION | 1 | 7 | 1 | 9 | 19 |
| ENGAGEMENT INITIAL | 1 394 K€ | 2 296 K€ | 1 636 K€ | 3 974 K€ | 9 300 K€ |

La relation de proximité avec les entreprises des DROM a été confiée à AKTO.

ÉMILIE MARCHAND
DIRECTRICE
DU DÉVELOPPEMENT ET
DE L'OFFRE DE SERVICES



Accélérer la montée en compétences et favoriser la compétitivité

1

En 2024, OPCO 2i a lancé une nouvelle étape dans l'évolution de son offre de services. Une transformation nécessaire pour poursuivre l'adaptation aux besoins des entreprises et à leurs enjeux.

Conçue pour mieux répondre aux attentes des entreprises industrielles, cette restructuration repose sur une approche segmentée et une prise en compte accrue des transformations en cours.

Une démarche structurée pour une offre optimisée

Depuis la création d'OPCO 2i en 2020, une offre de services en continuité avec celles des opérateurs précédents a été déployée. Face à l'évolution des besoins des entreprises et aux mutations économiques, le Conseil d'administration d'OPCO 2i a validé en février 2024 le lancement d'une étude approfondie visant à restructurer et adapter l'offre. Une analyse basée sur trois axes principaux :

- Une analyse du besoin utilisateurs,
- Une analyse juridique,
- Une analyse financière.

Cette démarche s'est articulée en plusieurs phases :

- **Consultation des parties prenantes :** entre mars et juillet 2024, des focus groups ont été organisés en région, impliquant entreprises, partenaires et collaborateurs.

→ **Prototypage et tests :** entre juillet et septembre, des premières versions de l'offre ont été testées dans des régions pilotes.

→ **Finalisation et validation :** en décembre 2024, le Conseil d'administration a validé les propositions d'amélioration pour un déploiement en 2025.

Une segmentation adaptée à la taille des entreprises

Afin de mieux répondre aux attentes spécifiques des différentes structures, l'offre a été segmentée en trois catégories :

- **TPE (moins de 50 salariés) :** un accompagnement renforcé et simplifié.
- **PME/Entreprises intermédiaires (50 à 2000 salariés) :** des services adaptés à leurs besoins de structuration.
- **Grands comptes (plus de 2000 salariés) :** des solutions sur mesure pour gérer des projets compétences et formation d'envergure.

Quatre enjeux stratégiques majeurs

L'analyse de l'ensemble des besoins exprimés par les utilisateurs a permis de dessiner un projet d'offre de services autour de quatre grands enjeux :

1. **Façonner les talents :** la construction de la stratégie compétences de l'entreprise
2. **Œuvrer pour l'environnement :** l'accompagnement des compétences pour un futur durable
3. **Déployer le digital :** la montée en compétences sur la transition digitale

4. **Industrialiser vos process compétences :** la simplicité des démarches et la fluidité des données

Une offre diversifiée et flexible

Pour répondre efficacement aux besoins des entreprises, OPCO 2i a fait le choix de proposer un parcours utilisateur unique et simplifié. Pour les trois enjeux principaux que sont « Façonner les talents », « Œuvrer pour l'environnement », « Déployer le digital », des produits accessibles et digitalisés ont été conçus :

- **Autodiagnostic :** un outil permettant aux entreprises d'évaluer leurs besoins et d'accéder aux ressources adaptées.
- **Accompagnement personnalisé :** diagnostic et accompagnement approfondi et conseil en stratégie.
- **Boîte à outils :** ressources en ligne pour faciliter l'accès à l'information.
- **Catalogue de formation :** offres de formation adaptées.
- **Solutions de financement :** aides et subventions pour soutenir la montée en compétences.
- **Un programme d'événements :** webinaires, podcasts et matinales pour sensibiliser et informer sur les évolutions du secteur.

Une ambition renforcée pour l'avenir

Cette nouvelle structuration incarne l'engagement d'OPCO 2i à aller encore plus loin dans l'accompagnement des entreprises industrielles face aux mutations économiques et technologiques. OPCO 2i ne souhaite pas seulement être un acteur incontournable du déve-

loppement des compétences, mais devenir le partenaire de référence, un moteur de transformation et d'innovation pour toutes les entreprises industrielles.

Grâce à des solutions toujours plus adaptées, une approche personnalisée et des dispositifs simplifiés, OPCO 2i s'engage à accélérer la montée en compétences et à favoriser la compétitivité des acteurs de l'industrie. Avec cette restructuration, OPCO 2i renforce son rôle clé dans l'écosystème de la formation et marque une étape décisive vers une industrie plus performante, durable et connectée. ■

Enquête de satisfaction 2024 : des résultats en hausse !

En 2024, la participation des entreprises à l'enquête a atteint un **niveau record avec 11% de réponses**, soit une **augmentation de 4 points** par rapport à l'année précédente.

La **satisfaction globale continue de croître**, atteignant **82% (+2 points par rapport à l'année dernière)**, avec une augmentation notable des répondants "très satisfaits".

Tous les aspects de la prestation ont progressé sur un an, notamment la relation avec les interlocuteurs, qui a gagné 6 points pour atteindre 88% de satisfaction.



Accompagner les transitions écologique, numérique, énergétique

1

Transitions industries

La dotation FNE « Transitions Industrie » répond à deux priorités fixées par le ministère du Travail et des Solidarités : soutenir la souveraineté nationale et répondre aux enjeux de la transition écologique et de la transition numérique. 75 M€ ont été mobilisés en 2023 afin d'accompagner les défis de l'industrie et aider les entreprises à mener les actions de formation nécessaires. En 2024, le montant de la subvention obtenue par OPCO 2i auprès du ministère du Travail et des Solidarités pour accompagner l'ensemble des transitions numériques et écologiques est de 21 M€. Cette baisse de la dotation est due à des restrictions budgétaires gouvernementales ayant impacté l'ensemble des opérateurs de compétences. OPCO 2i a réagi en renforçant son accompagnement des entreprises industrielles dans leur effort de décarbonation.

Projet « CO2i Inter Industrie »

En 2023, OPCO 2i était lauréat d'un AMI* « compétences et métiers d'avenir » soutenu par France 2030 et la Caisse des dépôts. En 2024, la gestion de ce projet a été lancée avec l'ensemble des partenaires : membres de la gouvernance, Caisse des dépôts et consignations, ministère du Travail, ministère de l'Ecologie, et ATEE**.

Les deux principaux livrables étaient destinés à être intégrés dans l'offre de services 2025 d'OPCO 2i :

- Un outil d'autodiagnostic servant à tester la maturité des entreprises en matière de décarbonation. Il

a été conçu de manière collaborative, avec des membres du projet, des industriels, et des experts de la décarbonation.

→ L'offre « CO2i Inter Industrie » qui permettra aux entreprises industrielles de faire appel à des prestataires sélectionnés par OPCO 2i dans le cadre d'un marché public. La prestation, accompagnée par OPCO 2i, vise à répondre aux enjeux de décarbonation

de l'industrie, via le volet compétences. Les travaux du projet CO2i se poursuivront au-delà de 2024 afin d'accompagner les entreprises industrielles de manière toujours plus efficace dans les actions contribuant à leur décarbonation. ■

*Appel à Manifestation d'Intérêt

**Association Technique Energie Environnement



PACTE Industrie, pour la transition énergétique de l'industrie

Le « Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Énergétique » (PACTE Industrie) est un programme visant à accompagner et former les industriels dans leur démarche de décarbonation. OPCO 2i est partenaire sur le volet formation.

Piloté par l'ATEE (Association Technique Énergie Environnement) et l'ADEME (agence de la transition écologique), PACTE Industrie est financé par les CEE (Certificats d'Économie d'Énergie). Le programme élargit l'accompagnement à la transition énergétique en ciblant non seulement le référent énergie, mais aussi les acteurs stratégiques du changement : le dirigeant d'entreprise et le directeur administratif et financier. PACTE Industrie s'adapte au niveau de maturité de chaque entreprise dans le domaine de la décarbonation.

Pour toutes les entreprises

PACTE Industrie s'adresse à l'ensemble des entreprises industrielles adhérentes à OPCO 2i, lequel finance partiellement les actions de formation liées aux objectifs suivants :

- ▶ Structurer et piloter une démarche d'efficacité énergétique ;
- ▶ Réaliser une étude d'opportunité d'évolution du mix énergétique d'un site industriel ;
- ▶ Bénéficier d'une prime pour mettre en place la norme ISO 50 001 : PRO-SMEn ;
- ▶ Rejoindre la communauté des référents énergie/décarbonation ;
- ▶ Construire une stratégie de décarbonation et la piloter ;
- ▶ Élaborer une trajectoire d'investissement pour la décarbonation ;
- ▶ Évaluer l'ambition d'une stratégie de décarbonation au regard des objectifs de l'Accord de Paris.

OPCO 2i prend en charge 80 % des coûts pédagogiques des actions de formation pour les entreprises de moins de 300 salariés et 40 % des coûts pédagogiques pour les entreprises de plus de 300 salariés. En 2024, OPCO 2i a pris en charge 211 dossiers pour le parcours multimodal et 12 dossiers pour les modules spécifiques.



OPCO 2i accompagne la transition numérique dans l'industrie avec l'offre PIX

OPCO 2i a noué un partenariat avec PIX pour proposer aux entreprises de l'industrie une solution clé en main pour évaluer, développer et certifier les compétences numériques des salariés.

D'après une étude réalisée en 2024 par l'Observatoire PIX des compétences numériques, près de 60 % des actifs en France ne maîtrisent pas les bases nécessaires pour utiliser efficacement le numérique dans leur travail quotidien. Et moins de 40 % disposent d'un niveau d'autonomie suffisant pour exploiter pleinement ces outils.

7 000 salariés de l'industrie

Depuis 2021, OPCO 2i collabore avec PIX pour offrir aux entreprises industrielles une solution clé en main permettant d'évaluer et de certifier les compétences numériques des salariés. À ce jour, près de 7 000 salariés de l'industrie ont entamé un parcours d'évaluation PIX.

Cybersécurité

Grâce au parcours PIX « CléA numérique », il est possible de cartographier les compétences numériques professionnelles, d'identifier les besoins prioritaires de formation et d'analyser les progrès réa-

lisés. Les domaines évalués incluent la cybersécurité, la connaissance des outils numériques, la collaboration en ligne et la recherche d'informations.

Personnalisation des parcours

Dans le cadre d'un accompagnement renforcé, PIX, en partenariat avec OPCO 2i, développe actuellement un dispositif permettant d'orienter automatiquement chaque utilisateur vers des parcours de formation personnalisés, adaptés à ses besoins spécifiques en compétences numériques.

STÉPHANIE VERHAEGHE
DIRECTRICE APPUI AUX
BRANCHES ET ACTION
PROSPECTIVE



L'alternance : une réponse aux besoins de recrutement de l'industrie

1

L'étude « Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie », réalisée par l'Observatoire Compétences Industries, a été actualisée en 2024. Elle permet de comprendre les grandes tendances et caractéristiques de l'alternance dans l'interindustrie et constitue un outil de pilotage au service des branches et d'OPCO 2i, pour le développement de l'alternance dans l'industrie.

Cette étude analyse les pratiques de l'alternance sur la base d'indicateurs communs à l'échelle de l'interindustrie et de chacune des 29 branches professionnelles du périmètre d'OPCO 2i. Ces indicateurs répondent à des interrogations réparties entre plusieurs thématiques, en distinguant à chaque fois les



contrats d'apprentissage et de professionnalisation :

- Qui sont les alternants dans l'industrie ?
- Quelles sont les caractéristiques des entreprises de l'industrie qui ont recours à l'alternance ?
- Qui sont les CFA et organismes de formation mobilisés ?
- Quelles sont les certifications et les qualifications visées ?
- Pour quels résultats ?

L'étude « Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie » donne les clés pour répondre à ces questions, avec des données totalement inédites sur le périmètre de l'interindustrie. Un bilan par branche et par région est également réalisé.

Principaux chiffres 2024

- Depuis 2020, le nombre total d'alternants dans l'interindustrie a connu une hausse de +36 %.
- Au 31 décembre 2024, l'industrie comptait 133 534 alternants. La progression de l'apprentissage s'est limitée à +2 % et les contrats de professionnalisation ont baissé de -19 %.
- 82 600 nouveaux contrats d'apprentissage et 12 000 contrats de professionnalisation ont été signés
- Le taux d'insertion des alternants à l'issue de leur parcours est de 75 %
- 4,6 % des salariés de l'interindustrie sont aujourd'hui en alternance
- 39 % des nouveaux alternants sont des femmes, témoignant d'une progression de la mixité dans les formations industrielles



Part de l'alternance dans l'emploi salarié interindustriel régional

- > de 0,5 pts ou plus à la moyenne nationale
- = moyenne nationale
- < de 0,5 pts ou plus à la moyenne nationale

Evolution des effectifs totaux en alternance entre le 31.12.2020 et le 31.12.2024

- Entre +17 % et 30 %
- Entre +30 % et 33 %
- Entre +33 % et 36 %
- Plus de +36 %

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS TOTAUX D'ALTERNANTS PAR RÉGION

L'étude est disponible dès juillet 2025 sur le site de l'Observatoire Compétences Industries.

Levier d'intégration

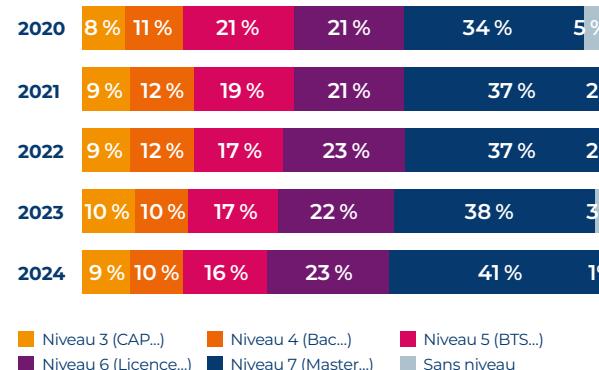
Avec 220 000 recrutements dans l'industrie en 2024, dont 60 % jugés « difficiles », OPCO 2i agit aux côtés de ses 29 branches professionnelles pour faire de

l'alternance une réponse aux besoins immédiats et futurs. Et ce, malgré la réduction des aides à l'embauche et la hausse du reste à charge, qui fragilisent ce modèle pourtant performant.

L'alternance s'impose comme un levier central et stratégique de formation, d'intégration et de fidélisation des talents, comme le souligne Edwin LIARD, Président d'OPCO 2i : « L'enjeu de l'alternance est de former aujourd'hui les talents qui feront l'industrie de demain. Notre objectif est clair : stabiliser les effectifs malgré les incertitudes économiques et élargir le nombre d'entreprises qui s'engagent dans ce dispositif ». ■

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES NOUVEAUX ALTERNANTS

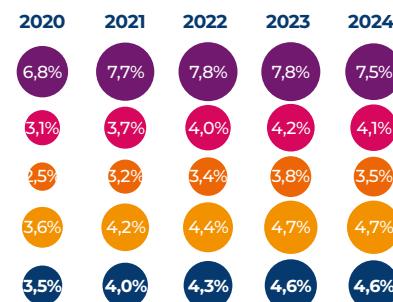
SELON LE NIVEAU DE CERTIFICATION VISÉ



ÉVOLUTION DE LA PART DES ALTERNANTS PARMI LES SALARIÉS DE L'INTERINDUSTRIE

PAR TAILLE D'ENTREPRISE

MOINS DE 10 SALARIÉS
DE 10 À 49 SALARIÉS
DE 50 À 249 SALARIÉS
250 SALARIÉS ET PLUS
ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE L'INTERINDUSTRIE



Étude régionale Bretagne

L'Observatoire Compétences Industries d'OPCO 2i a publié en juillet 2024 un « Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Bretagne ». Cette étude propose un vaste portrait de l'interindustrie bretonne ainsi qu'une analyse détaillée des besoins en compétences et des pratiques de formation des entreprises.

Une industrie florissante et des métiers pour tous

La Bretagne possède une industrie dynamique, plurielle, répartie sur tout le territoire et prête à accueillir les jeunes pour leur offrir de belles carrières. Du chaudronnier au technicien de maintenance en passant par l'ingénieur en électronique, il y en a pour tous les goûts. **L'industrie bretonne* compte 101 000 salariés, soit 10 % de l'emploi salarié dans la région**, répartis dans près de 4 800 entreprises.

Secteurs d'activité variés

Si Rennes et Brest concentrent 36 % des emplois de l'interindustrie en Bretagne, le territoire compte de nombreux bassins industriels et une remarquable variété de secteurs d'activité : l'automobile, la défense, l'aéronautique, la plaisance, le médical et l'électronique... mais également pour les besoins locaux : construction, emballage, agroalimentaire, recyclage. La région compte quelques leaders de l'industrie française : Stellantis, Thales et surtout Naval Group, et ses 5 000 salariés bretons. 45 % des entreprises industrielles bretonnes déclarent une activité à l'international.

Le recrutement, priorité stratégique

Pour relever les défis qui se présentent à elles (transitions numérique, écologique, énergétique), les entreprises industrielles bretonnes recrutent. **Leurs effectifs se sont enrichis de 9 000 salariés supplémentaires entre 2017 et 2022.** 91 % des entreprises déplorent un manque de candidats, 57 % jugent que leurs compétences ne correspondent pas aux exigences des postes. Les métiers les plus recherchés : technicien de maintenance, ingénieur en procédés industriels, chaudronnier, soudeur, puis menuisiers d'atelier. L'attractivité, le recrutement et la fidélisation des salariés sont une priorité stratégique forte pour 92 % des employeurs.

Grâce à l'étude menée par son Observatoire, OPCO 2i dispose d'une analyse approfondie des besoins en compétences qui lui permettra d'adapter l'offre de formation et ainsi d'aider les entreprises à recruter.

* L'étude porte sur l'industrie manufacturière (hors agroalimentaire), production d'énergie, services énergétiques et recyclage.



Rapport complet

Réalisé avec les cabinets Paradoxes et Olecio et l'appui des Conseillers formation d'OPCO 2i Bretagne pour l'enquête sur le terrain, le rapport complet de ces travaux est disponible sur le site internet de l'Observatoire Compétences Industries.

OPCO 2i S'ENGAGE

Étude régionale Centre-Val de Loire

L'Observatoire Compétences Industries d'OPCO 2i a publié en septembre 2024 un « Panorama emploi, compétences et enjeux prospectifs de l'interindustrie en Centre-Val de Loire ». Une analyse approfondie d'un territoire d'industrie à la diversité exceptionnelle, stimulé par des leaders de l'industrie française et un vaste réseau de PME.

Pôles de compétitivité

Le Centre-Val de Loire, quatrième région de France par sa superficie, se distingue par son caractère industriel marqué, avec une part importante d'emplois dans ce secteur et la présence de douze zones labellisées « Territoire d'industrie ». Des entreprises de l'ensemble des branches professionnelles industrielles y sont implantées, trouvant leurs débouchés

économiques dans de nombreux marchés. Cette diversité est notamment incarnée par des pôles de compétitivité dans des domaines comme la cosmétique, l'énergie ou encore la chimie.

Principaux secteurs d'emploi

L'automobile, l'aéronautique et la santé occupent une grande part des salariés de l'industrie du Centre Val-de-Loire. L'enquête souligne également l'importance de deux autres marchés : la construction, en premier lieu, constitue un débouché pour 26% des établissements industriels de la région, représentant 20% des salariés. Ensuite, le marché des équipements industriels concerne 25% des établissements, appartenant très majoritairement à la branche Métallurgie.

Outil opérationnel

L'étude, qui s'est notamment appuyée sur une enquête terrain menée par les conseillers formation

d'OPCO 2i Centre-Val de Loire auprès de plus de 500 établissements, propose à la fois une analyse prospective par marché client et une analyse par bassin d'emploi. Cette approche en fait un outil opérationnel permettant de mieux comprendre et accompagner les dynamiques territoriales, en ajustant les actions à mener. La question du besoin de main d'œuvre se pose avec acuité à l'échelle régionale : la part des recrutements jugés difficiles y atteint les 70% contre 64% en France.



Rapport complet

Le rapport complet de ces travaux est disponible sur le site internet de l'Observatoire Compétences Industries.



Liste des études régionales interindustrielles lancées en 2024

Elles ont été pilotées par OPCO 2i ou réalisées en partenariat avec les Observatoires Régionaux des Compétences Industrielles (ORCI).

► PACA-Corse

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



► Hauts-de-France

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Hauts-de-France

► [Partenariat ORCI] Occitanie

Panorama de l'Emploi-Formation de l'industrie en région Occitanie

► [Partenariat ORCI] Pays de la Loire

Enquête sur les intentions de recrutement des entreprises de l'interindustrie dans les Pays de la Loire au 2nd semestre 2024

► [En cours de finalisation] Auvergne-Rhône-Alpes

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Auvergne-Rhône-Alpes

► [En cours de finalisation] Bourgogne-Franche-Comté

Panorama emploi, compétences et formation de l'interindustrie en Bourgogne-Franche-Comté

CHRISTEL DELALANDE
DIRECTRICE
COMMUNICATION &
MARKETING



Changer notre image : Avec l'Industrie®

Deuxième année d'existence pour la marque collective Avec l'Industrie® dont les actions en 2024 se sont inscrites dans la continuité de l'année précédente, tout en gagnant en ampleur et en agilité.

Dans un contexte fortement concurrentiel entre secteurs pour recruter, les 29 branches industrielles composant OPCO 2i ont décidé qu'il était capital de parler d'une même voix face à des enjeux communs : assurer la pérennité des entreprises, anticiper la transmission des savoir-faire, attirer de nouveaux talents à même de répondre aux problématiques d'avenir et d'intégrer dans leur champ de compétences les évolutions de tout ordre (technologiques et environnementales en premier lieu).

Deux campagnes d'envergure

Jamais les entreprises n'ont autant communiqué sur leur marque employeur auprès du grand public que ces dernières années. Et face à l'impérieuse nécessité de recruter, cette tendance ne va pas aller en déclinant. La marque collective Avec l'Industrie® vient incarner sur le plan de la communication l'adage bien connu « Ensemble, nous sommes plus forts ». Plus puissants, plus audibles, plus visibles. Cela s'est concrétisé sur un plan médias par deux campagnes de communication d'envergure menées en 2024, en mars et novembre, associant télévision, cinéma, affichage urbain, digital. Aux grands écrans fédérateurs ont été ajoutés des canaux plus affinitaires avec les jeunes mais également les prescripteurs, deux publics prioritairement visés.

199 événements dans toute la France

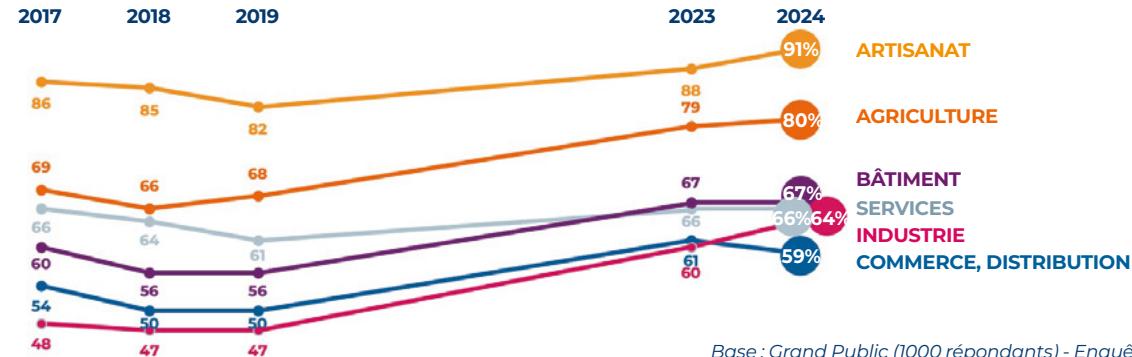
Les réseaux sociaux notamment ont permis de développer une stratégie de contenus plus agile, répondant davantage par ses codes et sa tonalité aux attentes des 15-25 ans. Un choix qui a payé, puisque le nombre de vues des publications a doublé en un an. Parallèlement, 199 événements ont été menés dans toute la France pour aller à la rencontre du grand public, susciter l'intérêt, provoquer l'échange. Dans cette dynamique, pour la première fois, nous avons noué un partenariat avec Bpi france et fait « **Le Tour de France de Nos Industries** » : 12 dates pour 12 régions parcourues, et autant d'entreprises qui ont ouvert leurs portes aux collégiens, lycéens, étudiants afin de rendre concret ce qu'est le monde industriel et déconstruire les a priori, largement alimentés par une méconnaissance des métiers, des conditions de travail et des opportunités.

Un travail qui porte ses fruits

Cela a été l'axe essentiel de 2024 : parler d'industrie, de la diversité de ses métiers, de la richesse des parcours qu'elle offre, gagner en transparence en ouvrant les portes, en allant filmer dans les entreprises industrielles et en y faisant témoigner des patrons, des salariés, des apprentis. Ce travail de long cours porte ses fruits, et l'enquête IPSOS réalisée chaque année apporte des éléments encourageants : **en 5 ans, l'image de l'industrie s'est améliorée de 17 points**, soit l'évolution la plus forte enregistrée tous secteurs confondus. Il reste bien sûr encore beaucoup à faire, mais la marque collective Avec l'Industrie® commence à être connue du grand public et reconnue par les interlocuteurs d'OPCO 2i : Éducation nationale, ministères, grands acteurs institutionnels. **La dynamique est lancée, il s'agira pour 2025 d'accélérer.** ■

L'IMAGE DE L'INDUSTRIE CONTINUE DE S'AMÉLIORER

Diriez-vous que vous avez une très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou très mauvaise image des secteurs économiques suivants :





Avec l'Industrie Automobile

Comprenant qu'il était plus profitable de capitaliser sur la marque collective Avec l'Industrie® déjà installée, et bénéficier ainsi des actions de notoriété qu'elle mène tout au long de l'année, la PFA (plateforme automobile) a lancé à l'occasion du Mondial de l'automobile la marque employeur de la filière : Avec l'Industrie Automobile.

Des codants graphiques reprenant ceux d'Avec l'Industrie®, un site web repensé intégralement pour s'inscrire dans la continuité du site avec-industrie.fr, des contenus conçus pour s'adresser spécifiquement aux jeunes : il s'agit d'un premier exemple d'affiliation d'une filière à la marque mère Avec l'Industrie®. D'autres initiatives pourraient suivre en 2025.



Forindustrie



« Forindustrie, l'Univers Extraordinaire » est un métavers ludique, pédagogique et innovant. OPCO 2i, sous la bannière Avec l'Industrie®, est un partenaire majeur.

Forindustrie, l'Univers Extraordinaire se présente comme un jeu vidéo interactif et collaboratif. Il permet de faire découvrir aux jeunes collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi, une industrie française digitale et respectueuse de l'environnement, riche de métiers variés. L'approche territoriale de l'expérience permet aux entreprises de rencontrer des candidats en proximité.

Au programme

- ▶ Six mondes régionaux dédiés aux métiers de l'industrie : Méditerranée, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie
- ▶ Un monde dédié à la transition énergétique
- ▶ Une « gamification* » : au fil de l'expérience, les classes participantes gagnent des points puis des lots, tels que des visites de sites industriels proposant des échanges avec des professionnels.

**anglicisme désignant l'utilisation des mécanismes du jeu*

Forindustrie 2024 en chiffres

- ▶ **4 859 classes et groupes inscrits** (deux fois plus qu'en 2023)
- ▶ **102 834 participants**
- ▶ **973 920 connexions** pendant le grand défi du 18 novembre au 6 décembre 2024.
- ▶ **43 minutes de connexion** en moyenne



OPCO 2i S'ENGAGE

Semaine de l'industrie

Du 18 au 24 novembre a eu lieu la 13^e édition de la Semaine de l'industrie. OPCO 2i, partenaire sous la bannière Avec l'Industrie®, a participé à de nombreux événements.

Organisé depuis 2011 par la Direction Générale des Entreprises (DGE), l'événement permet d'éclairer les choix d'orientation des jeunes – collégiens, lycéens, apprentis et demandeurs d'emplois – en les invitant à découvrir loin des clichés les métiers, les opportunités de carrière et les hommes et les femmes qui font l'industrie. La Semaine de l'industrie donne l'occasion aux entreprises de présenter leurs métiers et savoir-faire aux élèves, afin que ceux-ci puissent construire progressivement un projet d'orientation scolaire et professionnel. Partout en France pendant une semaine et au-delà, près de 8 000 événements labellisés ont été organisés, réunissant au global 5,7 millions de participants : jobs dating, visites d'entreprises et d'établissements de formation, ateliers, escape games, webinaires...

Une industrie en pleine transformation

Sous la bannière Avec l'Industrie®, OPCO 2i, pour le compte des branches professionnelles de l'industrie, a mis en lumière la réalité d'une industrie moderne, innovante, écologique, proposant des conditions de travail attractives pour les jeunes générations : taux d'insertion élevé, salaire médian supérieur à celui des autres secteurs économiques et perspectives de carrière prometteuses. Changer

le regard sur l'industrie, susciter des vocations et aussi attirer davantage de femmes, autant d'enjeux pour la Semaine de l'industrie.

199 événements Avec l'Industrie®

OPCO 2i a participé à 66 événements lors de cette édition 2024 en association avec My Future pour des « live métiers » et visites virtuelles diffusés en salle de classe, au cours desquels les jeunes ont pu poser leurs questions en direct à des professionnels. La découverte des métiers en virtuel grâce au métavers Forindustrie (voir article ci-contre) a également été proposée. Enfin, grâce à son ancrage territorial, OPCO 2i a mobilisé ses conseillers de proximité dans plus d'une centaine d'événements en région, afin de présenter l'éventail des métiers industriels au grand public.



WorldSkills La Série saison 3



Après le succès des saisons 1 et 2, la saison 3 de la websérie "WorldSkills La Série", intitulée "Une place en équipe de France", a été diffusée sur les réseaux sociaux dès mars 2024.

Elle plonge les spectateurs au cœur de l'expérience vécue par cinq jeunes champions de l'industrie qui aspirent à décrocher leur place au sein de l'équipe de France des métiers. Durant cinq épisodes, ils rivalisent d'efforts pour avoir l'honneur d'atteindre la finale mondiale organisée à Lyon en septembre 2024. Par leur savoir-faire et leur engagement, les jeunes excellents sous les yeux des spectateurs dans des métiers de différents secteurs : Maintenance Aéronautique, Fraisage, Mécatronique, Bijouterie, Mode et Création.

Le succès de la saison 3 est phénoménal : plus de 2 000 000 de vues sur la chaîne YouTube WorldSkillsLaSérie !



Pour découvrir
WorldSkills
La Série



Et sur la chaîne
YouTube

Le Tour de France de nos Industries



Dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, Avec l'Industrie® et son partenaire la French Fab ont organisé « le Tour de France de nos industries », du 12 septembre au 5 décembre. Un bus aux couleurs des partenaires a conduit les jeunes de leur établissement jusqu'aux entreprises, pour une découverte concrète et vivante de l'industrie.

Les élèves visitent les usines

Durant trois mois, le bus s'est rendu dans 12 régions, 13 villes dans lesquelles des jeunes et des industriels ont pu se rencontrer, échanger, visiter des usines et expérimenter les dernières innovations en partageant leurs expériences. Un événement unique pour mettre fin à certains a priori et faire émerger des vocations !

Les industriels dans les établissements

Les industriels se sont également rendus dans les établissements scolaires afin de présenter leurs métiers, les enjeux et montrer aux élèves les divers objets du quotidien qu'ils fabriquent.

Quelques chiffres

Cet événement a largement mobilisé :

- + de 3000 jeunes
- + de 100 inspecteurs de l'Éducation nationale
- + de 1000 dirigeants industriels

Il a également bénéficié d'un relais massif par les médias partenaires comme L'Etudiant, Konbini, Brut, Les Echos, Le Parisien, Les Alternateurs... et de plus de 10 millions d'impressions sur les réseaux sociaux.

Au global, pendant la Semaine de l'industrie, 199 événements Avec l'Industrie® ont été organisés sur tout le territoire (voir article ci-contre).



Stanislas Maximim

Directeur général de LATITUDE

« La transmission, j'y suis particulièrement attaché. Je pense qu'il est compliqué aujourd'hui, dans un monde où tout est accessible, facile, passionnant, de permettre aux jeunes de trouver ce qui les intéresse. C'est notre rôle à tous, peu importe notre métier, de susciter cet intérêt et de créer des vocations. Nous avons des métiers qui en valent la peine : l'aéronautique ou l'automobile par exemple. Et les métiers du spatial qui sont beaux, impressionnantes. Depuis des années, nous allons dans les écoles pour échanger avec les plus jeunes. Cette initiative était donc une évidence. Et ça a été un vrai succès ! »

JULIETTE PECHADE
RESPONSABLE DU PÔLE
COORDINATION DES PARTENARIATS,
DE L'ACTION TERRITORIALE ET
DES COFINANCEMENTS – DIRECTION
APPUI AUX BRANCHES ET ACTION
PROSPECTIVE



OPCO 2i s'engage dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme

Convaincus que la lutte contre l'illettrisme et la maîtrise des compétences de base, y compris numériques, contribuent à la sécurisation des parcours professionnels, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) et OPCO 2i ont formalisé leur collaboration par un premier accord-cadre national triennal.

Coopération et complémentarité

L'ANLCI et OPCO 2i ont signé le 5 novembre 2024 un accord-cadre de partenariat, afin de développer leur coopération et d'agir en complémentarité en proposant des services spécifiques aux entreprises de l'industrie et leurs salariés. La conclusion de cet accord-cadre a pour objet de définir les enjeux, modalités, axes et actions de partenariat entre l'ANLCI et OPCO 2i, tant au niveau national que régional.



Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

3,7 millions de personnes en forte difficulté

Selon une enquête de l'Insee* relayée par l'ANLCI, 1,4 million de personnes de 18 à 64 ans sont en situation d'illettrisme en France. 3,7 millions de personnes éprouvent d'importantes difficultés dans au moins une des quatre compétences de base (identifier les mots, comprendre un texte, écrire, compter). Parmi les personnes en forte difficulté avec les compétences de base, 55 % sont en emploi, 13 % sont demandeurs d'emploi et 32 % sont inactives.

« Agir ensemble contre l'illettrisme et l'illectronisme »

Le déploiement de ce partenariat permettra aux 250 conseillers formation d'OPCO 2i, sur tout le territoire, de mettre à disposition des services RH d'entreprises des outils précieux de détection, d'évaluation et d'accompagnement des situations d'illettrisme en entreprise. Avec notamment pour objectifs :

- De sécuriser les parcours professionnels des alternants et des salariés des entreprises relevant des branches professionnelles d'OPCO 2i ;
- De permettre la montée en compétences des alternants et des salariés ;
- De lutter contre l'illectronisme**
- D'informer les entreprises des derniers outils et ressources facilitant le développement des compétences de leurs salariés, à travers notamment l'acquisition des compétences clés ;
- De permettre l'accès à l'offre de services proposée par l'ANLCI ;



- D'anticiper les mutations sociales et les transformations numériques impactant l'emploi et les compétences de l'industrie.
- De promouvoir l'attractivité des métiers des secteurs professionnels d'OPCO 2i. ■

*enquête de l'Insee « Formation tout au long de la vie », publiée en avril 2024

**illectronisme : difficulté, voire incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques



Pour toute information complémentaire sur l'illettrisme et l'illectronisme en France, consultez le site internet de l'ANLCI



OPCO 2i partenaire de l'ADEME et l'ATEE pour le programme PACTE Industrie

Le programme PACTE Industrie vise à former et accompagner les industriels dans leur démarche de décarbonation. Une campagne dédiée à ce programme, « Sacrés Décarboneurs », a été lancée par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et l'ATEE*, qui pilotent ce parcours.

Accompagnement et formation

Le programme PACTE Industrie, « Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Énergétique », est une solution d'accompagnement et de formation pour la décarbonation de l'industrie. PACTE Industrie s'adresse non seulement aux référents énergie, mais aussi aux acteurs stratégiques du changement, dirigeants d'entreprise et DAF (Directeurs Administratif et Financier), en s'adaptant au niveau de maturité de chaque entreprise dans ce domaine.

Pour toutes les entreprises industrielles

PACTE industrie concerne l'ensemble des entreprises industrielles adhérentes à OPCO 2i, à jour de leurs contributions. Le programme est financé par les CEE (Certificats d'économie d'énergie), piloté par l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) et l'ADEME. OPCO 2i est partenaire pour le volet formation

Campagne « Sacrés Décarboneurs »

L'ADEME a lancé avec l'Association ATEE sa campagne « Sacrés Décarboneurs » dédiée au programme PACTE Industrie. Cette campagne, à destination des industriels, vise à encourager une transition positive vers la décarbonation dans l'objectif de former d'ici fin 2026, 2 700 personnes et d'accompagner 1 730 industries dans la transition énergétique. ■

*ATEE : Association Technique Énergie Environnement





OPCO 2i SE TRANSFORME

Mobilisation collective d'OPCO 2i, au service des entreprises et des branches professionnelles de l'industrie

En 2024, « CAP 2i », le plan de transformation stratégique d'OPCO 2i, a continué d'évoluer, accélérant sa mise en œuvre et son déploiement pour toujours mieux servir les clients et satisfaire les donneurs d'ordre.

Les onze chantiers de CAP 2i initiés en 2022 ont évolué en 2024 en cinq axes. Ils ont permis des avancées significatives et des réalisations majeures : à travers ces cinq axes, OPCO 2i a œuvré pour harmoniser les directions régionales, optimiser l'activité opérationnelle, renforcer l'utilisation de la data, améliorer l'offre qualitative et consolider l'unité du collectif OPCO 2i. Les étapes franchies illustrent l'engagement continu d'OPCO 2i dans sa volonté d'offrir un service de qualité et de promouvoir une culture de performance et d'innovation.

Axe 1 - Une organisation en mouvement

Une étape cruciale dans la démarche d'harmonisation des régions a pu être menée, grâce à plusieurs réalisations :

- L'homogénéisation des organisations avec les trois pôles (Gestion, Conseil, Stratégie et Action Territoriales)
- L'évolution des manières de travailler
- Le développement de modes d'animation individuels et collectifs
- La mise en place d'un plan de mobilité interne

Ces réalisations contribuent à l'harmonisation du fonctionnement d'OPCO 2i et à l'aboutissement des travaux de fusion.

Axe 2 - Une activité opérationnelle harmonisée et pilotée

Des progrès notables ont été accomplis en ce domaine, notamment :

- Le traitement des demandes entrantes : plate-forme pour les appels entrants et réponses aux mails génériques.
- Le lancement d'études pour optimiser le fonctionnement, mieux répondre au quotidien aux clients, mieux traiter les dossiers.
- La conception, le lancement et la structuration du pilotage de l'activité opérationnelle
- Le cheminement vers un meilleur service rendu et une culture de la performance

Axe 3 - Une data fiable et disponible au service des clients internes et externes

Des progrès significatifs ont été réalisés dans le développement des pratiques et des usages de la data :

- Un vocabulaire commun a permis une meilleure compréhension et appropriation des données par les équipes OPCO 2i
- La data est montée en puissance
- Un suivi des évolutions et problèmes en cours a été mis en place



Ces initiatives ont permis d'établir des pratiques communes et de renforcer l'utilisation de la data. Elles illustrent l'engagement d'OPCO 2i à fournir des données fiables et disponibles au service des clients internes et externes.

Axe 4 - Une offre qualitative toujours plus au service du client

Des avancées significatives ont eu lieu à ce sujet via diverses actions, notamment :

- La définition de la promesse client
- La formalisation d'un cadre juridique de l'appui aux branches
- Le benchmark de dix opco concernant la gestion de l'appui aux branches
- La formalisation d'une offre de partenariat avec les CFA

- La conception et le lancement d'une offre de services totalement repensée
- La création de pôles SAT

Ces initiatives témoignent de l'engagement d'OPCO 2i à placer l'orientation client et la satisfaction client toujours plus au cœur de son fonctionnement. Les excellents résultats de l'enquête de satisfaction annuelle prouvent que ces efforts aboutissent : la satisfaction client a atteint 82 %, son meilleur niveau depuis la création d'OPCO 2i (+ 2% en un an).

Axe 5 - Un collectif toujours plus uni

De nombreuses initiatives visant à renforcer l'unité et la cohésion du collectif OPCO 2i ont été mises en place en 2024 :

- La Convention interne 2024

- OPCOnnect', le rendez-vous trimestriel de la Direction générale et des collaborateurs
- La newsletter interne hebdomadaire (Au fil de l'O)
- La promotion des valeurs OPCO 2i : partage, affichage et portraits en région
- La conception et le lancement du chantier "Nouvelles manières de travailler"
- L'accompagnement au changement de l'ensemble des équipes

Ces initiatives ont pour objectif de s'assurer que l'ensemble des collaborateurs s'approprie au quotidien la transformation. Elles illustrent l'engagement d'OPCO 2i à renforcer l'unité de son collectif et à promouvoir une culture de collaboration et d'innovation. ■

Au plus près des entreprises

Les conseillers et gestionnaires d'OPCO 2i accompagnent au quotidien, sur tout le territoire, les entreprises industrielles dans leurs besoins de recrutement, de formation et d'emploi. De nombreux projets sont menés de manière collective, en collaboration avec les acteurs de l'emploi régionaux ou départementaux. Les équipes d'OPCO 2i en région sont également présentes sur de nombreux événements, afin de présenter au public les métiers de l'industrie, la voie de l'alternance et les dispositifs de formation professionnelle.



TEFAL SAS développe les compétences de ses salariés via la certification professionnelle

Pour répondre aux exigences de compétitivité et de productivité, OPCO 2i accompagne l'entreprise TEFAL SAS dans le développement des compétences de ses salariés. Sept d'entre eux ont obtenu un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Un marché en constante évolution

TEFAL SAS, entreprise phare du bassin haut-savoyard, fait partie du Groupe SEB, leader mondial du petit équipement domestique. TEFAL SAS, qui conçoit et fabrique des articles culinaires depuis 1956, fait face à des évolutions majeures de son marché et doit améliorer sa compétitivité. Contrainte de se transformer, l'entreprise a déployé de nouveaux équipements industriels automatisés.

Le CQP, 100 % métier

Dans ce contexte, sept salariés, dont trois femmes, se sont déclarés volontaires pour bénéficier d'une montée en compétence via la certification professionnelle « CQPM* pilote des systèmes de production automatisés ». Le CQP est une certification « 100 % métier » : élaboré par une branche professionnelle, il répond aux besoins en compétences et en qualification des entreprises du secteur et sécurise ainsi le parcours professionnel de son titulaire.

Accompagnement d'OPCO 2i Auvergne-Rhône-Alpes

Le conseiller formation OPCO 2i a accompagné l'entreprise dans le déploiement du parcours de certification en s'assurant que celui-ci réponde bien à la problématique de l'entreprise. Chaque salarié a bénéficié d'une formation de 283 h pour atteindre la « qualification », c'est-à-dire la capacité à réaliser des activités dans le cadre de plusieurs situations de travail, et à des degrés de responsabilité définis dans un « référentiel ».

Succès pour les sept salariés

La remise des CQPM a eu lieu le 12 février 2024 dans l'entreprise, en présence des partenaires, des managers et de la Direction RH de l'entreprise. Les trois femmes de la promotion ont obtenu des résultats exemplaires. Forts de ce succès, une nouvelle session a été organisée en 2024.

* CQPM : certificat de qualification professionnelle de la Métallurgie



BRUNO RICHARD
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Auvergne-Rhône-Alpes

| AURA | € ²ⁱ | Nombre d'opérateurs | Nb d'entreprises | Nb d'effectifs |
|---------------------------------|-----------------|---------------------|------------------|----------------|
| TOTAL RÉGION | 283,31 | 130 500 | 55 664 | 7 024 |
| Cofinancements | 1,26 | 1 190 | 608 | 255 |
| Contrat d'apprentissage | 196,50 | 13 657 | 13 657 | 3 922 |
| Contrat de professionnalisation | 15,93 | 2 192 | 2 192 | 628 |
| Conventionnel | 5,00 | 2 706 | 920 | 226 |
| EFT | 0,60 | 501 | 501 | 352 |
| Fonds de Transition Juste | 0,32 | 845 | 358 | 30 |
| Formation Tuteur | 0,07 | 580 | 151 | 90 |
| Mesure d'urgence | 1,04 | 1 318 | 369 | 78 |
| PDC | 8,91 | 24 631 | 11 913 | 4 051 |
| PROA | 0,28 | 99 | 99 | 31 |
| PROREFEI | 0,08 | 41 | 30 | 27 |
| Transitions Industrie | 7,58 | 13 708 | 3 581 | 961 |
| Versement volontaire | 45,74 | 98 315 | 33 081 | 3 856 |

€²ⁱ Engagement initial (M€)

Nb stagiaires

Nb dossiers

Nb entreprises



Bourgogne-Franche-Comté

LIONEL SALVI
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Succès des Matinales sur la thématique du recrutement

Comme dans chaque Direction régionale, des rencontres entre les entreprises et les équipes d'OPCO 2i ont été organisées en Bourgogne Franche-Comté, afin de partager des solutions et échanger sur le thème du recrutement. De nombreuses entreprises y ont assisté et ont exprimé leur satisfaction.

Après une première série de Matinales 2024 dédiées à l'alternance, de nouvelles rencontres autour de la thématique « recrutement » ont eu lieu en début d'été. L'objectif ? Exposer des solutions et partager les bonnes pratiques sur cet enjeu essentiel. L'importance de la marque employeur, la POEI-POEC, l'Afest, l'alternance, ou encore les kits marque employeur et recrutement, ont été présentés.

Huit dates en Bourgogne-Franche-Comté

Une cinquantaine d'entreprises ont participé aux huit Matinales proposées dans la région*. La présentation, riche en exemples concrets, leur a permis de mieux comprendre les dispositifs et solutions susceptibles de répondre efficacement à leurs besoins spécifiques. Comment attirer et fidéliser ses salariés ? Des échanges constructifs ont eu lieu avec les équipes d'OPCO 2i.

*à Etalans, Chalon S/Saône, Auxerre, Exincourt, Nevers, Besançon, Saint-Claude et Vesoul



Alizé Rondot

Responsable Ressources Humaines – Curtill – St-Claude (39)

« Les informations partagées étaient d'une grande pertinence et particulièrement éclairantes. Ce moment d'échange entre professionnels des ressources humaines du même secteur géographique fut une vraie opportunité pour évoquer nos problématiques communes et partager nos expériences. Nous avons pu découvrir des solutions concrètes et de précieuses idées d'amélioration. »



Kinzy Margiotta

Responsable Ressources Humaines – Millet Marius SAS – Lavans-lès-Saint-Claude (39)

« Cette Matinale OPCO 2i a permis des échanges constructifs et dynamiques. J'ai appris l'existence de dispositifs qui m'étaient inconnus. Ce fut un vrai plaisir de pouvoir partager ses pratiques et problématiques avec les entreprises locales. Merci pour l'organisation de cet événement ! »

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



| TOTAL RÉGION | 78,27 | 34 915 | 15 120 | 1 987 |
|---------------------------------|-------|--------|--------|-------|
| Cofinancements | 0,48 | 490 | 249 | 58 |
| Contrat d'apprentissage | 51,39 | 3 366 | 3 366 | 1 078 |
| Contrat de professionnalisation | 4,33 | 537 | 537 | 155 |
| Conventionnel | 1,39 | 1 380 | 371 | 63 |
| EFT | 0,23 | 188 | 188 | 82 |
| Formation Tuteur | 0,01 | 30 | 13 | 11 |
| Mesure d'urgence | 1,42 | 1 595 | 545 | 102 |
| PDC | 2,54 | 6 804 | 3 288 | 1 053 |
| PROA | 0,06 | 21 | 21 | 7 |
| PROREFEI | 0,07 | 27 | 19 | 17 |
| Transitions Industrie | 3,43 | 4 706 | 1 520 | 442 |
| Versement volontaire | 12,92 | 24 768 | 8 816 | 1 197 |

Engagement initial (M€)

Nb stagiaires

Nb entreprises

Nb dossiers

DANS NOS RÉGIONS



Bretagne

JEAN-MARC QUENTEL
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i BRETAGNE



POEC peintre industriel sur le bassin de Brest

Quatre entreprises bretonnes ont pu recruter avec succès grâce à la mise en place d'une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC).

Métier en tension

Dans un contexte d'activité soutenue dans l'industrie navale et la défense notamment, plusieurs entreprises du bassin brestois ont des besoins récurrents de recrutement sur le métier en tension de peintre industriel. La chambre syndicale territoriale de métallurgie du Finistère, OPCO 2i et France Travail ont proposé aux entreprises recruteuses de mettre en place une POEC. Sept entreprises ont répondu présentes : Naval Group, Emily, Thales, Socap, Fouré Lagadec, Solorpec et Oxy-montage.

Définir le contenu de la formation

À l'issue d'une réunion de calage qui a permis de définir le besoin et de s'entendre sur le cahier des charges du contenu de la formation, un appel d'offres a été lancé par OPCO 2i afin de sélectionner un organisme de formation pouvant intervenir localement. L'AFPI Bretagne/UIMM Formation a été retenu grâce à sa capacité à former à Brest avec des classes mobiles (containers).

Présenter son entreprise

Toutes les entreprises parties prenantes se sont mobilisées lors d'une **réunion d'information collective** pour présenter leur entreprise et les conditions de travail aux candidats demandeurs d'emploi, puis sur un format job dating pour les rencontrer individuellement.

Recruter des candidats

La méthode MRS (Recrutement par Simulation) a ensuite été déployée par France Travail afin de recruter des candidats venant de tous horizons professionnels, sans tenir compte de l'expérience ou du diplôme. « *Malgré des profils très différents, le groupe était homogène, les candidats ont travaillé à la même vitesse. La méthode de recrutement par simulation (MRS) permet de belles reconversions* », relève Dominique KRAMER, formateur AFPI Bretagne/UIMM Formation. Les candidats retenus se sont positionnés sur une ou plusieurs entreprises. Quatre entreprises sur sept ont pu pourvoir leur besoin. Douze personnes étaient recherchées, huit demandeurs d'emploi ont intégré la POEC (trois femmes et cinq hommes). Ils ont suivi une formation de 400 heures dont 105 heures d'immersion dans l'entreprise sélectionnée.

Belle réussite

Six stagiaires sont allés jusqu'à la fin du parcours POEC : ils ont tous signé un contrat de professionnalisation de 12 mois, visant soit un CQP Peintre Anticorrosion ou un CQP de la Métallurgie Peintre Industriel. Sandra DENIAUD, Responsable du site de Brest à la Direction régionale OPCO 2i Bretagne, souligne la réussite du projet : « *Cette POEC a regroupé à la fois des TPE-PME et des grands groupes. Le dispositif POEC répond parfaitement aux besoins de nos industries, quelle que soit leur taille* ».

| BRETAGNE | € ²¹ | Nb stagiaires | Nb dossiers | Nb entreprises |
|--|-----------------|---------------|---------------|----------------|
| TOTAL RÉGION | 58,07 | 27 500 | 12 138 | 1 912 |
| Cofinancements | 0,35 | 312 | 227 | 78 |
| Contrat d'apprentissage | 40,36 | 2 795 | 2 795 | 1 093 |
| Contrat de professionnalisation | 3,49 | 521 | 521 | 163 |
| Conventionnel | 1,09 | 1 096 | 318 | 45 |
| EFT | 0,19 | 160 | 160 | 127 |
| Formation Tuteur | 0,01 | 44 | 19 | 19 |
| Mesure d'urgence | 0,50 | 697 | 228 | 26 |
| PDC | 2,41 | 6 493 | 3 153 | 1 021 |
| PROA | 0,04 | 12 | 12 | 9 |
| PROREFEI | 0,05 | 16 | 11 | 11 |
| Transitions Industrie | 1,96 | 3 619 | 1 013 | 297 |
| Versement volontaire | 7,64 | 18 595 | 6 500 | 923 |

€²¹ Engagement initial (M€)

Nb dossiers

Nb stagiaires

Nb entreprises





Centre-
Val de Loire

ALEXANDRE GACOIN
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i CENTRE-VAL
DE LOIRE



Un Diagnostic Cybersécurité pour renforcer la sécurité des entreprises

Dans un monde où les cybermenaces ne cessent de croître, la sécurité informatique devient un enjeu crucial pour toute entreprise. OPCO 2i Centre-Val de Loire a expérimenté un Diagnostic Cybersécurité pour les entreprises de la région.

Une solution pour les TPE-PME

OPCO 2i Centre-Val de Loire, en collaboration avec la DREETS* Centre-Val de Loire et les cabinets ATTINEOS et Sécurité OFF, propose aux entreprises, dans une version expérimentale, un Diagnostic Cybersécurité. Ce dispositif est un service spécialement conçu pour les entreprises industrielles de moins de 250 salariés : en seulement une journée, les équipes d'experts en sécurité informatique effectuent un bilan complet des pratiques de sécurité et fournissent des recommandations concrètes pour les renforcer.

33 Diagnostics Cybersécurité en 2024

L'intérêt des entreprises pour ce diagnostic est de plus en plus marqué, en écho aux différentes menaces cyber auxquelles elles doivent désormais faire face. 33 Diagnostics Cybersécurité ont été déclenchés en 2024 pour les entreprises industrielles de la région, et les retours sont très positifs. La durée du diagnostic sur une seule journée est notamment très appréciée, car elle permet à l'entreprise de ne pas consacrer trop de temps à obtenir une analyse utile pour protéger ses données, sa réputation et son activité.

Les objectifs du Diagnostic Cybersécurité

- Réaliser un état des lieux : les consultants réalisent un audit des pratiques en matière de cybersécurité

afin d'identifier les points faibles et les lacunes potentielles de l'infrastructure. Ils font également un état des lieux des compétences internes sur le thème de la cybersécurité.

- Recommandations : sur la base de leurs évaluations, ils proposent des recommandations personnalisées pour améliorer les pratiques en matière de cybersécurité.
- Plan d'action : les consultants fournissent un plan d'action détaillé afin de déployer efficacement les mesures de sécurité nécessaires et les actions à mener sur le plan humain (mise en place de formations par exemple).

Expertise personnalisée

Les équipes d'experts en sécurité informatique possèdent une vaste expérience dans l'évaluation et l'amélioration de la cybersécurité des entreprises, garantissant ainsi des résultats fiables et pertinents. Les recommandations sont adaptées aux besoins spécifiques et au contexte de l'entreprise.

*Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

| CENTRE VAL DE LOIRE | € [21] | Nb stagiaires | Nb dossiers | Nb entreprises |
|--|--------------|---------------|---------------|----------------|
| TOTAL RÉGION | 69,68 | 31 015 | 12 965 | 1 631 |
| Cofinancements | 0,13 | 90 | 79 | 67 |
| Contrat d'apprentissage | 48,76 | 3 138 | 3 138 | 851 |
| Contrat de professionnalisation | 3,72 | 560 | 560 | 161 |
| Conventionnel | 0,41 | 475 | 178 | 28 |
| EFT | 0,11 | 93 | 93 | 57 |
| Formation Tuteur | 0,01 | 61 | 10 | 8 |
| Mesure d'urgence | 0,41 | 336 | 136 | 13 |
| PDC | 1,81 | 4 760 | 2 348 | 782 |
| PROA | 0,04 | 14 | 14 | 8 |
| PROREFEI | 0,03 | 14 | 9 | 9 |
| Transitions Industrie | 3,10 | 4 474 | 1 548 | 451 |
| Versement volontaire | 11,14 | 23 800 | 7 683 | 969 |

€ [21] Engagement initial (M€)
👤 Nb stagiaires
📁 Nb dossiers
🏢 Nb entreprises

DANS NOS RÉGIONS



Grand Est

ALAIN DE HATTEN
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i GRAND EST

| GRAND EST | | | | |
|--|---------------|---------------|---------------|--------------|
| TOTAL RÉGION | 141,88 | 64 564 | 28 250 | 3 288 |
| Cofinancements | 0,16 | 126 | 85 | 46 |
| Contrat d'apprentissage | 101,25 | 6 553 | 6 553 | 1 835 |
| Contrat de professionnalisation | 6,17 | 743 | 743 | 250 |
| Conventionnel | 1,82 | 2 928 | 839 | 84 |
| EFT | 0,26 | 215 | 215 | 148 |
| Fonds de Transition Juste | 0,91 | 2 000 | 863 | 58 |
| Formation Tuteur | 0,07 | 428 | 146 | 90 |
| Mesure d'urgence | 1,37 | 1 213 | 424 | 101 |
| PDC | 4,12 | 11 492 | 6 165 | 1 692 |
| PROA | 0,23 | 78 | 78 | 18 |
| PROREFEI | 0,06 | 29 | 25 | 20 |
| Transitions Industrie | 4,53 | 5 879 | 1 955 | 721 |
| Versement volontaire | 20,92 | 46 189 | 16 092 | 1 858 |

Engagement initial (M€)

Nb stagiaires

Nb dossiers

Nb entreprises



Recrutement : quatre entreprises vosgiennes embauchent grâce à la POEC

Pour faire face aux difficultés de recrutement de menuisiers spécialisés en siège, quatre entreprises des Vosges sécurisent l'emploi grâce à une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC), mise en place par OPCO 2i Grand Est.

Déficit d'image

Le territoire autour de Neufchâteau, entre les Vosges et la Haute-Marne, compte bon nombre d'entreprises de siège. Bien que cette activité soit historique dans cette région, celle-ci souffre d'un déficit d'image et les entreprises peinent à recruter. De plus, ce territoire très rural connaît des difficultés à attirer des salariés de l'extérieur.

La POEC, au service des entreprises

Pour accompagner les entreprises dans cette démarche de recrutement, la conseillère OPCO 2i a proposé aux entreprises Vosgiennes de mettre en œuvre une opération collective de formation, qui aboutirait à une intégration en entreprise : c'est la POEC, une solution de recrutement qui permet de former des demandeurs d'emploi aux compétences nécessaires pour les postes proposés. Grâce à cette opération et face aux difficultés du marché de l'emploi pour le métier de menuisier en siège, les entreprises ont ouvert leurs portes à des personnes totalement éloignées de l'industrie de l'ameublement.

Formation théorique et pratique

Six demandeurs d'emploi ont été recrutés par France Travail et l'organisme de formation l'AFPIA, basé au cœur du territoire vosgien. La formation s'est déroulée sur 399 heures, dont 35 heures d'immersion en entreprise. L'alternance entre la théorie en centre de formation et la pratique en entreprise a permis de mieux

appréhender le métier. L'objectif du cursus était de préparer les demandeurs d'emploi au métier de menuiser en siège, dont la mission est de fabriquer les fûts de sièges (structures en bois), contemporains, anciens ou sous forme de reproduction.

Intégration réussie

À l'issue de la formation, sur les six stagiaires, cinq ont intégré les entreprises en CDD ou CDI. Une vraie satisfaction pour les quatre entreprises engagées sur ce dispositif.

Pour Anne-Laure MANGIN, Conseillère OPCO 2i : « ce type d'opération n'avait pas été mis en oeuvre sur ce territoire depuis longtemps, mais fort de ce succès, elle sera renouvelée. La POEC a permis de répondre à un réel besoin des entreprises du secteur de l'ameublement. »



Hauts-de-France



PATRICK DELGOVE
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i HAUTS-DE-FRANCE

| HAUTS-DE-FRANCE | € 2i | Nb stagiaires | Nb dossiers | Nb entreprises |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| TOTAL RÉGION | 135,22 | 72 694 | 29 793 | 3 079 |
| Cofinancements | 0,69 | 774 | 225 | 33 |
| Contrat d'apprentissage | 86,05 | 5 664 | 5 664 | 1 699 |
| Contrat de professionnalisation | 11,39 | 1 575 | 1 575 | 323 |
| Conventionnel | 0,49 | 765 | 191 | 39 |
| EFT | 0,29 | 246 | 246 | 136 |
| Fonds de Transition Juste | 2,05 | 4 817 | 1 879 | 105 |
| Formation Tuteur | 0,03 | 205 | 56 | 24 |
| Mesure d'urgence | 2,41 | 2 253 | 687 | 215 |
| PDC | 3,85 | 12 568 | 5 970 | 1 544 |
| PROA | 0,08 | 34 | 34 | 7 |
| PROREFI | 0,04 | 19 | 15 | 14 |
| Transitions Industrie | 4,17 | 5 854 | 1 752 | 639 |
| Versement volontaire | 23,67 | 55 175 | 18 422 | 1 753 |

Engagement initial (M€)

Nb dossiers

Nb stagiaires

Nb entreprises



L'AFEST facilite les recrutements de l'entreprise Frateco

L'entreprise Frateco fait face à un accroissement d'activité et recrute de nouveaux salariés. Avec l'accompagnement de sa conseillère OPCO 2i, la TPE a expérimenté l'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) pour les former à leur poste de travail. C'est un succès, cette modalité d'apprentissage sera reconduite.

L'entreprise Frateco, située dans les Hauts-de-France, compte sept salariés. Elle fabrique des feutres en fibres synthétiques recyclables, pour différents domaines d'activité (emballage de mobilier urbain, habillement, piscines...).

À leur rythme

Face à un accroissement d'activité et un départ à la retraite, l'entreprise, accompagnée par sa conseillère OPCO 2i, a recruté en faisant appel au dispositif AFEST. Les nouveaux collaborateurs ont pu être formés en



Découvrez le témoignage vidéo

situation de travail, à leur rythme, en prenant le temps. La conseillère OPCO 2i a été présente tout au long de la formation pour répondre aux questions de l'entreprise.

Un bilan positif

Ce dispositif a été bénéfique pour Frateco à plusieurs titres : l'entreprise dispose d'un collaborateur formé sur son lieu de travail, pouvant s'adapter à la vie de l'entreprise et à la spécificité des tâches. Ce bilan positif a convaincu Frateco de poursuivre ses recrutements en mobilisant l'AFEST.



DANS NOS RÉGIONS



Île-de-France

BERTRAND PATIER
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i ÎLE-DE-FRANCE



Les journées du recrutement dans l'industrie en Île-de-France : un succès renouvelé !

OPCO 2i et les partenaires de l'emploi régionaux ont une nouvelle fois collaboré pour faire de cet événement dédié à l'emploi une réussite.

À deux reprises en 2024 (du 25 mars au 8 avril et du 15 au 29 novembre), OPCO 2i avec France Travail, l'APEC, les branches professionnelles participantes (notamment la métallurgie, les services énergétiques, le recyclage) et leurs entreprises, ont organisé des journées de recrutement spécifiques aux industries régionales. Ces deux événements ont réuni plus de 5 700 visiteurs. Ils couplent un salon en ligne suivi d'une journée en présentiel de recrutement.

Opportunités de carrières

Sur le salon en ligne, les candidat.es peuvent se mettre en relation avec les entreprises qui recrutent et venir découvrir l'industrie, ses métiers et les opportunités de carrières, en assistant à des webinaires. Parmi les dix webinaires proposés par les partenaires, trois ont été organisés par OPCO 2i pendant la semaine de l'industrie : « Découvrez les métiers de l'industrie aéronautique » ; « Les métiers de la décarbonation, de la chaleur et du froid recrutent » ; « La filière nucléaire recrute et forme ses talents ». Ils ont totalisé 744 inscrits.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent participer à une journée en présentiel (généralement à la Cité des sciences et de l'industrie) qui leur permet de rencontrer physiquement des candidats retenus pour approfondir les échanges et la connaissance mutuelle.

Des centaines de candidats retenus

Le bilan de ces événements :

- ▶ En mars-avril, 41 entreprises ont retenu 244 candidats ;
- ▶ En novembre, 53 entreprises venues avec 239 offres d'emploi ont retenu 250 candidats pour une embauche éventuelle.

Réalisés grâce au maillage des différents opérateurs de l'emploi et de l'orientation, des branches professionnelles et des entreprises, ces événements permettent de faire avancer de manière significative l'emploi industriel en Île-de-France. À renouveler !



| ILE-DE-FRANCE | € ²¹ | Nombre de stagiaires | Nb dossiers | Nb entreprises |
|---------------------------------|-----------------|----------------------|---------------|----------------|
| TOTAL RÉGION | 364,05 | 118 139 | 59 704 | 5 310 |
| Cofinancements | 0,26 | 132 | 102 | 54 |
| Contrat d'apprentissage | 295,19 | 22 966 | 22 966 | 3 763 |
| Contrat de professionnalisation | 10,93 | 1 812 | 1 812 | 492 |
| Conventionnel | 1,27 | 1 175 | 436 | 115 |
| EFT | 0,68 | 561 | 561 | 446 |
| Formation Tuteur | 0,06 | 380 | 142 | 48 |
| Mesure d'urgence | 0,55 | 446 | 203 | 21 |
| PDC | 4,16 | 10 065 | 5 090 | 1 788 |
| PROA | 0,02 | 6 | 6 | 6 |
| PROREFEI | 0,01 | 6 | 3 | 3 |
| Transitions Industrie | 5,71 | 8 793 | 2 909 | 697 |
| Versement volontaire | 45,22 | 85 135 | 31 234 | 1 850 |

€²¹ Engagement initial (M€)

Nombre de stagiaires

Nb dossiers

Nb entreprises



Normandie

ARNAUD DUVAL
DIRECTEUR RÉGIONAL
OPCO 2i NORMANDIE



Capitalisation et transmission des savoir-faire en Normandie

Une offre de services expérimentale permettant d'accompagner la capitalisation et la transmission des savoir-faire a été déployée auprès d'une cible d'entreprises de la région.

En 2024, OPCO 2i a engagé une démarche de restructuration de son offre de services. Cette réflexion s'est appuyée sur plusieurs temps d'écoute et d'échange avec les entreprises, toutes tailles confondues. Parmi les préoccupations régulièrement exprimées, la question de la capitalisation et de la transmission des savoir-faire est apparue comme un enjeu central. C'est pourquoi OPCO 2i a décidé de lancer, dès juillet 2024, une expérimentation autour d'un prototype d'offre dédiée à cette thématique.

La méthode

Les équipes d'OPCO 2i ont travaillé durant l'été sur la conception de l'offre de services et son format. Le choix

s'est porté sur une offre de « diagnostic & accompagnement » pour répondre au plus près des besoins des entreprises sur le sujet.

Une sensibilisation des équipes en interne a été réalisée courant octobre, puis un webinar à destination des entreprises a été proposé, réunissant plus d'une centaine d'entreprises intéressées par le sujet.

Un objectif de quinze diagnostics a été fixé afin de répondre aux besoins des entreprises du territoire normand, autour de trois axes principaux : savoir-faire rare/départ à la retraite, savoir-faire rare/anticipation, savoir-rare/transmission d'entreprise.

Les premiers « diagnostics & accompagnements » ont débuté fin 2024.



| NORMANDIE | € ²ⁱ | Nombre de stagiaires | Nb dossiers | Nb entreprises |
|---------------------------------|-----------------|----------------------|---------------|----------------|
| TOTAL RÉGION | 107,44 | 57 283 | 22 562 | 1 883 |
| Cofinancements | 1,34 | 308 | 167 | 107 |
| Contrat d'apprentissage | 71,35 | 4 443 | 4 443 | 1 098 |
| Contrat de professionnalisation | 7,25 | 822 | 822 | 213 |
| Conventionnel | 0,54 | 348 | 111 | 25 |
| EFT | 0,13 | 112 | 112 | 96 |
| Fonds de Transition Juste | 0,64 | 1 532 | 738 | 46 |
| Formation Tuteur | 0,04 | 252 | 80 | 37 |
| Mesure d'urgence | 0,64 | 937 | 269 | 25 |
| PDC | 2,32 | 6 856 | 3 512 | 988 |
| PROA | 0,10 | 33 | 33 | 10 |
| PROREFEI | 0,01 | 6 | 3 | 3 |
| Transitions Industrie | 2,53 | 4 071 | 1 253 | 377 |
| Versement volontaire | 20,53 | 46 723 | 14 985 | 1 043 |

€²ⁱ Engagement initial (M€)

Nombre de stagiaires

Nb dossiers

Nb entreprises

DANS NOS RÉGIONS



Nouvelle-Aquitaine

CAROLE PERROTIN
DIRECTRICE RÉGIONALE
OPCO 2i NOUVELLE-AQUITAIN

NOUVELLE AQUITAIN



TOTAL RÉGION 118,43 53 009 22 544 3 233

| | | | | |
|--|-------|--------|--------|-------|
| Cofinancements | 0,37 | 794 | 300 | 115 |
| Contrat d'apprentissage | 82,90 | 5 382 | 5 382 | 1 796 |
| Contrat de professionnalisation | 8,78 | 1 230 | 1 230 | 287 |
| Conventionnel | 0,77 | 1 572 | 398 | 70 |
| EFT | 0,31 | 264 | 264 | 179 |
| Formation Tuteur | 0,03 | 175 | 50 | 32 |
| Mesure d'urgence | 0,39 | 568 | 181 | 22 |
| PDC | 4,35 | 12 107 | 5 858 | 1 788 |
| PROA | 0,14 | 51 | 51 | 15 |
| PROREFEI | 0,05 | 21 | 12 | 12 |
| Transitions Industrie | 4,01 | 5 838 | 1 689 | 567 |
| Versement volontaire | 16,34 | 36 454 | 11 730 | 1 579 |

Engagement initial (M€)

Nb stagiaires

Nb dossiers

Nb entreprises



Intelligence artificielle en Nouvelle-Aquitaine

Une offre de services expérimentale visant l'accompagnement des entreprises sur la question de l'intelligence artificielle a été déployée sur le territoire.

Dans le cadre de la restructuration de son offre de services, OPCO 2i a pris le temps de consulter les entreprises de toutes tailles. De nombreux échanges ont permis de cerner leurs préoccupations majeures. Parmi celles-ci, le sujet de l'intelligence artificielle. Dès juillet 2024, OPCO 2i a donc décidé de lancer une expérimentation autour d'un prototype d'offre dédiée à cette thématique.

Conception de l'offre

Les équipes d'OPCO 2i ont travaillé durant l'été sur la conception de l'offre de services et son format. Le choix s'est porté sur une offre de « diagnostic & accompagne-

ment » pour répondre au plus près des besoins des entreprises sur le sujet. Courant octobre les équipes ont été sensibilisées à la thématique, puis un webinar à destination des entreprises a été proposé, réunissant plus d'une centaine d'entreprises intéressées par le sujet. Un objectif de quinze diagnostics a été fixé pour répondre aux besoins des entreprises de la Nouvelle-Aquitaine, autour de l'IA générative et l'IA appliquée à l'outil industriel (maintenance prédictive, contrôle automatisé, optimisation des process) dans une logique d'évolution des compétences. Les premiers « diagnostics & accompagnements » ont débuté fin 2024.




Louis Boltz
Responsable du développement des ressources humaines d'EREMS

« OPCO 2i, UIMM, France Travail se sont coordonnés pour mobiliser les entreprises, identifier les demandeurs d'emploi, bâtir un parcours de formation adapté aux besoins exprimés par les PME participantes. **L'intervention de l'équipe pluridisciplinaire de la Task Force a permis de répondre à nos besoins de recrutement en un temps record.** Au-delà de cette réactivité, j'ai particulièrement apprécié l'écoute, l'accompagnement et la solution personnalisée. Cette opération est une belle réussite, la POEC est un véritable tremplin. A l'issue de ce parcours, nous avons intégré en contrat de professionnalisation trois candidats boostés, confiants et valorisés dans un nouveau métier. Cela a eu un effet dynamisant en termes d'intégration et d'adhésion des équipes ».

| OCCITANIE | | | | |
|---------------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| TOTAL RÉGION | 116,24 | 42 447 | 19 855 | 3 068 |
| Cofinancements | 0,53 | 624 | 316 | 185 |
| Contrat d'apprentissage | 89,08 | 6 323 | 6 323 | 1 770 |
| Contrat de professionnalisation | 5,56 | 745 | 745 | 242 |
| Conventionnel | 0,32 | 466 | 166 | 41 |
| EFT | 0,32 | 276 | 276 | 231 |
| Formation Tuteur | 0,02 | 115 | 29 | 14 |
| Mesure d'urgence | 0,29 | 410 | 188 | 13 |
| PDC | 3,72 | 10 140 | 4 864 | 1 659 |
| PROA | 0,11 | 40 | 40 | 12 |
| PROREFEI | 0,02 | 8 | 7 | 5 |
| Transitions Industrie | 3,96 | 7 001 | 1 931 | 557 |
| Versement volontaire | 12,32 | 27 502 | 9 399 | 1 395 |


Occitanie

PHILIPPE FEUGA
 DIRECTEUR RÉGIONAL
 OPCO 2i OCCITANIE


« Task Force Aéronautique » : au service des entreprises de la filière

OPCO 2i s'est engagé dans une initiative visant à faciliter les recrutements dans la filière aéronautique en Occitanie. Une POEC a été déployée avec succès.

L'État, la Région Occitanie et les représentants de la filière aéronautique* ont mobilisé les acteurs occitans de l'emploi autour des enjeux de recrutement. Une équipe pluridisciplinaire composée de l'État, de la Région, de France Travail, de la Mission Locale, de Transition Pro, de l'Agefiph, de l'UIMM et d'OPCO 2i a été créée. L'objectif de cette « Task Force Aéro » est de fournir une réponse sur mesure aux besoins de recrutement au sein de la filière aéronautique, grâce à un interlocuteur unique.

Métiers en tension

A partir de listes établies par France Travail et la Région, des visites d'entreprises en binôme ont été organisées. Les équipes de la Task Force ont ainsi pu identifier les besoins des entreprises, notamment sur certains métiers dits « en tension ». Afin de remédier aux difficultés de recrutement, une POEC « Monteur-Câbleur de Circuits Imprimés » a été déployée en 2024. Sept entreprises ont participé au déploiement de cette POEC, et pour certaines d'entre elles, c'était une première.

Contrats de professionnalisation

À l'issue d'une campagne d'information menée par la Task Force Aéro et après 400 heures de formation théorique et pratique, onze stagiaires en reconversion professionnelle vont pouvoir intégrer les entreprises de l'aéronautique dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. L'objectif pour ces futurs salariés sera d'obtenir leur CQPM** "Monteur-Câbleur Circuits Imprimés".

Poursuite de l'initiative

OPCO 2i reste mobilisé avec l'ensemble des acteurs de l'emploi en Occitanie pour répondre au plus près des besoins de recrutement sur le territoire. Cette initiative, stratégique pour la région Occitanie, sera poursuivie en 2025.

*Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) / Airbus

**CQPM : certificat de qualification paritaire de la métallurgie

DANS NOS RÉGIONS



SANDRA COUINAUD
DIRECTRICE RÉGIONALE
OPCO 2i PROVENCE-
ALPES-CÔTE D'AZUR

Provence-Alpes- Côte d'Azur



Un dispositif innovant pour répondre aux besoins des entreprises

Une dizaine d'entreprises du territoire ont suivi un accompagnement collectif afin de pallier des difficultés d'attractivité et intégrer les enjeux environnementaux. Ce projet a été mené conjointement par les acteurs de l'emploi dans la région, dont OPCO 2i. Les entreprises, qui ont pu évoluer dans leurs pratiques, témoignent de leur satisfaction.

Création d'un groupe projet

Un constat a été établi par l'UIMM Côte d'Azur en collaboration avec la DDETS* des Alpes-Maritimes et OPCO 2i : les entreprises du territoire souffrent d'un manque d'attractivité, lié à une marque employeur insuffisamment valorisée. Afin d'accompagner les entreprises détectées, un groupe projet a été monté. La volonté de l'UIMM Côte d'Azur était également d'engager les entreprises sur le sujet de la transition écologique, en visant notamment leur adhésion à la « Charte RSE » de l'UIMM. Un projet d'accompagnement collectif sous la forme d'un parcours a très vite été envisagé.

Parcours individuel et collectif

Le montage du parcours, son cadrage, ainsi que l'ingénierie pédagogique et financière ont été réalisés par le groupe projet : UIMM Côte d'Azur, DDETS des Alpes-Maritimes et OPCO 2i, accompagné de Advance Solutions pour l'animation. Le parcours comprenait une partie individuelle, avec un Diagnostic GPEC de dix jours par entreprise financé par OPCO 2i, et un par-

cours collectif d'accompagnement de onze jours, financé à 50 % par la DREETS** PACA via les fonds de la PCRH*** et à 50 % par OPCO 2i. Ce parcours collectif a été suivi par onze entreprises (dix de la branche métallurgie et une de la branche chimie) et s'est articulé autour de trois axes :

- ▶ Définir la vision stratégique
- ▶ Renforcer la marque employeur
- ▶ Intégrer les enjeux RSE avec obtention du Trophée et signature de la Charte RSE de l'UIMM

Rôle d'OPCO 2i

OPCO 2i s'est activement mobilisé sur le sourcing des entreprises intégrant le parcours, le pilotage du projet, son financement et le suivi, ainsi que sur le montage administratif des demandes de prise en charge. OPCO 2i a également participé à la session de lancement et à la clôture du parcours avec la remise des prix (Charte et Trophée RSE UIMM). De plus, les conseillères OPCO 2i continuent d'accompagner les entreprises bénéficiaires après le parcours, via le suivi du plan d'action emploi-formation.



Bilan très positif

Avec une note de satisfaction globale de 4,6/5 et une recommandation unanime des entreprises participantes (5/5), ce parcours a prouvé sa pertinence et son efficacité. Il a permis aux entreprises industrielles locales de structurer leur démarche employeur, de renforcer leur attractivité et de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.

*Direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités

**Directions régionales de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités

***Prestation de conseil en ressources humaines



Témoignages des acteurs du projet

« Le projet d'accompagnement collectif dans le cadre de la PCRH Collective Industrie a représenté une initiative particulièrement innovante pour le département des Alpes-Maritimes. Grâce à l'implication active d'OPCO 2i, et à sa fine connaissance du tissu industriel local, nous avons pu initier et structurer un accompagnement qui répond de manière concrète aux besoins des entreprises du territoire. »

Cynthia CHU - Déléguée aux entreprises et aux parcours professionnels - DDETS 06

« Ce parcours nous a permis d'acquérir les outils nécessaires pour attirer, fidéliser et engager les talents, tout en intégrant les enjeux sociétaux et environnementaux dans la stratégie d'entreprise. »

Alexia BARELLI - Assistante de Direction - Découpe Laser

« Un dispositif de grande qualité, permettant d'aborder des sujets stratégiques avec des outils précieux et un format collectif très bénéfique. »

Corinne BERNADO - Directrice Administratif et Financier, cogérante - Leloutre Industrie

« Cette expérience réussie souligne l'importance de l'accompagnement collectif et de la collaboration entre les différents acteurs du territoire pour relever les défis du recrutement et de la valorisation des métiers de l'industrie. Tout cela a été rendu possible grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs impliqués. »

Véronique PINOTTI - Directrice Emploi - Insertion et Compétences - UIMM Côte d'Azur



| | PACA CORSE | € ²ⁱ | Personnes | Dossiers | Entreprises |
|--|--------------|-----------------|---------------|--------------|-------------|
| TOTAL RÉGION | 91,61 | 34 127 | 16 015 | 2 717 | |
| Cofinancements | 0,12 | 64 | 53 | 44 | |
| Contrat d'apprentissage | 69,84 | 4 971 | 4 971 | 1 679 | |
| Contrat de professionnalisation | 4,14 | 528 | 528 | 206 | |
| Conventionnel | 0,76 | 220 | 79 | 25 | |
| EFT | 0,37 | 309 | 309 | 240 | |
| Fonds de Transition Juste | 0,63 | 1 367 | 485 | 39 | |
| Formation Tuteur | 0,03 | 143 | 53 | 26 | |
| Mesure d'urgence | 0,04 | 19 | 8 | 4 | |
| PDC | 3,41 | 8 108 | 4 100 | 1 367 | |
| PROA | 0,04 | 14 | 14 | 7 | |
| PROREFEI | 0,01 | 3 | 2 | 2 | |
| Transitions Industrie | 2,68 | 4 383 | 1 304 | 362 | |
| Versement volontaire | 9,55 | 21 818 | 7 244 | 826 | |



Engagement initial (M€)



Nb stagiaires



Nb dossiers



Nb entreprises

DANS NOS RÉGIONS



Pays de la Loire

AUDE DEVARRIEUX
DIRECTRICE RÉGIONALE
OPCO 2i PAYS DE LA LOIRE



Une journée consacrée à la branche Carrières et Matériaux

Ces journées thématiques sont organisées par OPCO 2i Pays de la Loire pour permettre aux Conseillers formation de mieux connaître les enjeux et les métiers d'une branche professionnelle.

Cette «journée branche» s'est déroulée le 11 juillet 2024 aux Carrières de Voutré (Carrières de l'Ouest) en Mayenne, un site tout à fait exceptionnel. Une telle journée permet aux équipes d'OPCO 2i Pays de la Loire :

- ▶ de progresser dans la culture interindustrielle
- ▶ de connaître les process, métiers et compétences des filières
- ▶ de prendre la mesure de la transition écologique à l'œuvre au sein des entreprises
- ▶ de mieux appréhender les enjeux et les problématiques emploi-formation à l'échelon d'un bassin d'emploi ou d'un secteur d'activité

Au programme de cette journée :

- ▶ Une présentation de l'activité et une visite du site et de ses installations par Guillaume Pouget, Directeur technique et Gwénaëlle Boissel, RRH. La visite s'est terminée avec un tir de mine spectaculaire auquel les équipes ont eu la chance d'assister en direct.
- ▶ Une présentation de la branche Carrières et Matériaux et des liens étroits entre activité des entreprises et sujets liés à l'environnement par Carlos MARTINS, Secrétaire Général d'UNICEM Pays de la Loire.



Engagement initial (M€)



Nb dossiers



Nb stagiaires



Nb entreprises



| PAYS DE LA LOIRE | € 21 | Nombre d'entreprises | Nombre de stagiaires | Nombre de dossiers | Montant total |
|--|---------------|----------------------|----------------------|--------------------|---------------|
| TOTAL RÉGION | 104,86 | 41 354 | 18 928 | 2 955 | |
| Cofinancements | 0,39 | 242 | 154 | 65 | |
| Contrat d'apprentissage | 76,95 | 5 008 | 5 008 | 1 691 | |
| Contrat de professionnalisation | 5,86 | 928 | 922 | 293 | |
| Conventionnel | 1,68 | 2 377 | 682 | 129 | |
| EFT | 0,22 | 182 | 182 | 131 | |
| Fonds de Transition Juste | 0,15 | 162 | 66 | 17 | |
| Formation Tuteur | 0,03 | 179 | 77 | 58 | |
| Mesure d'urgence | 0,32 | 268 | 104 | 24 | |
| PDC | 3,05 | 7 980 | 4 325 | 1 514 | |
| PROA | 0,19 | 63 | 63 | 29 | |
| PROREFEI | 0,04 | 23 | 23 | 17 | |
| Transitions Industrie | 3,95 | 6 220 | 1 960 | 763 | |
| Versement volontaire | 12,03 | 27 758 | 9 586 | 1 645 | |

DROM

| GUADELOUPE | | | | |
|---------------------------------|-------------|------------|------------|-----------|
| TOTAL RÉGION | 1,39 | 389 | 237 | 72 |
| Contrat d'apprentissage | 1,20 | 96 | 96 | 40 |
| Contrat de professionnalisation | 0,01 | 1 | 1 | 1 |
| EFT | 0,01 | 11 | 11 | 9 |
| PDC | 0,11 | 272 | 124 | 41 |
| Transitions Industrie | 0,00 | 3 | 3 | 1 |
| Versement volontaire | 0,06 | 133 | 80 | 31 |

| LA RÉUNION | | | | |
|---------------------------------|-------------|--------------|------------|------------|
| TOTAL RÉGION | 3,97 | 1 246 | 709 | 188 |
| Contrat d'apprentissage | 3,49 | 262 | 262 | 124 |
| Contrat de professionnalisation | 0,05 | 9 | 9 | 8 |
| EFT | 0,06 | 47 | 47 | 38 |
| PDC | 0,25 | 825 | 385 | 99 |
| Transitions Industrie | 0,04 | 63 | 15 | 5 |
| Versement volontaire | 0,10 | 355 | 179 | 63 |

| GUYANE | | | | |
|---------------------------------|-------------|------------|------------|-----------|
| TOTAL RÉGION | 1,64 | 387 | 252 | 66 |
| Contrat d'apprentissage | 1,40 | 112 | 112 | 38 |
| Contrat de professionnalisation | 0,00 | 1 | 1 | 1 |
| EFT | 0,01 | 6 | 6 | 4 |
| PDC | 0,09 | 195 | 110 | 33 |
| Transitions Industrie | 0,06 | 55 | 15 | 7 |
| Versement volontaire | 0,08 | 156 | 71 | 25 |

| MARTINIQUE | | | | |
|---------------------------------|-------------|------------|------------|-----------|
| TOTAL RÉGION | 2,30 | 654 | 381 | 97 |
| Contrat d'apprentissage | 1,90 | 142 | 142 | 51 |
| Contrat de professionnalisation | 0,05 | 7 | 7 | 6 |
| EFT | 0,03 | 23 | 23 | 11 |
| PDC | 0,15 | 390 | 192 | 57 |
| Transitions Industrie | 0,07 | 62 | 10 | 7 |
| Versement volontaire | 0,10 | 248 | 118 | 40 |

Par convention de délégation, les missions de proximité auprès des entreprises ultramarines sont confiées à AKTO.



Partenariats et contrats financiers régionaux

Afin de coordonner les actions, assurer la promotion de l'industrie ou soutenir les entreprises, OPCO 2i coopère avec les régions.

OPCO 2i a établi des partenariats avec les Conseils Régionaux dans plusieurs régions (Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, etc.).

Ces accords visent à favoriser les échanges d'informations réciproques, notamment sur l'alternance, et à coordonner des actions en matière d'emploi (comme l'articulation entre le Plan Régional de Formation et la Préparation Opérationnelle à l'Emploi). Ils incluent également le partage de ressources et de productions pour promouvoir les métiers de l'industrie dans les parcours d'orientation.

Par ailleurs, OPCO 2i a conclu en 2024 des contrats financiers avec les régions pour soutenir les entreprises et les salariés de l'industrie, pour un montant total de 3,5 millions d'euros. Ces cofinancements concernent les régions suivantes :

- Nouvelle-Aquitaine
- Hauts-de-France
- Pays de la Loire
- Bretagne
- Bourgogne-Franche-Comté
- Auvergne-Rhône-Alpes
- Occitanie

DANS NOS RÉGIONS

OPCO 2i collabore avec France Travail pour faciliter les recrutements

Des actions déterminantes pour l'emploi dans l'industrie ont été lancées conjointement en 2024.

France Travail prend le relais de Pôle emploi et devient le nouvel opérateur public de l'emploi en France en 2024, conformément à la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi. Cette nouvelle entité résulte d'une volonté de coopération entre les différents acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, visant à réduire le taux de chômage à 5 % d'ici 2027. Elle prévoit également la création d'un « réseau pour l'emploi » pour un meilleur partage d'informations et une intensification de l'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi.

En 2024, OPCO 2i poursuit ses échanges réguliers avec les équipes de France Travail, dont l'objectif commun est de répondre aux besoins en emploi et en compétences des TPE-PME.

2024 a permis de lancer plusieurs travaux :

- Création d'une synergie entre les deux réseaux et d'une meilleure articulation entre les offres de services afin de répondre aux problématiques de recru-

tement des entreprises relevant des branches professionnelles du périmètre d'OPCO 2i.

- Participation aux réflexions sur l'emploi en région (task force, comités locaux).
- Réponse aux besoins en recrutement des entreprises sur les métiers en tension via la Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle ou collective (POEI/POEC).
- Amplification du développement de la POEI via l'appui d'OPCO 2i (tiers de confiance de France Travail).
- Promotion des métiers de l'industrie et des secteurs qui recrutent auprès des prescripteurs de l'emploi dans le cadre de l'Académie France Travail.
- Participation à l'amélioration continue du ROME 4.0 (fiches métiers) en lien avec les travaux des branches professionnelles.
- Développement des actions sur le territoire visant à promouvoir les métiers de l'industrie, notamment les métiers les plus en tension identifiés par les branches. ■

Commissions Territoire

En 2024, les Commissions Territoire ont organisé 43 réunions paritaires en région, offrant ainsi une véritable opportunité de dialogue social territorial interindustriel.

L'année 2024 a été marquée par :

→ **Le développement significatif d'actions de promotion et d'attractivité**

Les commissions ont favorisé la présence d'OPCO 2i lors de plus de 180 événements régionaux, tels que des salons d'orientation et d'emploi. Cette mobilisation a particulièrement mis en lumière la marque "Avec l'Industrie®, on a un avenir à fabriquer". En effet, la sensibilisation et la découverte des métiers se

jouent grâce à une proximité de terrain auprès des jeunes, des parents et des actifs.

→ **La réalisation d'études interindustrielles régionales et de plans d'action associés**

Ces études réunissent les membres des Commissions Territoire autour des enjeux prospectifs de leur région. Elles constituent le socle de leur feuille de route régionale et orientent leurs actions, notamment par le développement de partenariats.

→ **Le développement de partenariats opérationnels dans les régions**

Ces partenariats impliquent l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation, tels que France Travail, les Conseils Régionaux, les Rectorats, les CFA... ■



Frédéric Fabre

Administrateur OPCO 2i et membre de la Commission Territoire Occitanie

« En tant qu'administrateur OPCO 2i et membre actif de la Commission Territoire Occitanie, je tiens à souligner le rôle central de ces commissions dans la mise en œuvre concrète des politiques définies au niveau national.

Les thématiques portées par les commissions nationales – Alternance, Entreprises de moins de 50 salariés, Mesures d'urgence etc. – prennent tout leur sens lorsqu'elles sont traduites sur le terrain.

En 2024, la Commission Territoire Occitanie a permis non seulement de relayer ces politiques mais aussi de les ajuster au contexte régional, en s'appuyant sur des partenariats solides (l'État, le Conseil Régional, France Travail, le Rectorat, etc.), une dynamique interbranche et des projets concrets comme les actions PAM (les salons TAF, les salons des Métiers, les Nuits de l'Orientation, ID Métiers..) ou le panorama emploi-formation.

Ce paritarisme de proximité que nous faisons vivre lors de chaque commission favorise un dialogue constructif entre partenaires. Il permet une lecture fine des besoins des entreprises, notamment des TPE-PME industrielles, et contribue à renforcer l'attractivité des métiers de l'industrie dans nos territoires.

En 2024, notre commission a su maintenir une forte présence locale et a investi sur des projets à fort impact, en cohérence avec la feuille de route 2025. Cette dynamique est aussi reflétée par une satisfaction des entreprises dans la région Occitanie, comme le montre l'enquête annuelle. »



DANS NOS INSTANCES

Commission « GEPP & Observations »

1. Gestion rigoureuse du budget 2024

La Commission OPCO 2i a mis en place plusieurs mesures pour encadrer le budget 2024, notamment :

- Un suivi précis des engagements
- Des ajustements budgétaires avec l'annulation de projets non prioritaires et le lancement de nouveaux projets pour optimiser l'utilisation des fonds.
- Un processus de remontée des feuilles de route garantissant une allocation budgétaire efficace et transparente avec la définition de règles de calcul et la détermination de plafonds.

2. Promotion et Attractivité des Métiers

La Commission a impulsé diverses actions pour promouvoir les métiers de l'industrie :

- Campagne "Avec l'Industrie" : finalisation des premières saisons de la campagne, prise de connaissance des résultats intermédiaires, et sélection de nouveaux prestataires.
- Autres actions : partenariats pour des événements et initiatives visant à promouvoir les métiers de l'industrie, tels que Worldskills Lyon 2024, Tour de France de nos Industries, Semaine de l'Industrie, et Mondial des Métiers.

3. Études interindustrielles nationales

La Commission a mené plusieurs études interindustrielles nationales pour analyser les dynamiques de l'emploi, des compétences et de la formation :

- Réactualisation de l'étude interindustrielle nationale avec l'analyse approfondie de nos data alternance : « Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie ». Voir page 14 et QR code ci-dessous.
- Besoins en Compétences des Métiers d'art, une étude importante pour identifier les compétences nécessaires dans les métiers d'art.
- Impact de l'IA sur les Emplois Cadres dans l'Industrie, une étude en partenariat avec l'APEC pour comprendre comment l'intelligence artificielle transforme les emplois cadres de l'industrie.
- Reconversion Professionnelle via l'Observatoire des Transitions Professionnelles, une étude qui vise à identifier les leviers des transitions professionnelles des actifs vers les métiers industriels.

4. Innovation et Adaptation

- ROME 4.0 : un accompagnement des branches sur les mises à jour du répertoire des métiers afin de s'assurer qu'il reflète bien les évolutions du marché du travail.



Arnaud Chouteau

Président de la Commission GEPP & Observations

« L'année 2024 a été riche et intense pour les membres de la Commission GEPP & Observations d'OPCO 2i. Nous avons veillé collectivement à assurer une gestion efficace des ressources qui nous sont confiées, à continuer nos actions ambitieuses pour promouvoir les métiers de l'industrie, et à mener des études nationales et régionales pour comprendre les besoins en compétences et en formation et anticiper les besoins futurs de l'interindustrie. »

17 245 M€

de budget pour un engagement
de 17 465 millions d'euros

- Un partenariat avec le Centre d'Accès Sécurisé aux Données, afin d'utiliser des données fiables et sécurisées pour ses études et observations
- La création d'un outil d'exploitation dynamique des données, qui se veut une innovation majeure pour analyser les données sur les entreprises, l'emploi et la formation, afin de prendre des décisions éclairées. Sa finalisation est prévue en juin 2025. ■



« Bilan et évolution de l'alternance dans l'interindustrie »



Étude « Impact de l'IA sur les Emplois Cadres dans l'Industrie »

Promotion et attractivité des métiers

La Commission a impulsé de nombreuses actions interindustrielles pour la promotion de l'industrie auprès des jeunes (deux exemples ci-dessous et voir pages 19 à 21).

Je filme ma formation & Je filme le métier qui me plaît

Ces deux concours organisés chaque année avec le soutien des ministères de l'Éducation et du Travail sont une opportunité de valoriser des formations et des métiers, et de développer les compétences des élèves autour d'un projet pédagogique porteur.

OPCO 2i est partenaire de ce concours en proposant une catégorie Avec l'Industrie®.

Le concept : les candidats filment leur formation ou un métier à travers la réalisation d'une vidéo de 3 minutes maximum, avec l'aide d'un adulte référent (enseignant, formateur, conseiller emploi, etc.).

Le concours Je filme le métier qui me plaît en chiffres pour la catégorie Avec l'Industrie® :

- ▶ 105 films en sélection officielle
- ▶ 155 établissements participants
- ▶ CLAP D'OR pour « Dans la peau d'une ingénierie en simulation » - Lycée polyvalent Jean Baptiste Schwilgué à Sélestat
- ▶ Au global, les vidéos en sélection officielle ont cumulé 1,2 million de vues et généré 254 articles de presse.



Le concours **Je filme ma formation** en chiffres pour la catégorie Avec l'Industrie® :

- ▶ 143 films en sélection officielle
- ▶ 141 établissements participants
- ▶ CLAP D'OR pour « BUT Génie Biologique », IUT de Sénart-Fontainebleau (site Sénart) à Lieusaint
- ▶ Au global, les vidéos en sélection officielle ont cumulé 860 000 vues et généré 171 articles de presse.



Pour découvrir le film
« Dans la peau d'une
ingénierie en simulation »

Pour découvrir le film
« BUT Génie Biologique »



Apprentiscène 2024

OPCO 2i, engagé au quotidien pour accompagner et faciliter le recrutement en alternance dans l'industrie, a renouvelé en 2024 son partenariat avec Apprentiscène. En effet, cet événement national est une formidable occasion de valoriser l'apprentissage et les métiers de l'industrie, en les présentant sous un angle nouveau, qui parle aux jeunes. Le 28 mai, 71 alternants issus de 13 CFA formant aux métiers de l'industrie sont ainsi montés sur les planches du Théâtre Libre à Paris, en faisant preuve d'humour et de poésie pour parler de leurs métiers. Le jury composé de 12 personnalités de l'industrie, des médias et de la culture, a sélectionné deux équipes pour la grande finale inter-métiers du 30 mai :

- ▶ **L'UFA Apprentissage Avignon / Isle-sur-la-sorgue** pour la saynète « Édition spéciale intelligence artificielle »
- ▶ **L'UNICEM – Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction CAMPUS** pour la saynète « Construire ensemble »
- ▶ **Les chaudronniers de l'UFA Leonardo de Vinci – CFA académique de Poitiers** ont obtenu le coup de cœur du public.

La soirée était diffusée en live sur le site internet d'Apprentiscène et sur les réseaux sociaux.



Revivre la soirée spéciale
OPCO 2i dédiée aux métiers
de l'industrie.

DANS NOS INSTANCES

Commission « Certification professionnelle »

1

La Commission s'est engagée en 2024 sur les actions clés suivantes :

→ Un appui sur l'ingénierie de Certification

- Plusieurs dépôts au RNCP ont été réalisés chaque année, avec des projets en cours et terminés pour de nombreuses branches professionnelles.
- Lancement d'un nouveau marché pour l'ingénierie de certification couvrant 2025-2028, structuré autour de deux lots : étude d'opportunité et ingénierie de certification.

→ La mise en œuvre de la **certification Pix-Cléa Numérique** avec des opérations importantes de promotion auprès des entreprises

→ L'engagement dans le projet **Pix + Impacts** qui vise à développer des parcours de formation interactifs et contextualisés à l'industrie

→ **Le suivi de la réforme de la VAE** visant la création d'un service public unifié pour la VAE

→ Le maintien et le développement des outils de gestion des certifications **Certifi@ et GAC**

→ La communication et la promotion de l'offre de certifications des branches notamment via la publication des fiches CQP sur le site de l'Observatoire Compétences Industries.

Tout cela a été mené dans le cadre d'un suivi budgétaire resserré. ■

24
BRANCHES CERTIFICATRICES

+ de 310
CERTIFICATIONS PARITAIRES
(CQP-CCP-Titre à finalité professionnelle)

50 %
sont enregistrées au RNCP
ou au Répertoire Spécifique

+ de 10 000
CERTIFIÉ·ES PAR AN



Fabien Pons

Président de la Commission Certification

« 2024 est une année marquée par des avancées significatives et des efforts concertés pour améliorer la gestion des certifications professionnelles. La Commission que j'ai présidée a posé des bases solides pour continuer à améliorer et promouvoir les certifications professionnelles, notamment via les outils mis à disposition et les prestataires retenus pour appuyer les branches sur l'ingénierie de certification.

Les résultats issus des suivis de cohortes démontrent l'efficience des certifications de branches dans le parcours des salariés de l'industrie. La certification est un levier essentiel de la sécurisation des parcours professionnels. »

L'outil GAC (Gestion des Certifications)

Le GAC est un outil essentiel pour la gestion des certifications. Il vise à assurer un suivi efficace des projets et des certifiés. Plusieurs actions ont été entreprises pour améliorer et structurer son fonctionnement via :

- ▶ L'allocation de fonds pour le développement et la maintenance de l'outil.
- ▶ Le recours à une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour le lancement d'appels d'offres afin de sélectionner les prestataires adéquats à son développement.
- ▶ Le transfert de l'hébergement vers le prestataire d'OPCO 2i.

Le suivi de cohortes des certifiés

Ce suivi réalisé pour répondre aux exigences de France Compétences montre l'impact positif des certifications sur l'emploi et la carrière des certifiés, ainsi que les bénéfices en termes de reconnaissance professionnelle et de progression salariale.

Il établit un bilan global et par branche des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP). Les participants sont sondés depuis le début des suivis de cohortes, 6 mois et 24 mois après l'obtention de la certification.

► Taux d'emploi :

- 89 % des participants sont en emploi 6 mois après l'obtention de leur certification.
- 88 % sont en emploi au moment de l'enquête.

► Rôle de la certification :

- 82 % des bénéficiaires jugent que la certification a joué un rôle positif dans leur parcours professionnel.
- 76 % des emplois occupés à 6 mois correspondent aux emplois visés par la certification.
- 71 % des emplois au moment de l'enquête correspondent aux emplois visés par la certification.



Les dépôts auprès de France Compétences depuis 2020

- **2020** : 8 dépôts (nouvelle demande ou renouvellement) pour 3 branches
- **2021** : 25 dépôts (nouvelle demande ou renouvellement) pour 4 branches
- **2022** : 67 dépôts (nouvelle demande ou renouvellement) pour 7 branches
- **2023** : 31 dépôts (nouvelle demande ou renouvellement) pour 8 branches
- **2024** : 61 dépôts (nouvelle demande ou renouvellement) pour 8 branches

Ces chiffres démontrent un engagement continu et croissant dans le dépôt de certifications au RNCP, reflétant les efforts de la commission Certification d'OPCO 2i pour soutenir les branches professionnelles dans leurs démarches de certification.

DANS NOS INSTANCES

Commission « Dispositifs mesures d'urgence, indépendants et dispositifs transitoires »

Depuis 2020, cette commission suit avec beaucoup d'attention les accords négociés par les branches professionnelles sur le volet des mesures d'urgence. Les ressources mobilisables par OPCO 2i sont primordiales pour accompagner les entreprises et les salariés confrontés à des difficultés économiques. La gouvernance paritaire de la commission a cherché en 2024 à renforcer l'accès aux cofinancements et l'optimisation des ressources.

Cofinancements

→ Convention FNE « Transitions Industrie »

En 2024, les engagements ont atteint 54,6 M€ pour 65 044 stagiaires et 6 045 entreprises. Les priorités de formation incluent des domaines tels que l'ERP, l'intelligence artificielle, l'hydrogène, les commandes numériques et la cybersécurité.

→ Fonds de Transition Juste

Le Fonds de Transition Juste a vu des engagements progressifs dans les six régions concernées. Cependant, la consommation des fonds a été limitée par des critères de mise en œuvre complexes.

→ FSE

La Commission a attendu la publication de l'appel à projets du FSE pour 90 M€ mobilisables en 2024-2025.

→ Projet CO2i Inter Industrie

Le projet, lancé en 2023, a continué de progresser en

2024 avec le lancement des premières actions : la création de l'outil d'autodiagnostic emploi-compétences des entreprises en lien avec la décarbonation et le lancement des prestations de diagnostics et d'accompagnements dédiées. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) Compétences et Métiers d'Avenir, France 2030 et est suivi par un COTECH (comité technique) paritaire dont les membres sont notamment issus de la Commission.

Mesures d'urgence

→ Engagements et projections

Pour 2024, un budget prévisionnel de 11 M€ a été établi, avec des engagements atteignant 9,7 M€. La Commission a recommandé un budget de 20 M€ pour 2025, en raison des difficultés conjoncturelles rencontrées par l'industrie.

→ Nouvelles demandes de financement

La Commission a examiné et validé les demandes de financement pour deux nouveaux accords de branches : distribution des Industries Papier Carton et Métallurgie en région Grand Est.

Et en parallèle, elle a doté les accords de branches qui couvraient 2024 : Fabrication Mécanique du Verre, Métallurgie Hauts-de-France, Métallurgie Bourgogne-Franche-Comté, Cristal-Verre et Vitrail, Métallurgie Bretagne, Tuiles & Briques, Chaussures et articles chaussants, Couture Parisienne, Fabrication de l'ameublement, Fabrication Mécanique du Verre.



Serge Bornarel

Président de la Commission

« Depuis 2023, nous constatons une forte augmentation des demandes, dans un contexte où en parallèle, nous subissons une baisse significative des ressources. L'industrie, via son OPCO, a pu bénéficier de ressources importantes par l'État au moment de la crise COVID et par la suite pour appuyer la relance de l'industrie.

Cependant, force est de constater que depuis 2023, les moyens alloués ne sont malheureusement plus à la hauteur des enjeux rencontrés par l'industrie : relocalisation, décarbonation, électrification des véhicules, coût de l'énergie, concurrence internationale... Les ressources mobilisables par OPCO 2i sont primordiales pour accompagner les entreprises et les salariés confrontés à ces difficultés.

Malgré les défis et les contraintes, notre commission reste déterminée à soutenir les entreprises et les salariés de l'industrie. Elle continue à travailler pour optimiser les ressources disponibles et répondre aux besoins urgents des branches de l'industrie. »

POEC et partenariats emploi

→ Engagements POEC

En 2024, les engagements ont varié, avec une baisse des besoins remontés en novembre, atteignant 10,9 M€ pour un budget prévisionnel de 12 M€.

→ Partenariats emploi

La Commission a proposé et validé plusieurs partenariats, notamment avec l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et l'APEC. Ces partenariats visent à améliorer la collaboration et les interactions au niveau national et régional, à promouvoir l'emploi cadre, et à favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des cadres et à outiller les entreprises sur les sujets liés à l'illettrisme et à l'illectronisme. ■

Commission « Alternance »

En 2024, la Commission Alternance a travaillé sur les sujets suivants :

→ **Amélioration de la connaissance sur l'alternance**

via :

- L'amélioration du reporting de l'activité
- L'étude Bilan Alternance 2020-2023 réalisée par l'Observatoire Compétences Industries

→ **Soutien aux investissements CFA**

Le soutien aux investissements des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) est un axe stratégique majeur porté par cette Commission. Les investissements réalisés permettent de moderniser les infrastructures, d'améliorer les équipements pédagogiques et de renforcer les capacités d'accueil des CFA, contribuant ainsi à la qualité de la formation dispensée.

La Commission a souhaité sécuriser les procédures de paiement et de contrôle. Une convention financière relative aux investissements des CFA a été mise en place pour encadrer les modalités de financement et de gestion des projets d'investissement.

Un bilan des investissements CFA de 2020 à 2024 a été réalisé, par nature d'investissements, par branches et par région.

→ **2i Contrat pro accompagné**

Dans le cadre d'un appel d'offres 2024-2027, le dispositif 2i Contrat pro accompagné a été piloté et sécurisé avec succès. Les mesures mises en place ont garanti une gestion efficace et une sécurisation optimale du programme, assurant ainsi la continuité et la qualité de l'accompagnement auprès des entreprises.

→ **Suivi budgétaire resserré**

La Commission a dû s'adapter à un changement de règle dans le calcul de la dotation par France Compétences, baissant fortement les ressources des fonds alternance non péréquables. Des arbitrages ont été proposés au Conseil d'administration d'OPCO 2i visant à réduire puis à suspendre l'exercice de la fonction tutorale. ■





Pascal Fremont

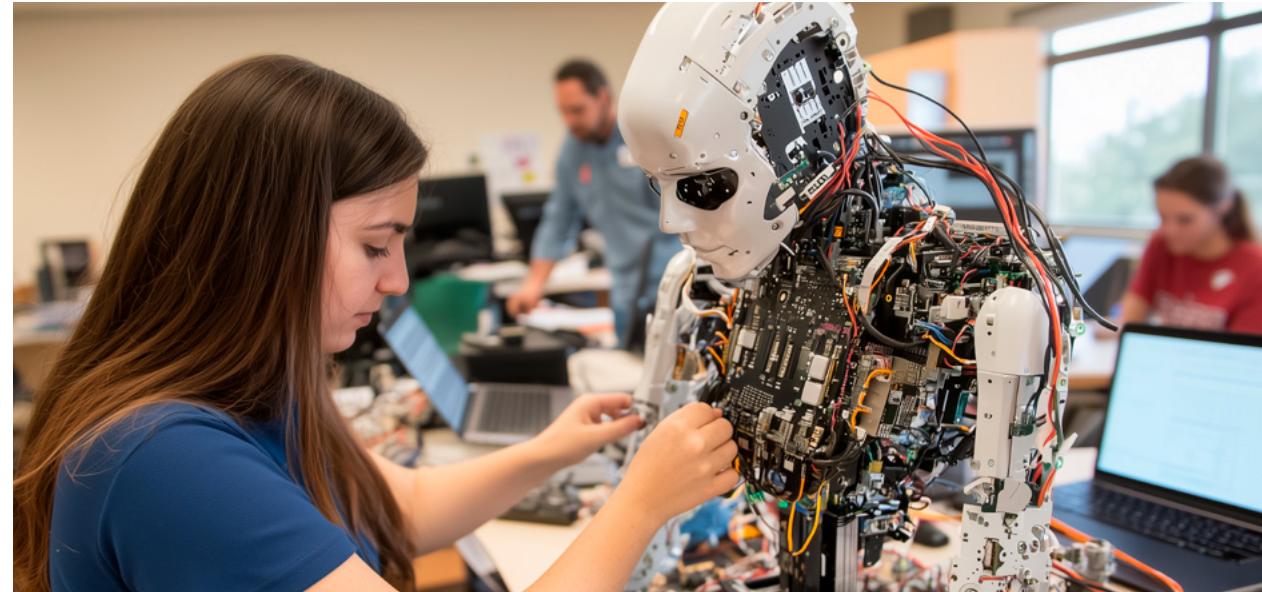
Président de la Commission Alternance

« La Commission Alternance a travaillé avec détermination sur plusieurs axes stratégiques pour renforcer et améliorer le dispositif d'alternance.

Le soutien aux investissements des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) a été un axe majeur de notre travail. La sécurisation des procédures de paiement et de contrôle, ainsi que la mise en place d'une convention financière, ont pour objectif de garantir une gestion rigoureuse et transparente des fonds alloués. Confrontés à des changements de règle, nous avons réussi à surmonter les difficultés et à garder le cap pour continuer à offrir une formation de qualité aux alternants. Dans ce contexte, les équipes centrales et régionales d'OPCO 2i ont fait preuve d'une focalisation et d'une abnégation sans faille.

La suppression des aides sur les contrats de professionnalisation et l'encadrement des niveaux de prise en charge sont venus impacter la dynamique lancée depuis plusieurs années.

DANS NOS INSTANCES



Commission « Aide au développement des compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés »

En 2024, les engagements au titre du Plan de développement des compétences s'élèvent à 45 M€ soit une diminution de près de 13 % par rapport à l'année 2023. Cette diminution qui se poursuit depuis plusieurs années, est une conséquence du recul de la

dotation de France Compétences. Elle a conduit la Commission Aide au développement des compétences de moins de 50 salariés à revoir les taux de prise en charge, passant de 10 000 € maximum par an par entreprise en 2022 à 6 000 € en 2024.

19 159
ENTREPRISES
ont eu recours
à un financement PDC -50
*soit 23,5 % des entreprises
de moins de 50 salariés.*

123 686
STAGIAIRES
ont été formés
*soit 13 % des salariés
des entreprises
de moins de 50 salariés.*



Frédéric Fabre

**Président de la Commission
« Aide au développement des compétences
pour les entreprises de moins de 50 salariés »**

« L'année 2024 a été placée sous le signe de l'expérimentation et de l'adaptation. Dans la continuité des travaux engagés en 2023, nous avons lancé un test ambitieux autour des formations Sauveteur Secouriste du Travail (SST) sur trois territoires : Grand Est, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine. Ce dispositif avait pour objectif d'offrir aux entreprises de ces régions la possibilité de bénéficier d'une prise en charge pour la formation SST de leurs salariés, en passant par des organismes sélectionnés par appels d'offres dans le cadre du catalogue « 2i Actions Clés en Main ».

Tout au long de l'année, nous avons assuré un suivi rigoureux des actions menées, permettant d'identifier des leviers d'amélioration. L'analyse des résultats en fin d'année nous a conduits à repenser nos conditions de prise en charge, avec la volonté de répondre de manière plus large et inclusive aux besoins des TPE et PME.

Cette réflexion nous ouvre d'autres pistes de travail, notamment sur notre capacité à mener une meilleure négociation des tarifs, afin d'offrir des solutions toujours plus accessibles et adaptées aux réalités du terrain. »



RÉSULTATS 2024

(SECTION ET CONSOLIDÉ EN M€)

- ▶ Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 5 juin 2025 et approuvés par l'Assemblée Générale du 26 juin 2025.
- ▶ Une activité soutenue en dépit d'une légère baisse.
- ▶ Un résultat bénéficiaire de 2,03 M€ (-6,4 M€ en 2023).

1

| | en M€ | ALTERNANCE | PDC | VOLONTAIRE | CONVENTIONNEL | CPF | TOTAL 2024 | TOTAL 2023 |
|--|-----------------|--------------|---------------|--------------|---------------|------------|------------------|------------------|
| PRODUITS DE FORMATION | 1 270,9 | 43,1 | 277,6 | 16,4 | 0,0 | 0,0 | 1 607,95 | 1 629,99 |
| dont dotations et collectes | 745,5 | 38,3 | 216,6 | 16,4 | | | 1 016,79 | 1 020,55 |
| dont subventions | 525,4 | | 54,5 | | | | 579,88 | 598,65 |
| dont autres produits | | 4,8 | 6,5 | | | | 11,29 | |
| dont reprises de provisions Fonds dédiés | | | | | | | 0,00 | 10,80 |
| CHARGES DE FORMATION | -1 182,5 | -41,7 | -268,7 | -15,0 | 0,7 | 0,7 | -1 507,14 | -1 540,87 |
| dont décaissement charges de formation | -1 197,3 | -46,5 | -319,0 | -18,1 | -0,2 | -0,2 | -1 581,01 | -1 606,04 |
| dont provision charges de formation | 53,7 | 4,8 | 55,8 | 3,8 | 0,9 | 0,9 | 118,99 | 103,13 |
| dont autres dépenses | -38,9 | | -5,6 | -0,7 | | | -45,12 | -37,95 |
| dont reversement France Compétences | | | | | | | | |
| dont reversements des disponibilités excédentaires | | | | | | | | -0,01 |
| dont provisions (EFF+subv) | | | | | | | | |
| RÉSULTAT DE FORMATION | 88,4 | 1,4 | 8,9 | 1,4 | 0,7 | 0,7 | 100,81 | 89,12 |
| RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT | -93,1 | -2,5 | -2,0 | -1,2 | 0,0 | 0,0 | -98,78 | -95,52 |
| RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE | -4,7 | -1,1 | 6,8 | 0,3 | 0,7 | 0,7 | 2,03 | -6,40 |



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2024

- ▶ La COM 2024 s'inscrit dans le cadre de la Convention 2023-2025.
- ▶ Les résultats 2024 permettent d'être en deçà des différents plafonds fixés pour l'année.

| | en € | TAUX DE LA COM | PLAFONNEMENT COM | FRAIS RÉALISÉS (résultats de fonctionnement) | TAUX RÉALISÉ |
|-------------------------|--|----------------|------------------|--|--------------|
| FRAIS DE GESTION | Frais de collecte des contributions | | | 131,3 | 0,01% |
| | Transport, hébergement, restauration des représentants paritaires | | | 111,7 | 0,01% |
| | Frais de gestion administrative des dossiers | | | 20 351,4 | 1,32% |
| | TOTAL FRAIS DE GESTION | 1,55% | 23 740,8 | 20 594,3 | 1,34% |
| FRAIS DE MISSION | Accompagnement des branches et conventions de coopération | | | 23 219,0 | 1,51% |
| | Détermination niveau de prise en charge des contrats en alternance | | | 507,1 | 0,03% |
| | Observatoires prospectifs | | | 5 776,3 | 0,37% |
| | Ingénierie de certification, études et recherches | | | 2 776,2 | 0,18% |
| | Frais d'information-conseil, de pilotage de projet et de service de proximité, accompagnement hors coût des diagnostics en entreprises | | | 18 224,6 | 1,18% |
| | Frais d'accompagnement et coûts des diagnostics des entreprises | | | 26 858,7 | 1,74% |
| | Frais engagés pour le contrôle qualité des formations dispensées | | | 826,7 | 0,05% |
| | TOTAL FRAIS DE MISSION | 5,49% | 85 891,8 | 78 188,7 | 5,07% |
| | TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT | | 109 632,6 | 98 783,0 | 6,41% |

| | en M€ | TOTAL FRAIS DE GESTION | TOTAL FRAIS DE MISSION | COM 2024 |
|----------------------------------|-------|------------------------|------------------------|-------------|
| Alternance | | 19,2 | 73,9 | 93,1 |
| PDC -50 | | 0,6 | 1,9 | 2,5 |
| Versements Volontaires | | 0,4 | 1,6 | 2,0 |
| Versements Conventionnels | | 0,4 | 0,8 | 1,2 |
| COMPTE ANNUELS 2024 | | 20,6 | 78,2 | 98,8 |



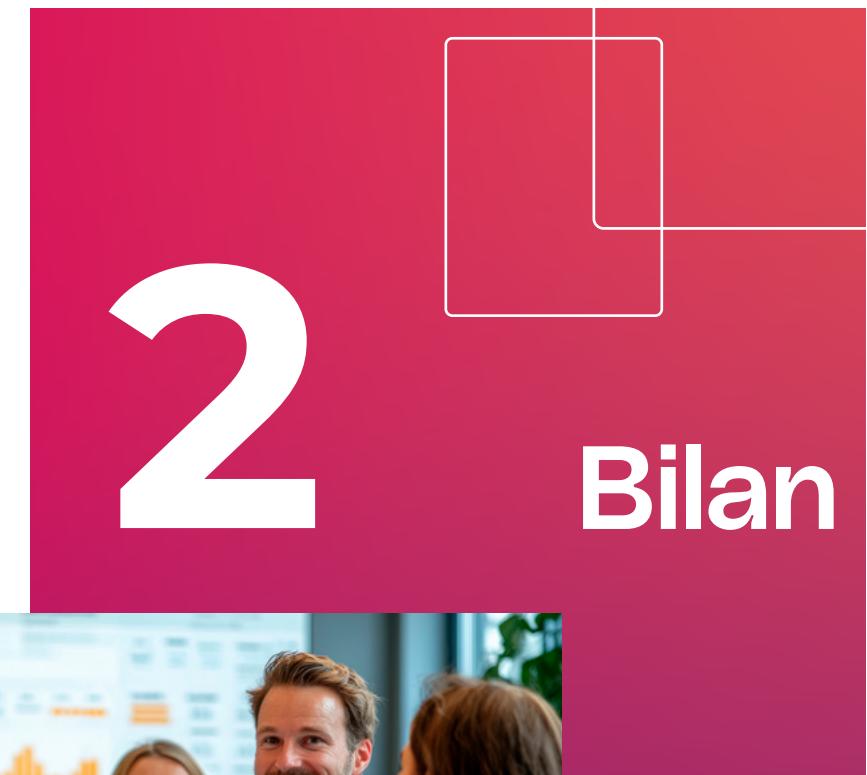
Les entreprises font face aux **difficultés de recrutement et aux défis des transitions** écologique, numérique, énergétique. Les dispositifs de formation contribuent à **soutenir l'emploi et anticiper les compétences.**



2

Bilan

par dispositif



SOUTIEN À L'EMPLOI

| | |
|---|----|
| FNE Transitions Industrie | 54 |
| Fonds de Transition Juste | 56 |
| Mesures d'urgence | 57 |
| Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) | 58 |
| Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) | 60 |
| Plan de Développement des Compétences (PDC-50) pour les entreprises de moins de 50 salariés | 62 |

ALTERNANCE

| | |
|---------------------|----|
| Bilan 2023 | 64 |
| Investissements CFA | 68 |
| Partenariats | 70 |

SOUTIEN À L'EMPLOI

Transitions Industrie

Répondre aux enjeux

Cette dotation répond à deux priorités fixées par le ministère du Travail : soutenir la souveraineté nationale et répondre aux enjeux de la transition écologique et de la transition numérique. Les entreprises de l'industrie doivent développer les compétences de leurs salariés pour s'adapter aux évolutions des marchés et aux nouvelles contraintes légales. La transition écologique représente un enjeu stratégique majeur pour l'ensemble des entreprises industrielles : à la fois pour elles-mêmes, leur décarbonation, leur consommation énergétique, la gestion de leurs déchets..., mais aussi pour les solutions qu'elles concevront et fabriqueront pour l'ensemble de l'économie. Elle pousse les entreprises industrielles à des choix forts, aux évolutions de leurs procédés, à l'innovation. Pour répondre à cet enjeu, OPCO 2i a contribué au financement des formations en lien avec des projets innovants, diffusion du numérique, nouvelles technologies de production, fabrication additive, robotique, réalité virtuelle ou augmentée, logiciels de conception, etc.

21 M€ en 2024

En mai 2024, OPCO 2i a bénéficié d'une subvention de 21 M€ de la part du ministère du Travail et des Solidarités pour accompagner l'ensemble des transitions numériques et écologiques. Le montant était de 75 M€ en 2023.

Les financements accordés aux entreprises en début d'année dans le cadre du FNE Transitions Industries se sont faits sur le reliquat de l'enveloppe 2023. L'enveloppe 2024 a été entièrement engagée et au global

la subvention FNE a permis de former 74 729 stagiaires au sein de 6 475 entreprises. L'engagement moyen par entreprise est de 5 622€.

Maturité des entreprises

Concernant la transition écologique, le niveau de maturité des entreprises accompagnées semble plus important qu'en 2023. On observe en effet moins de formations dites de « déclenchement » (fresque du climat, lancer une démarche RSE, etc.) et davantage de formations en lien avec les procédés industriels. On constate également une augmentation des formations « cœur de métier industriel », en lien avec :

- Les produits (motorisation électrique, production d'équipements photovoltaïque, etc.)
- La transformation des procédés de fabrication (organisation de la production, rationalisation de la production, etc.). ■



FNE Transitions Industrie



nombre d'entreprises bénéficiaires

6 475

5 110 en 2023



engagement initial

47,77 M€

dont 27,56 M€ de reliquat 2023

45,56 M€ en 2023



nombre de stagiaires

74 729

77 719 en 2023



coût moyen par stagiaire

639 €

586 € en 2023



La transition écologique au cœur de l'entreprise Bontoux

La PME est engagée depuis plusieurs années dans une démarche RSE et la formation des collaborateurs est essentielle. L'entreprise a pu accélérer dans ses projets grâce à l'accompagnement et aux financements d'OPCO 2i.

Située en Drôme provençale, Bontoux est une entreprise familiale localisée à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze. Producteur d'huiles essentielles depuis 1898, elle est spécialisée dans les matières premières aromatiques à destination des industries de la cosmétique, de la parfumerie ou de l'agro-alimentaire. Implanté mondialement, le Groupe Bontoux produit et propose plus de 200 références d'huiles essentielles et d'extraits naturels, et compte 200 collaborateurs dans le monde.

Démarche RSE*

En 2016 l'entreprise Bontoux décide de structurer sa démarche de développement durable autour de 4 orientations stratégiques, avec la création d'un comité d'orientation de développement durable pour piloter ses axes de progrès. L'entreprise s'engage alors dans une démarche RSE.

- ▶ Environnement : être une entreprise engagée dans la préservation de l'environnement, des territoires et des paysages ;
- ▶ Responsable : s'approvisionner de manière durable et équitable dans le respect des hommes et des écosystèmes ;
- ▶ Local : être une entreprise citoyenne engagée localement ;
- ▶ Collectif : construire un modèle durable avec les partenaires, les collaborateurs et faire évoluer les engagements collectivement.

Nouvelles obligations

Cette démarche de transition est apparue nécessaire à mener, face à l'évolution constante des directives réglementaires en matière environnementale et notamment les nouvelles obligations de communiquer annuellement sur le sujet RSE pour les grandes entreprises et les PME cotées en bourse.

Accompagnement d'OPCO 2i

Le fonds Transitions Industrie a été une véritable opportunité, permettant à l'entreprise d'accélérer sur le sujet RSE. Le travail mené avec la conseillère OPCO 2i du site de Valence a permis une mise en œuvre efficace du projet : accompagnement dans la rédaction d'argumentaires, dans le choix des prestataires, dans l'optimisation des solutions financières... L'entreprise a également pu s'appuyer sur le catalogue de formation 2i Actions Clés en Main, avec une gestion des démarches administratives par OPCO 2i. De plus, la transmission des documents via le portail de services Mon Compte 2i a pu garantir la fluidité dans les échanges. Au final, l'accompagnement d'OPCO 2i a permis à l'entreprise Bontoux de gagner du temps et de bénéficier de financements, d'écoute et de conseils.

Et après ?

L'objectif est la pérennisation de la démarche : avec la formation des référents fresque du climat, tous les collaborateurs sont entrés dans le projet et les futurs salariés le seront aussi. La formation fait toute la différence !

*responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

Propos recueillis auprès de Nathalie GONCALVES, Directrice des ressources humaines et Krystel BAKIEJ, Assistante ressources humaines.



Bontoux - 2024

Fonds de Transition Juste

Le fonds de transition juste (FTJ) est un fonds européen visant à accompagner la transition énergétique et industrielle des territoires concernés par de fortes émissions de CO₂, afin d'atteindre l'objectif européen de neutralité carbone en 2050.

Les territoires ciblés concentrent près de 70% des émissions de CO₂ industrielles et énergétiques et 18% de l'emploi industriel. OPCO 2i bénéficie de subventions attribuées par les DREETS sur 6 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, PACA, Pays de la Loire. Il s'agit d'accompagner les entreprises industrielles concernées via la formation des salariés, dans un objectif de reconversion ou d'adaptation des compétences à la décarbonation des processus de production et à la transformation du secteur.

Les codes NAF visés sont :

- 19 : Cokéfaction et raffinage ;
- 20 : Industrie chimique ;
- 23 : Autres produits minéraux non métalliques ;
- 24 : Métallurgie ;
- 35 : Production d'énergie (uniquement les centrales à charbon)

Le fonds de transition juste a permis d'accompagner, en 2024, 281 entreprises et leurs fournisseurs ainsi que 10 723 salariés.

SOUTIEN À L'EMPLOI



La décarbonation au cœur des projets

En mettant l'accent sur le recyclage de l'acier et en changeant ses modes de fabrication, ArcelorMittal vise à réduire son empreinte carbone de manière significative. La formation des salariés est primordiale et les aides apportées par le Fonds de Transition Juste sont un appui essentiel.

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, ArcelorMittal s'est engagé dans une démarche de décarbonation avec pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Dans ce cadre, ArcelorMittal France a pour stratégie de transformer en profondeur sa manière de produire l'acier tout en conservant ses capacités de production.

Pour atteindre ses objectifs, ArcelorMittal France met en œuvre plusieurs leviers complémentaires pour réduire progressivement ses émissions de CO₂ :

- ▶ Augmenter le recyclage de l'acier usagé
- ▶ Changer les processus d'élaboration de l'acier grâce à l'installation notamment de fours électriques, cœur de la décarbonation
- ▶ Capturer, purifier pour réutiliser ou stocker le CO₂ résiduel

« La formation de nos salariés des sites Hauts-de-France est primordiale dans le déploiement et la réussite de ces projets, notamment dans le cadre du changement de processus de fabrication. Les aides apportées par le Fonds de Transition Juste sont un appui essentiel à la réalisation de ces formations. Pour un budget formation global de 1,2 M€, 600 000 € sont issus du FTJ. A ce jour, pour les sites des Hauts-de-France, nous avons réalisé 42 000 heures de formation pour 1 779 salariés. Pour 2024, les aides perçues nous ont permis de réaliser 20 % de nos formations. » souligne Nathalie Undereiner, Manager Support Opérationnel Formation du Département Formation et Développement d'ArcelorMittal France.

Fonds de transition juste



nombre d'entreprises bénéficiaires

281

16 en 2023



engagement initial

4,7 M€

0,25 M€ en 2023



nombre de stagiaires

10 723

178 en 2023



coût moyen par stagiaire

439 €

1 395 € en 2023



Digitalisation et réduction des émissions de CO2 pour TechnicoFlor

Le groupe TechnicoFlor, spécialiste des compositions parfumées, a bénéficié du fonds de transition juste, proposé par OPCO 2i. Ce soutien à la formation a permis à l'entreprise de poursuivre sa réduction des émissions de CO2 et sa digitalisation.

Créé et dirigé par François-Patrick Sabater en 1981, TechnicoFlor est un groupe familial spécialisé dans la création de compositions parfumées, d'extraits végétaux, de matières premières aromatiques et d'arômes alimentaires. TechnicoFlor Parfums fournit depuis près de 40 ans les plus grands noms de la parfumerie et de la cosmétique. Il distribue ses produits dans plus de 70 pays et emploie 230 collaborateurs. Le siège est basé à Marseille et le groupe compte divers sites à l'international.

Matières premières

TechnicoFlor est engagé dans une stratégie de réduction d'émissions de CO2. Pour cela l'entreprise mène un plan d'action en formant les équipes, notamment sur le poste des matières premières qui représente 75 % des émissions de CO2. Ces actions de formation portent sur l'utilisation des matières premières décarbonées et le process bas carbone, ainsi que sur l'utilisation du produit pour limiter l'impact carbone tout au long du processus de transformation de la matière.

Nouvel ERP*

Afin de combiner efficacité opérationnelle et responsabilité environnementale, une politique de digitalisation est également menée, notamment à travers la mise en place d'un nouvel ERP. Cette démarche de

transformation digitale englobe l'ensemble des processus de l'entreprise et donc l'ensemble des équipes.

Formation et adhésion des équipes

Pour que cette transition soit réussie et garantir une utilisation optimale des nouveaux systèmes de production, la formation des salariés est essentielle. Celle-ci permet également de renforcer l'adhésion des équipes à cette nouvelle vision opérationnelle et stratégique du groupe.

Accompagnement d'OPCO 2i

Afin de soutenir l'entreprise dans son effort de formation, et après analyse du plan de développement des compétences, la conseillère OPCO 2i a orienté l'entreprise vers le dispositif Fonds de Transition Juste, en l'accompagnant sur le volet administratif puis dans la mise en place de formations adaptées. Ce soutien a permis à l'entreprise de poursuivre son investissement pour sa transition écologique via le développement des compétences des collaborateurs.

*Un système ERP (Enterprise resource planning) est un type de logiciel que les entreprises utilisent pour gérer leurs activités quotidiennes telles que la comptabilité, les achats, la gestion de projets.

Mesures d'urgence

OPCO 2i est le seul OPCO à permettre la mobilisation d'une partie des fonds de l'alternance pour les branches qui signent un accord dédié aux mesures d'urgence pour l'emploi, comme le permet le code du travail. Ces accords sont signés pour deux ans.

En 2024, les fonds mobilisés ont permis d'accompagner des branches pour lesquelles les accords se poursuivaient (10 accords nationaux et 14 accords territoriaux) mais aussi pour de nouveaux accords (6 accords dont 1 accord national et 5 accords territoriaux).

Ces budgets mobilisés sont dédiés aux entreprises qui connaissent de graves difficultés économiques conjoncturelles dans le développement des compétences de leurs salariés, afin de garantir leur employabilité et accompagner des stratégies industrielles.

La crise énergétique qui a débuté en 2023 s'est poursuivie en 2024 et a impacté fortement l'industrie. En particulier les branches du Verre, de l'Industrie papier carton, de la Fabrication de l'ameublement, des Panneaux à bases de bois, des Tuiles et briques, de la Métallurgie, etc. Ces branches mobilisent les mesures d'urgence comme un levier pour faire face à ces graves difficultés. ■

Mesures d'urgence



nombre d'entreprises bénéficiaires

605

1 037 en 2023



engagement initial

9,4 M€

15,3 M€ en 2023



nombre de stagiaires

10 060

11 942 en 2023



coût moyen par stagiaire

932 €

1 281 € en 2023

Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)

L'année a été marquée par la mise en place de France Travail au 1^{er} janvier 2024, dans le cadre d'une réforme visant le plein emploi, en réponse aux besoins des entreprises et afin d'accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Deux dispositifs ont pu être mobilisés par les entreprises :

- POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective) : en réponse aux besoins de recrutement d'au moins deux entreprises sur un métier en tension dans un bassin d'emploi.
- POEI (préparation opérationnelle à l'emploi individuelle) : en réponse aux besoins de recrutement d'une entreprise ayant déposé une offre d'emploi à France Travail.

Avec une baisse de moitié environ de la subvention POEC par rapport à l'année précédente, le dispositif a permis de cibler, sans exclusivité, des publics prioritaires comme les demandeurs d'emploi peu qualifiés (sans baccalauréat ou inférieur à bac +2), allocataires de RSA, personnes en situation de handicap, seniors, tout en accompagnant les secteurs identifiés comme prioritaires au regard des tensions de recrutement.

Large déploiement de la POEI

Par ailleurs, la loi Plein Emploi inscrite dans le Code du Travail donne la possibilité aux OPCO d'être associés à l'instruction de la POEI. OPCO 2i a profité de cette opportunité pour déployer largement la POEI en tant que tiers de confiance sur l'année 2024 avec 850 demandeurs d'emploi (source OPCO 2i) formés sur les métiers en tension dans l'industrie. ■

Profil des stagiaires de la POEC



47 % de femmes
53 % d'hommes
32,9 ans d'âge moyen
(femme 35,3 ans
homme 30,8 ans)

Niveau de diplôme

- 8 %** ont un **niveau inférieur au Niveau III (BEP-CAP)**
- 36 %** ont un **niveau III (BEP-CAP)**
- 33 %** ont un **niveau IV (Bac)**
- 18 %** ont au minimum un **niveau V (Bac + 2)**





1^{ère} POEC pour la branche Carrières et matériaux !

Pour la première fois en France, deux entreprises de la branche Carrières et matériaux ont mobilisé la préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC) pour leurs recrutements. Un parcours de formation sur mesure a été élaboré par OPCO 2i, France Travail et les entreprises concernées, afin de permettre aux candidats d'être directement employables.

Dans un contexte d'activité soutenue, le secteur des carrières en Bretagne recherche des conducteurs d'engins, notamment sur le bassin de Vitré, de Fougères et de Rennes. Deux entreprises, Groupe Pigeon et Carrières des Lacs, ont ainsi exprimé le besoin de recruter huit conducteurs de tombereau (camion de 30 tonnes), à court et moyen terme.

La POEC, solution de recrutement

Pour trouver les compétences nécessaires, ces deux entreprises se sont tournées vers la solution de la POEC : former des demandeurs d'emploi, les qualifier et les intégrer durablement au sein de son organisation. Ce dispositif gagnant-gagnant permet aux demandeurs d'emploi de s'insérer et à l'entreprise de pourvoir des postes vacants sur un métier en tension. Il s'agit de la première POEC en France métropolitaine dans le secteur Carrières et Matériaux !

Création d'un parcours sur mesure avec OPCO 2i

Les formations à la conduite d'engins de chantier sont habituellement réalisées par des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) pour un public de moins de 30 ans ou des organismes de formation (pour un public supérieur à 18 ans). Or, sur le territoire, aucune formation spécifique n'est proposée pour des demandeurs d'emploi sur un modèle de formation continue. OPCO 2i Bretagne, France Travail et les entreprises ont donc élaboré en huit mois un projet sur mesure :

- ▶ 19 candidats se sont présentés aux séances d'information collectives
- ▶ 8 demandeurs d'emploi dont 1 femme, ont été retenus par France Travail, avec l'appui du responsable de l'organisme de formation Ouest Formation CBTP.



Rubi Cuir recrute en formant des candidats non qualifiés

Pour répondre à ses besoins de recrutement, l'entreprise Rubi Cuir a mis en place une POEC et un parcours d'intégration AFEST, avec l'accompagnement d'OPCO 2i. Catherine PIERUNEK, Responsable RH, explique dans une vidéo sa démarche et les résultats concrets dans son entreprise.

L'entreprise Rubi Cuir, basée à Périgueux, compte 220 salariés et fabrique des composants pour la maroquinerie de luxe. Rubi Cuir a grandi très vite et a dû recruter de nombreux salariés. Avec l'accompagnement d'OPCO 2i, l'entreprise a mis en place une POEC : des candidats de tous métiers, sourcés par France Travail ont été formés pour devenir maroquiniers. Ces formations ont permis de rendre ces personnes opérationnelles sur les postes de travail. À l'issue de la formation, elles ont été recrutées en contrat de professionnalisation. Le dispositif AFEST a également été mis en place pour former de nouveaux salariés.

Découvrez le témoignage vidéo



Les métiers les plus visés par les formations en POEC en 2024

1. Opérateur de fabrication (maroquinier)
2. Couturier - mécanicien en confection
3. Piqueur en maroquinerie
4. Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
5. Ouvrier de la métallurgie
6. Soudeur
7. Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
8. Opérateur de fabrication dans les industries chimiques
9. Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons
10. Agents qualifiés de traitement thermique et de surface

Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

Renforcer l'accompagnement des TPME dans la gestion des compétences

Dans le cadre du dispositif de diagnostic et accompagnement RH des TPME (entreprises de moins de 250 salariés), des outils et des ressources ont été développés pour aider les entreprises à évaluer et à anticiper leurs besoins en compétences. Cela comprend des analyses approfondies des métiers, des secteurs d'activité et des tendances du marché du travail.

Identifier les besoins

Cette démarche se construit en étroite collaboration avec les entreprises pour identifier clairement leurs besoins et les mettre en relation avec le bon prestataire conseil qui saura les accompagner dans la gestion des parcours professionnels de leurs salariés, avec la mise en place de dispositifs pour favoriser la mobilité interne, le développement des compétences et l'évolution des carrières. Cela peut passer par des programmes de mentorat, des bilans de compétences, ou encore de formations spécifiques pour préparer les employés à des changements de poste ou à des promotions internes.

Concevoir des plans de développement des compétences

Ces démarches conduisent également à concevoir des plans de développement des compétences sur mesure, adaptés aux besoins spécifiques des TPME. Ces plans de développement des compétences

peuvent inclure des programmes de développement des compétences techniques, mais aussi des formations axées sur les soft skills, telles que la communication, la gestion du temps et le travail en équipe.

Intégrer la transition écologique

Parallèlement, les TPME sont encouragées à intégrer une perspective de transition écologique dans leur gestion des compétences et des emplois. Cela implique de développer des compétences liées à la durabilité, telles que la gestion des déchets, les énergies renouvelables, ou encore l'éco-conception. En combinant ces différentes approches, OPCO 2i vise à renforcer la compétitivité des TPME tout en contribuant à une économie plus inclusive, durable et résiliente. ■



GEPP



nombre d'entreprises bénéficiaires

2 900

3 321 en 2023



engagement initial

21,05 M€

20,3 M€ en 2023



nombre de prestations

4 269

4 609 en 2023



coût moyen par prestation

4 931 €

4 396 € en 2023



Diagnostic Transition écologique : évoluer vers des métiers d'acheteurs responsables

L'entreprise Alsachim a effectué un « diagnostic compétences transition écologique » avec l'aide d'un cabinet spécialisé. Ce service proposé par OPCO 2i a permis à l'entreprise de repenser sa politique d'achats, ses pratiques et d'anticiper les évolutions des métiers.

Conciliant chimie et environnement

Alsachim, créée en 2005 et basée en Alsace, fait partie du groupe Shimadzu. Cette PME du secteur de la chimie est l'un des leaders mondiaux dans la synthèse de molécules marquées aux isotopes stables. Consciente de l'impact de ses activités sur l'environnement, elle prend une décision stratégique en mettant en place une politique d'achats responsable. Les enjeux sont clairs : minimiser ses impacts environnementaux et sociaux, tout en renforçant la compétitivité et la conformité aux nouvelles réglementations.

La RSE* redéfinit les compétences des acheteurs

Les acheteurs devront désormais intégrer des nouveaux critères dans la sélection de fournisseurs ou prestataires, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'environnement, d'éthique et de droits humains. L'entreprise privilégiera les circuits courts, les produits écoconçus, les biens et services consommant moins d'énergie, ainsi que des fournisseurs et prestataires issus de l'économie sociale et solidaire (ESS). Pour réussir cette démarche, il est essentiel de disposer d'une vision claire partagée par l'ensemble des salariés et de compétences spécifiques au sein du service achats.

Recourir à l'intelligence collective

Alsachim a souhaité être accompagnée dans cette transition écologique. L'entreprise a sollicité l'aide d'OPCO 2i et du cabinet Bergmann Consulting. Cette démarche systémique prend en compte 4 axes : Outils, Métiers, Organisation et Culture. Un coaching d'orga-

nisation a été mis en place, recourant à l'intelligence collective pour favoriser l'innovation et la collaboration. Des actions de sensibilisation et de communication ont également été menées auprès des salariés (quiz, vis mon job, challenges...). Touflik Fellague, Directeur général d'Alsachim, tient à souligner l'efficacité de ce coaching : *"L'intelligence collective a été essentielle pour repenser nos pratiques d'achats et réduire notre empreinte carbone. Nous avons tiré parti des idées et des compétences de tous nos collaborateurs."*

Le diagnostic Transition écologique a permis à l'entreprise Alsachim :

- ▶ De structurer sa démarche de politique d'achats responsable
- ▶ De définir une organisation prospective et d'identifier les évolutions des métiers, des compétences et des responsabilités : acheteurs, référents RSE, Responsables Qualité, Environnement et RSE, managers et salariés
- ▶ D'optimiser les outils et l'organisation par l'amélioration des process
- ▶ De changer les comportements afin de les aligner sur les valeurs de l'entreprise.

Les bénéfices sont multiples : réduction de l'empreinte écologique et des coûts, conformité réglementaire renforcée, meilleure gestion des risques, amélioration de son image... Également, l'entreprise note un engagement des salariés renforcé par le sens donné au travail et les valeurs partagées. Avec une mission : se positionner comme un leader innovant, engagé dans la construction d'un avenir durable.



Mise en œuvre avec OPCO 2i

À la suite de ce diagnostic Transition écologique, la conseillère formation d'OPCO 2i accompagnera l'entreprise dans la mise en œuvre du plan de développement de compétences (PDC), à travers le dispositif de cofinancement FNE et l'offre de formation « Transition Écologique », proposée dans le catalogue 2i Actions Clés en Main.

* Responsabilité Sociale des Entreprises

Plan de Développement des Compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés

Nouvelle baisse de la dotation PDC moins de 50

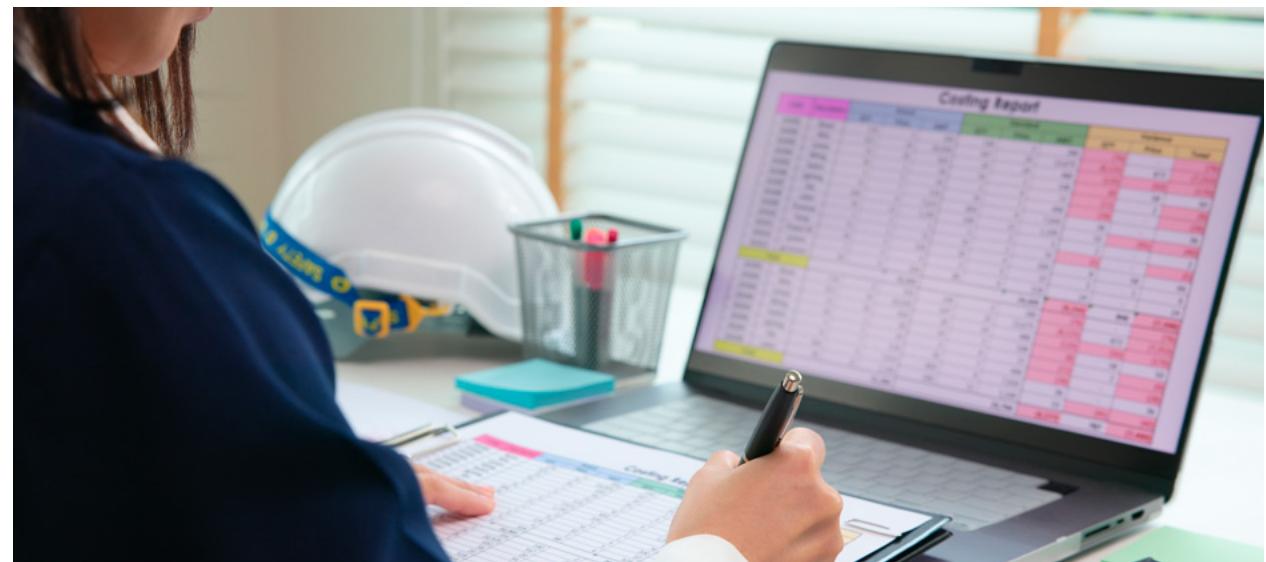
En 2024, près de 20 000 entreprises de moins de 50 salariés ont mobilisé le Plan de Développement des Compétences pour financer la formation de leurs salariés, pour un montant d'engagement total de 45 M€. Une baisse de près de 13 % par rapport à l'année 2023.

Cette diminution se poursuit depuis plusieurs années, conséquence du recul de la dotation de France Compétences, conduisant la Commission Aide au développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés à revoir les taux de prise en charge : 10 000 € maximum par an par entreprise en 2022, 6 000 € en 2024.

2

Une articulation avec le FNE Transitions Industrie

Au 31 décembre 2024, 20,6 M€, soit 47 % des engagements globaux de Transitions Industrie ont été adressés aux entreprises de moins de 50 salariés, dont 11M€ pris sur la subvention FNE 2023. ■



Plan de développement des compétences



nombre d'entreprises bénéficiaires

19 159

dont 8 152 entreprises de moins de 11 salariés

20 418 en 2023



engagement initial

45,2 M€

52,3 M€ en 2023



nombre de stagiaires

123 686

143 826 en 2023



nombre de dossiers

61 397

68 908 en 2023



Stabilité pour l'apprentissage, forte baisse du contrat de professionnalisation

Chiffre global de l'alternance en légère baisse

En 2024, OPCO2i a donné un accord de prise en charge pour 97 089 contrats d'alternance. Ce chiffre, en légère baisse par rapport à 2023 (-3 %), se décompose en 84 878 contrats d'apprentissage et 12 211 contrats de professionnalisation. Ces derniers ont chuté en 2024 (-21 %), alors que l'on assiste à une hausse contenue des contrats d'apprentissage (+1 %). La baisse du volume des contrats de professionnalisation s'explique notamment par la suppression, au 30 avril 2024, de l'aide de 6 000 € maximum accordée aux employeurs recrutant des jeunes en contrat de professionnalisation et aussi par l'arrêt du contrat de professionnalisation expérimental au 31 décembre 2023.

Caractéristiques des entreprises bénéficiaires

En 2024, 21 047 entreprises ont embauché au moins un nouvel alternant (-2 %). Parmi ces entreprises, 2 200 ont embauché à la fois des alternants en contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation. 72 % des contrats d'apprentissage ont été conclus avec des entreprises de -50 salariés (environ + 100 entreprises par rapport à 2023). Cette légère hausse concerne également les entreprises de moins de 11 salariés (+272 apprentis embauchés par rapport à 2023) et les entreprises de plus de 300 salariés (+400 apprentis).

Répartition variable selon le sexe

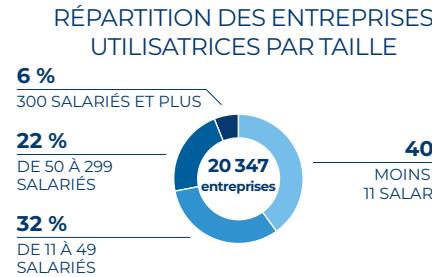
En 2024, 38 % des alternants en contrat d'appren-

tissage sont des femmes, pour 62 % d'hommes. Pour le contrat de professionnalisation, 45 % des alternants sont des femmes pour 55 % d'hommes. Au global dans l'industrie, 39 % des alternants sont des femmes, mais pour quatorze branches professionnelles, plus de la moitié des alternants sont des femmes : Habillement (81 %), Maroquinerie (79 %) et Couture Parisienne (76 %) sont les trois branches dans lesquelles la proportion de femmes est la plus forte.

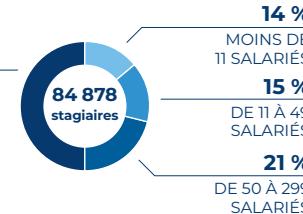
Âge des alternants en contrat de professionnalisation

Pour le contrat de professionnalisation, 45 % des alternants (5 515) sont âgés de 30 ans et plus. Ce dispositif,

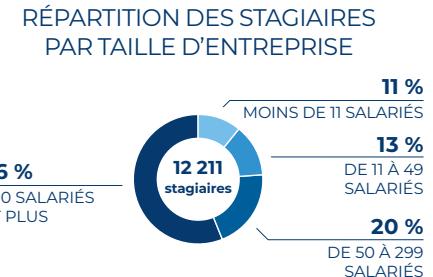
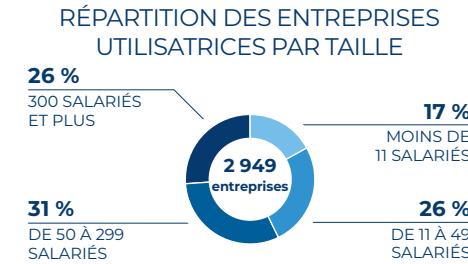
CONTRAT D'APPRENTISSAGE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Contrat d'apprentissage



nombre d'entreprises bénéficiaires

20 347

20 363 en 2023



engagement initial

1,2 Md€

1,2 M€ en 2023



nombre de stagiaires

84 878

84 369 en 2023



coût moyen par stagiaire

14 346 €

14 398 € en 2023

ouvert aux 26 ans et plus dès lors que l'alternant est inscrit à France Travail, permet un recours à des reconversions professionnelles que ne permet pas le contrat d'apprentissage au-delà de 29 ans. 10 % des alternants en contrat de professionnalisation sont âgés de 45 ans et plus.

Taux de rupture des contrats démarrés en 2024

Le taux de rupture de contrats en alternance reste très bas dans l'industrie (3%). Ce sont les entreprises de moins de 11 salariés qui ont le taux de rupture le plus important (7 %) avec un nombre de ruptures plus élevé sur les préparations de diplômes niveau Bac +2 (27 %).

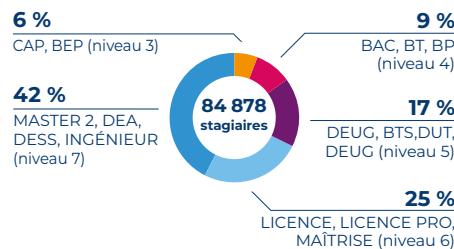
Formation tuteur-maître d'apprentissage et exercice de la fonction tutorale

OPCO 2i finance les formations tuteurs-maîtres d'apprentissage sur la base de 15 €/h dans la limite de 40 heures. Ces formations proposées aux entreprises relevant d'OPCO 2i permettent de professionnaliser les tuteurs et maîtres d'apprentissage volontaires et de donner les clefs pour une meilleure intégration au sein de l'entreprise. En 2024, OPCO 2i a financé 2 592 formations, c'est plus qu'en 2023 (2 444 formations).

OPCO 2i apportait également une aide à l'exercice de la fonction tutorale dont seules les entreprises de moins de 11 salariés pouvaient bénéficier. Un décret publié le 9 juillet 2024 a impacté le budget de la sec-

tion Alternance de France Compétences, amenant le conseil d'administration d'OPCO 2i à suspendre le financement de l'exercice de la fonction tutorale à compter du 10 juillet 2024. Ainsi en 2024 seules 2 284 entreprises ont bénéficié d'un financement dans le cadre de l'exercice de la fonction tutorale (contre 12 723 bénéficiaires en 2023). ■

NIVEAU DE FORMATION EN APPRENTISSAGE



NIVEAU DE FORMATION EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Délai de traitement optimisé

En 2024 OPCO 2i a pu optimiser son délai de traitement des contrats : 19 jours entre la date de réception et la date de notification au CFA ou l'organisme de formation, c'est **deux jours en moins qu'en 2023**. Cette optimisation a été rendue possible par un accompagnement renforcé des entreprises et prestataires de formation dans la qualité des documents Cerfa transmis, une meilleure organisation territoriale des équipes de gestion et le développement de l'API Convergence.

ALTERNANCE

Bilan 2024

2i Contrat pro accompagné

En 2024 le dispositif « 2i contrat pro accompagné » a fait l'objet d'un nouvel appel d'offre auprès des organismes de formation architectes (OFA), pour la période de 2024 à 2027. 39 d'entre eux ont été référencés pour intervenir auprès des entreprises sur le territoire.

Salariés experts

Ce dispositif lié à l'offre de service d'OPCO 2i est destiné prioritairement à des TPE-PME dépourvues de service de formation interne, mais pourvues de salariés experts sur des métiers spécifiques. Il s'adresse à des publics qui ont un parcours, une expérience professionnelle et une formation initiale éloignés du poste visé, sur un territoire où l'offre de formation est introuvable ou trop éloignée.

Accompagnement de l'OFA

L'organisme de formation architecte

intervient sur sollicitation de l'entreprise après la validation du conseiller formation OPCO 2i. Il vérifie les compétences clefs, établit le parcours de formation, accompagne les formateurs de l'entreprise, réalise toutes les démarches administratives et il est le garant de la bonne application du dispositif au sein de l'entreprise.

Les branches les plus utilisatrices

Le dispositif compte environ 800 bénéficiaires en 2024. Plus de 62 % des entreprises utilisatrices sont des TPE-PME. Les entreprises relevant des branches des industries de l'Habillement, de la Maroquinerie et du Textile sont les plus utilisatrices de ce dispositif correspondant parfaitement à leurs besoins en recrutement et formation.



« La solution apportée par OPCO 2i a répondu à nos attentes »

L'accompagnement d'OPCO 2i et de l'organisme de formation architecte Sud Management a permis la mise en place du contrat accompagné dans l'entreprise Repetto. Le bilan est très positif. Témoignages.

Ludivine VANDENDRIESCHE Gestionnaire administration du personnel – Repetto

« La mise en place du contrat pro accompagné s'est faite facilement. Nous avons contacté notre conseillère OPCO 2i car nous avions besoin d'accompagnement. Elle a été très réactive et l'organisme de formation Sud Management a pris le relais.

Le regard extérieur de l'organisme est très bénéfique. Et pour le salarié, le fait d'échanger chaque semaine lors d'un point avec son tuteur permet de fluidifier le travail, de mesurer le chemin parcouru, de faire part de ses doutes, des éventuels problèmes rencontrés, et d'être plus attentif. Même si dans notre entreprise la communication est fluide, ces échanges réguliers facilitent l'inté-

gration des nouveaux entrants. La solution apportée par OPCO 2i a répondu à nos attentes. Les retours des salariés sur 2i contrat pro accompagné sont également très bons : ils considèrent cet accompagnement comme une chance. Des salariés plus anciens nous ont d'ailleurs précisé qu'ils auraient aimé être accompagnés de la sorte à l'époque ! »

Sylvie YARD Chargée de projets RH – Organisme de formation Sud Management

« Les conseillers et gestionnaires d'OPCO 2i répondent toujours présents à nos demandes de renseignements concernant la mise en place des contrats et la gestion des livrables. Ils nous accompagnent et accompagnent l'entreprise afin de permettre une intégration facilitée et une valorisation de la formation interne. Les salariés sont ravis de savoir qu'ils sont suivis en interne et en externe dans leur intégration et leur montée en compétences. Ils se sentent accompagnés et ont moins de pression les premiers mois, ce qui permet d'éviter des ruptures. »

Contrat de professionnalisation



nombre d'entreprises bénéficiaires

2 949

3 826 en 2023



engagement initial

87,6 M€

105,5 M€ en 2023



nombre de stagiaires

12 211

15 509 en 2023



coût moyen par stagiaire

7 178 €

6 802 € en 2023



« Le dispositif est parfaitement adapté ! »

Haspolo est une entreprise vendéenne de prêt-à-porter exclusivement fabriqué en France. Atelier H est son unité spécialisée dans les pièces de prestige. Depuis plusieurs années les deux entités font appel à 2i contrat pro accompagné. Découvrez ci-dessous les témoignages des différents acteurs du dispositif.

Ludivine CERISIER Responsable recrutements et formation de Haspolo et Atelier H

« Nous sommes très satisfaits du dispositif 2i contrat pro accompagné au sein de nos ateliers, car il nous permet de nous assurer de la montée en compétences de nos nouveaux collaborateurs. L'organisme de formation architecte (APHO formations) connaît bien nos métiers et notre filière, il définit donc des référentiels de compétences qui correspondent en tous points à nos besoins sur les postes de travail. Le dispositif, parfaitement adapté, est mis en œuvre depuis plusieurs années dans nos ateliers ! »

Latifa LAFTAH Coupeuse série – Haspolo (salariée ayant bénéficié du dispositif 2i contrat pro accompagné)

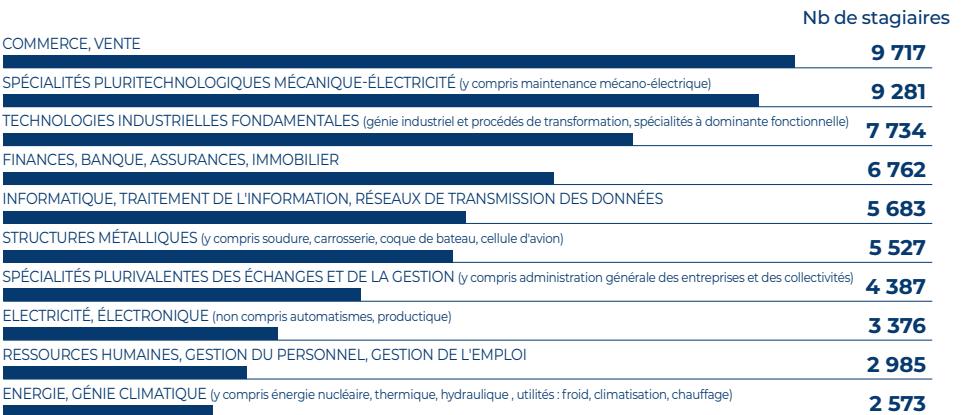
« Je ne connaissais pas du tout le métier de coupeur, j'ai tout à découvrir. J'ai eu l'impression d'être suivie dans ma pro-

gression. De plus, les retours individuels sur mon travail m'ont permis de me sentir davantage intégrée. C'est un process rassurant, l'entreprise s'engage à nous former et à nous accompagner. »

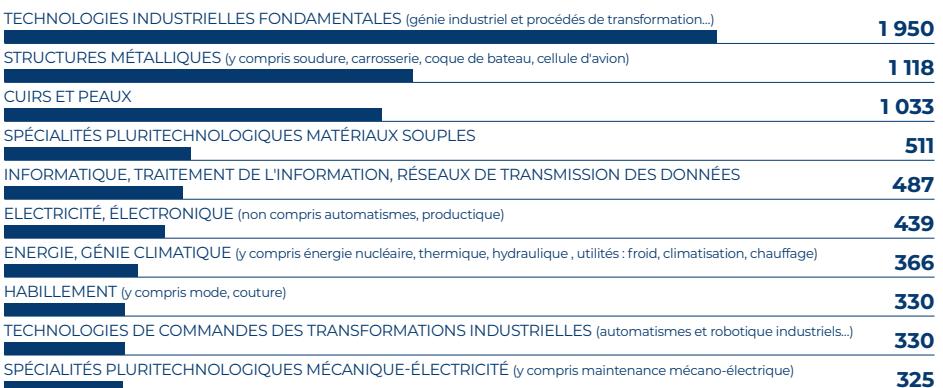
Marie BRIN Directrice d'APHO formations – organisme de formation spécialisé dans les métiers de l'Habillement, Textile, Mode et Cuir

« Ce dispositif permet aux entreprises de bien intégrer les nouveaux salariés. De notre côté, lorsque nous avons des questions (par exemple concernant l'absence d'un tuteur), les réponses d'OPCO 2i sont claires et précises. Nous apprécions le fait d'avoir un interlocuteur dédié sur ce dispositif. Les entreprises que nous accompagnons ont également des retours très positifs. Les points organisés au démarrage et lors des bilans leur permettent de mieux organiser le suivi du contrat, de résoudre les éventuelles difficultés rencontrées. »

FORMATIONS LES PLUS SUIVIES EN APPRENTISSAGE



FORMATIONS LES PLUS SUIVIES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Investissements CFA

En 2024, le conseil d'administration d'OPCO 2i a décidé de renouveler son appui aux CFA dans leurs investissements.

Critères de recevabilité

Pour déposer une demande de subvention dans le cadre de ses investissements, un CFA doit répondre à deux critères de recevabilité : un pourcentage requis du nombre d'alternants relevant d'une ou plusieurs branches d'OPCO 2i et un plan de financement solide, avec a minima 50 % de cofinancement (fonds propres, emprunts, région...), en contrepartie de la demande effectuée auprès d'OPCO 2i.

Types d'investissements financés

- Les équipements
- Les travaux et rénovation
- L'immobilier

Sont de fait exclus les équipements qui relèvent du forfait « premier équipement » et les types d'investissement dont la durée d'amortissement est inférieure ou égale à trois ans.

Chiffres clés

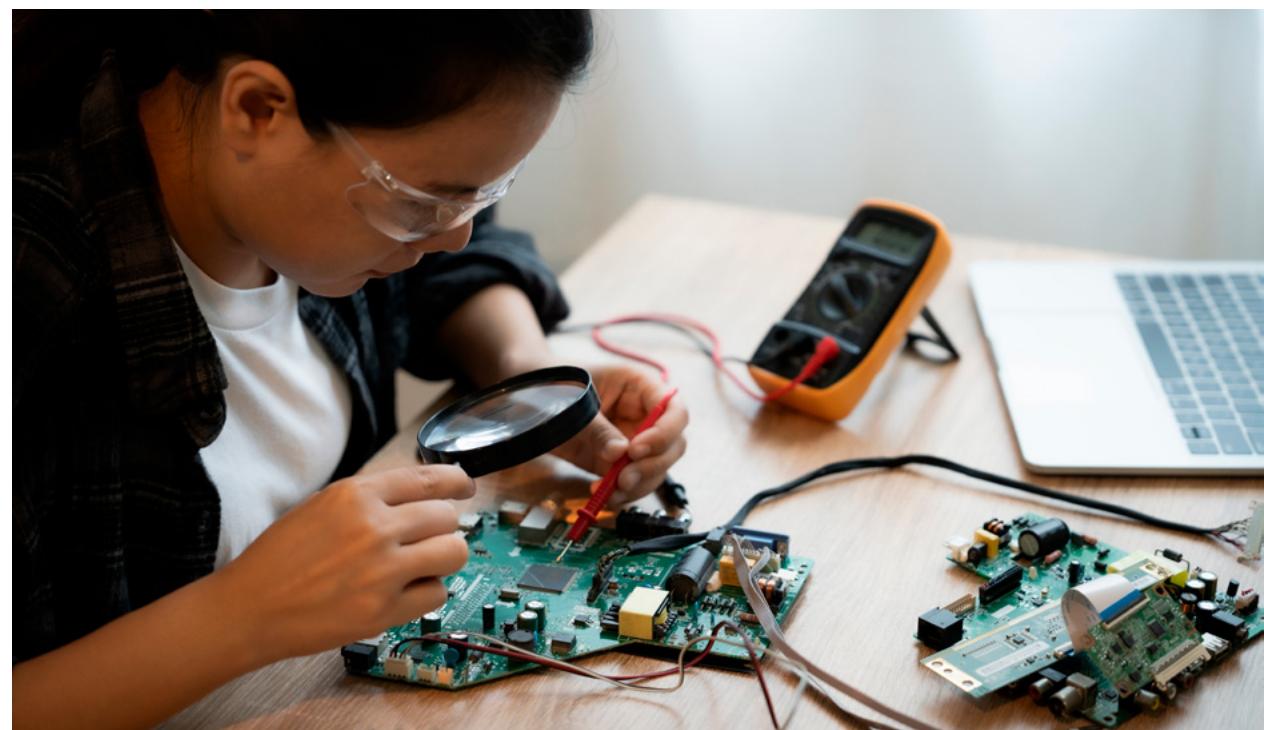
Une seule vague de financement a été ouverte en 2024, au mois de février. **95 CFA ont bénéficié d'une subvention OPCO 2i pour un montant global de 35,7 M€.** Ces demandes ont fait l'objet d'une procédure de vérification de la recevabilité et conformité, puis d'une présentation aux CPNE compétentes pour avis. La Commission Alternance a émis des recomman-

dations et le Conseil d'administration a validé les demandes en juin 2024.

Projets 2024

35 % de la dotation dédiée aux investissements CFA ont permis de financer des équipements pédagogiques à destination des apprentis, tels que des automates, des bancs de mesures, des centres d'usinage,

des compresseurs, des imprimantes 3D ou des robots. Les investissements ont permis également d'accompagner les travaux de rénovation et de mise en conformité des plateaux techniques et salles de cours, afin de proposer aux apprentis un cadre d'enseignement de qualité : aménagement d'ateliers, travaux d'extraction et filtration d'air, rénovation énergétique, circuit électrique... ■





« OPCO 2i, un acteur indispensable au développement de la filière ameublement »

Grâce à l'accompagnement d'OPCO 2i, le CFA AFPIA Grand Est* a pu réaliser des investissements décisifs, renforçant la qualité de son offre de formation et lui permettant d'offrir à ses apprentis un enseignement au plus près des exigences du secteur.

Un soutien d'OPCO 2i à hauteur de 50% des investissements du CFA a permis à celui-ci d'acquérir des équipements de pointe, tels que des tours à bois, des perceuses Blum, une machine à découpe laser, ainsi que des machines à coudre spécialisées pour les ateliers de tapisserie et couture. Ces équipements sont non seulement modernes, mais aussi identiques à ceux utilisés dans les entreprises du secteur. Cela permet aux apprenants de se former sur du matériel qu'ils retrouveront en entreprise, ce qui représente un avantage considérable en termes d'employabilité.

Au plus proche des réalités du métier

Les investissements réalisés grâce au soutien d'OPCO 2i ont également permis d'améliorer l'ergonomie des postes de travail, avec l'achat de tables de garnissage ergonomiques et de sièges adaptés, répondant ainsi aux besoins exprimés par les apprenants et les entreprises avec lesquelles collabore le CFA. Ces investissements participent à la réussite des apprenants en leur offrant une formation au plus proche des réalités de leur futur métier. Ils jouent un rôle

essentiel dans l'adaptation du centre aux évolutions des métiers d'art et du secteur de l'ameublement.

Innovations technologiques

Le soutien continu d'OPCO 2i permettra bientôt au CFA d'intégrer des technologies de réalité augmentée mixte dans ses formations, préparant ainsi les apprenants aux innovations technologiques qui deviendront incontournables dans l'industrie de l'ameublement. « *En permettant à nos apprentis d'acquérir ces compétences avancées, nous les préparons non seulement à répondre aux besoins actuels du marché, mais aussi à être des acteurs de l'évolution du secteur. Nous saluons l'engagement d'OPCO 2i et son accompagnement dans l'évolution des métiers. Il est un acteur indispensable au développement de la filière ameublement.* » souligne Gwénaël Gehin, Directeur général AFPIA Est-Nord.

* Centre de Formation des Apprentis de l'Association pour la Formation Professionnelle dans les Industries de l'Ameublement



Xavier Romatet

Directeur Général, IFM Institut Français de la Mode

« L'Institut Français de la Mode est un établissement d'enseignement supérieur reconnu pour son expertise dans les domaines du management de la mode, du savoir-faire et de la création. Il dispose d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) qui accueille chaque année environ 320 élèves. Depuis 2021, le CFA de l'Institut Français de la Mode bénéficie du soutien financier d'OPCO 2i, permettant la contribution au financement des investissements essentiels tels que du mobilier et des équipements pédagogiques de pointe. Grâce à ces financements, le CFA s'est équipé de tables de studios adaptées aux enseignements de savoir-faire tels que le patronage, le modélisme... Le soutien d'OPCO 2i a notamment permis d'aménager une tissuthèque et une matériauthèque, offrant aux apprentis

des ressources essentielles à leur formation. Le renouvellement du parc de mannequins a également marqué une avancée significative pour le CFA. Avec la création d'un moule sur mesure, les apprentis disposent d'un mannequin dont le format est parfaitement adapté aux spécificités de leurs enseignements techniques. Les élèves pratiquent désormais le moulage sur un matériel moderne, conçu pour répondre aux exigences très particulières des grandes maisons, notamment celles de haute couture.

Ces investissements ont permis d'optimiser l'expérience d'apprentissage en rapprochant encore davantage l'environnement de formation de l'environnement que les apprentis trouveront dans les ateliers et chez les faonniers. »

Partenariats

Un « Club 2i CFA » pour une coopération renforcée et la construction d'une offre de services dédiée

Retour sur la mise en place de réunions collaboratives animées par OPCO 2i. Celles-ci ont pleinement contribué à la création d'une offre d'accompagnement des CFA.

En 2023, des partenariats expérimentaux ont été initiés par OPCO 2i auprès de trois CFA, dans l'objectif de fluidifier les relations. Ces partenariats ont permis des échanges intensifiés, la mise en place de projets communs et l'organisation d'événements autour de l'apprentissage. Sur la base de ce bilan positif, OPCO 2i a décidé de lancer en 2024 un projet pilote « Club 2i » à destination des CFA. Ce club est proposé aux CFA dans le cadre d'une convention expérimentale et sur la base du volontariat.

Deux rencontres ont eu lieu en avril et en septembre 2024. La première réunion a permis de lancer le projet, en proposant différentes thématiques :

- Une information juridique et financière
- Une présentation de la campagne Avec l'Industrie®
- Une brève présentation du Bilan de l'alternance réalisé par l'Observatoire Compétences Industries et l'annonce de son accessibilité sur le site de l'Observatoire
- Un tour de table pour échanger entre pairs et recueillir les points à mettre en perspective

Lors de la seconde réunion, outre les actualités d'OPCO 2i et les informations juridiques, les thèmes

suivants ont été abordés :

- Un état des lieux de la rentrée de l'apprentissage
- Un atelier pratique autour de quatre thématiques :
 - Accompagner l'entreprise dans la sécurisation du contrat
 - Valider la période d'essai en entreprise et les premiers mois au sein du CFA
 - Anticiper les points de tension et proposer des solutions
 - Gérer les ruptures

Cet atelier a permis aux participants d'échanger sur les bonnes pratiques au sein de chaque CFA, de proposer des solutions d'amélioration et de faire part à OPCO 2i de leurs attentes sur les actions et solutions qui pourraient être menées conjointement ou auprès des entreprises.

Tout au long de l'année, les échanges, les projets et l'expression des besoins des CFA concernant les outils et solutions attendus de la part d'OPCO 2i, ont permis de mûrir une offre d'accompagnement dédiée. Cette offre a été validée en Commission alternance puis en Conseil d'administration pour un lancement début 2025. ■

JILL CORDIER
RESPONSABLE PÔLE
PARTENARIATS ALTERNANCE
– DIRECTION APPUI AUX
BRANCHES ET ACTION
PROSPECTIVE





Marc Honore

Directeur CFA LEEM Apprentissage (industries de santé)

« La convention expérimentale signée avec OPCO 2i a représenté une opportunité exceptionnelle pour notre organisation, nous permettant de participer activement à l'expérimentation du Club 2i. Ces échanges ont été particulièrement enrichissants, favorisant l'innovation et le partage de bonnes pratiques, notamment avec les autres CFA. La présence d'un conseiller dédié nous permet de fluidifier la gestion administrative de nos dossiers. Cela représente un gain de temps et d'efficacité notable.

Nous souhaitons que le Club 2i prospère et nous permette encore plus de temps d'échange sur des sujets communs à l'ensemble des CFA. »



Denis Mairy

Directeur pédagogique CERFAV (Centre Européen de Recherches et de Formation aux Arts Verriers)

« En tant que directeur pédagogique du Cerfav, je souligne l'intérêt direct de notre partenariat expérimental avec OPCO 2i. Le Club 2i CFA est concret : nous y partageons nos expériences pour sécuriser les parcours de nos apprentis. Nous avons également abordé des sujets comme les informations juridiques et financières, la mobilité, la communication, autant de thèmes qui nous permettent de rester attentifs aux évolutions.

La présentation du Bilan alternance de l'Observatoire Compétences Industries a montré que nos CAP verriers sont parmi les plus demandés par les nouveaux apprentis de la branche Verre et Cristal en 2023, ce qui valide la pertinence de nos formations.

Nous avons également pu discuter de sujets spécifiques à venir, tels que la mobilité et le handicap, des domaines que j'aimerais approfondir davantage au sein de notre centre. Je pense donc que l'apport de ce partenariat avec OPCO 2i est essentiel pour nos apprentis. L'accueil d'une délégation dans nos locaux en 2024 a démontré l'engagement d'OPCO 2i sur le terrain, nous remercions les équipes pour leur investissement auprès de notre CFA. »



L'alternance et la promotion des métiers

au cœur des travaux
des branches professionnelles.





3

Des branches mobilisées 74

AMEUBLEMENT, BOIS, JOUETS ET PUÉRICULTURE

| | |
|---|----|
| Fabrication de l'ameublement | 76 |
| Jeux, jouets et puériculture | 78 |
| Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes | 80 |
| Panneaux à base de bois | 82 |

CAOUTCHOUC

| | |
|------------|----|
| Caoutchouc | 84 |
|------------|----|

CHIMIE

| | |
|--------|----|
| Chimie | 86 |
|--------|----|

ÉNERGIE ET SERVICES ÉNERGÉTIQUES

| | |
|------------------------------------|----|
| Industries électriques et gazières | 88 |
| Services d'efficacité énergétique | 90 |

INDUSTRIES CRÉATIVES ET TECHNIQUES, MODE ET LUXE

| | |
|--|-----|
| Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie et horlogerie | 92 |
| Couture Parisienne | 94 |
| Habillement | 96 |
| Industrie de la chaussure et des articles chaussants | 98 |
| Maroquinerie | 100 |
| Textile | 102 |

MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION ET L'INDUSTRIE, VERRE

| | |
|--------------------------------|-----|
| Carrières et matériaux | 104 |
| Ciments | 106 |
| Cristal, verre et vitrail | 108 |
| Fabrication mécanique du verre | 110 |
| Industries céramiques | 112 |
| Tuiles et briques | 114 |

MÉTALLURGIE ET RECYCLAGE

| | |
|-------------|-----|
| Métallurgie | 116 |
| Recyclage | 118 |

PAPIER CARTON

| | |
|-------------------------|-----|
| Industrie papier carton | 120 |
|-------------------------|-----|

PÉTROLE

| | |
|------------------------|-----|
| Industries pétrolières | 122 |
|------------------------|-----|

PHARMACIE

| | |
|--|-----|
| Industrie pharmaceutique | 124 |
| Fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire | 126 |

PLASTURGIE, NAUTISME ET COMPOSITES

| | |
|---------------------------------|-----|
| Industrie et services nautiques | 128 |
| Plasturgie | 130 |

Branches

DES BRANCHES MOBILISÉES

BRANCHES PROFESSIONNELLES : PRINCIPAUX CHIFFRES 2024

| TOUS DISPOSITIFS CONFONDUS | Engagement initial (M€) | Engagement conventionnel (K€) | Nombre de salariés formés | Nombre de dossiers | Nombre d'entreprises bénéficiaires |
|---|-------------------------|-------------------------------|---------------------------|--------------------|------------------------------------|
| BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE ET ACTIVITÉS QUI S'Y RATTACHENT | 29,86 | 4 013 | 3 878 | 2 950 | 837 |
| CAOUTCHOUC | 21,07 | | 4 813 | 3 153 | 244 |
| CARRIÈRES ET MATERIAUX | 24,41 | | 13 060 | 10 118 | 1 289 |
| CHIMIE | 139,35 | | 49 469 | 32 880 | 2 130 |
| CIMENTS | 4,51 | | 1 895 | 1 530 | 22 |
| COUTURE PARISIENNE | 9,02 | | 1 396 | 970 | 109 |
| CRISTAL, VERRE ET VITRAIL | 4,37 | | 1 639 | 901 | 136 |
| FABRICATION MÉCANIQUE DU VERRE | 9,70 | | 4 006 | 1 970 | 56 |
| FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT | 33,76 | 3 969 | 10 931 | 6 143 | 1 498 |
| FABRICATION ET COMMERCE DES PRODUITS À USAGE PHARMACEUTIQUE, PARA PHARMACEUTIQUE ET VÉTÉRINAIRE | 18,71 | | 5 100 | 3 341 | 583 |
| HABILLEMENT | 20,42 | 24 | 3 326 | 2 549 | 632 |
| INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET ARTICLE CHAUSSANT | 3,07 | | 838 | 485 | 122 |
| INDUSTRIE PAPIER CARTON | 23,15 | | 7 648 | 4 422 | 727 |
| INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE | 73,54 | | 24 860 | 14 898 | 662 |
| INDUSTRIES CÉRAMIQUES | 2,75 | | 1 107 | 774 | 131 |
| INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES | 12,10 | | 2 873 | 1 810 | 686 |
| INDUSTRIES PÉTROLIÈRES | 16,85 | | 2 732 | 2 408 | 94 |
| INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES | 100,26 | | 8 432 | 7 719 | 151 |
| JEUX, JOUETS ET PUÉRICULTURE | 2,51 | 110 | 795 | 430 | 125 |
| MAROQUINERIE | 30,86 | | 4 333 | 3 931 | 472 |
| MENUISERIE, CHARPENTES ET CONSTRUCTION PORTES PLANES | 6,91 | | 1 552 | 1 040 | 305 |
| MÉTALLURGIE | 919,45 | 6 | 257 841 | 173 585 | 20 020 |
| PANNEAUX À BASE DE BOIS | 2,77 | 166 | 747 | 455 | 46 |
| PLASTURGIE | 63,26 | 7 269 | 29 412 | 16 886 | 1 705 |
| RECYCLAGE | 14,22 | | 5 652 | 4 843 | 853 |
| SERVICE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE | 33,41 | | 4 464 | 4 312 | 358 |
| TEXTILE | 24,28 | | 6 984 | 4 400 | 866 |
| TUILLES ET BRIQUES | 4,19 | | 2 879 | 2 114 | 20 |
| ENTREPRISES SANS CCN | 29,62 | | 5 550 | 4 100 | 567 |
| INTERINDUSTRIE | 1 690,26 | 15 556 | 469 051 | 315 329 | 35 396 |





Ameublement, bois, jouets et puériculture

FABRICATION DE L'AMEUBLEMENT

Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Certification

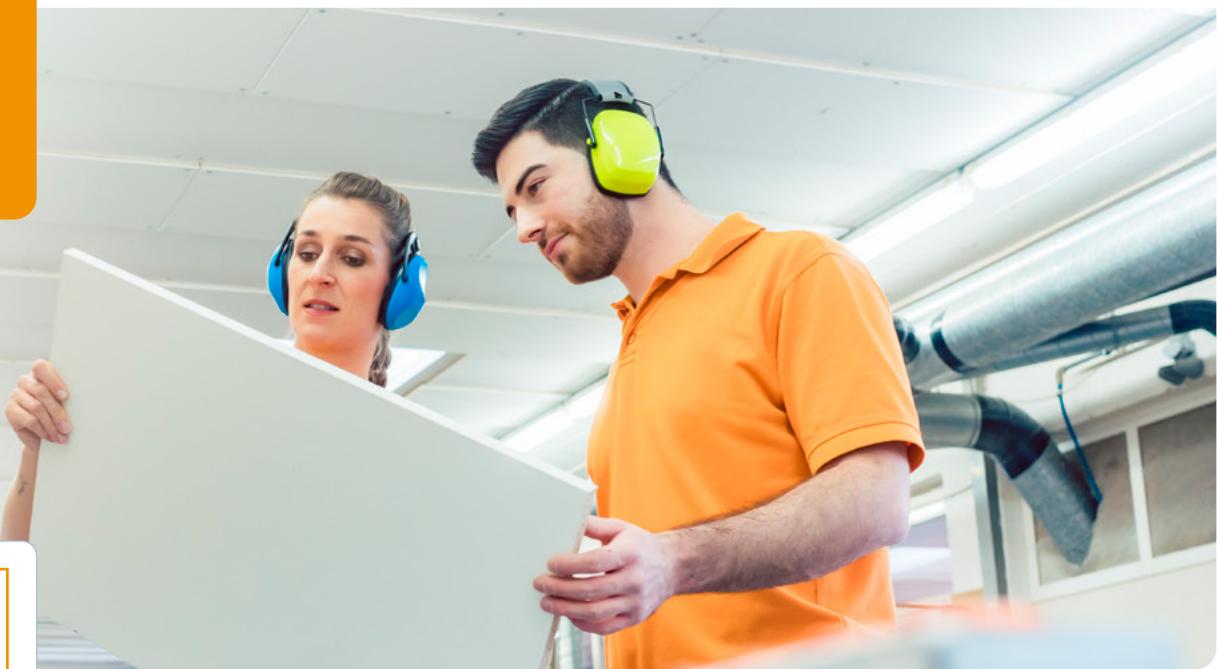
- ▶ Infographie des CQP
- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Participation au Mondial des métiers
- ▶ Plan de communication en région Grand Est
- ▶ Promotion des métiers d'art

Contribution conventionnelle

- ▶ Rénovation de l'internat pour les salariés en formation continue



€ Engagements

33,76 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 25,87 M€ |
| CONVENTIONNEL | 3,97 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,84 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,84 M€ |
| PDC | 0,80 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,60 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,42 M€ |
| EFT | 0,29 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,09 M€ |
| PROREFEI | 0,02 M€ |
| PROA | 0,01 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,003 M€ |

Stagiaires

10 931

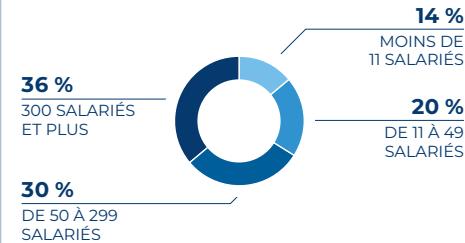
salariés formés

1 917

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------|
| CONVENTIONNEL | 10 593 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2 054 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 917 |
| PDC | 1 717 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 050 |
| MESURE D'URGENCE | 351 |
| EFT | 249 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 98 |
| COFINANCEMENTS | 66 |
| FORMATION TUTEUR | 25 |
| PROREFEI | 7 |
| PROA | 5 |

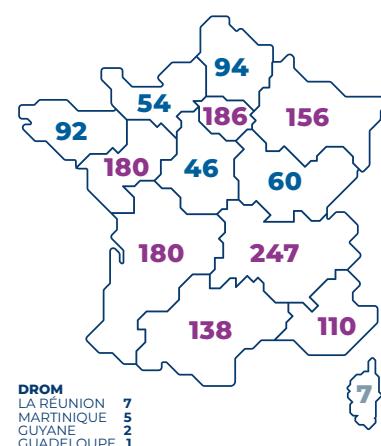
Entreprises

1 498

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 143 |
| PDC | 459 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 331 |
| CONVENTIONNEL | 282 |
| EFT | 221 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 159 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 74 |
| MESURE D'URGENCE | 42 |
| COFINANCEMENTS | 27 |
| FORMATION TUTEUR | 6 |
| PROREFEI | 3 |
| PROA | 2 |

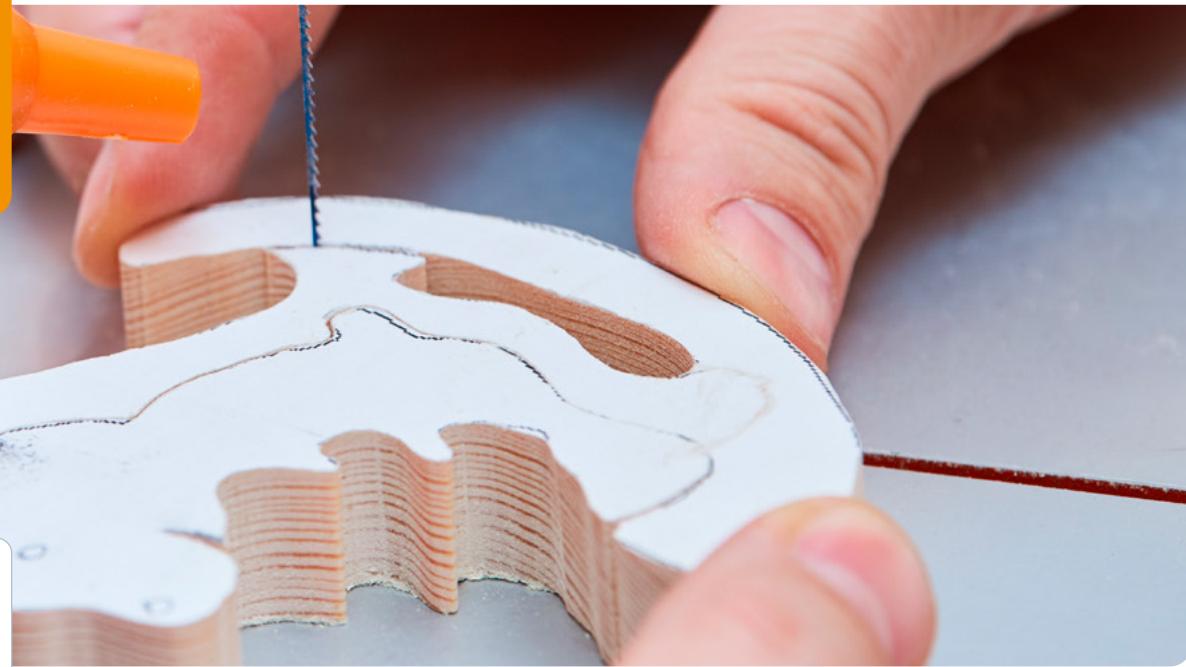


Ameublement, bois, jouets et puériculture

JEUX, JOUETS ET PUÉRICULTURE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Engagements

2,51 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

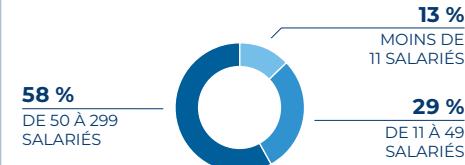
| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1,93 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,21 M€ |
| CONVENTIONNEL | 0,11 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,11 M€ |
| PDC | 0,10 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,02 M€ |
| EFT | 0,02 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,009 M€ |
| FORMATION TUTEUR | - |

Stagiaires

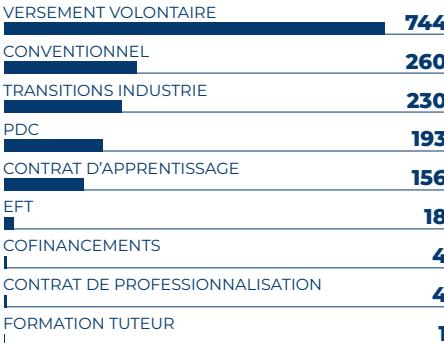
795
salariés formés

156
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



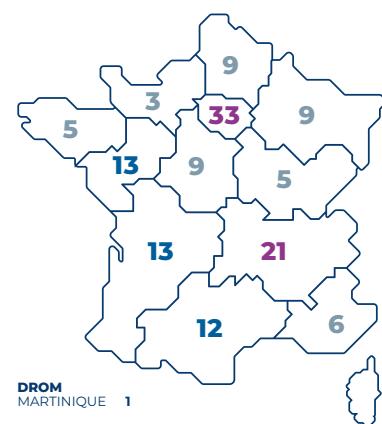
RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT



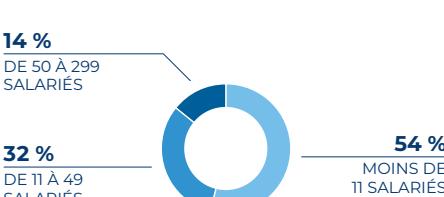
Entreprises

125
entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

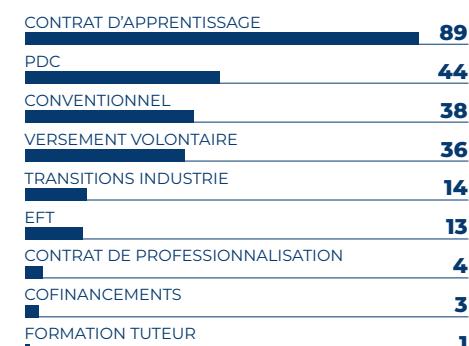
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT





Ameublement, bois, jouets et puériculture

MENUISERIES, CHARPENTES ET CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISÉES ET PORTES PLANES



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Engagements

6,91 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

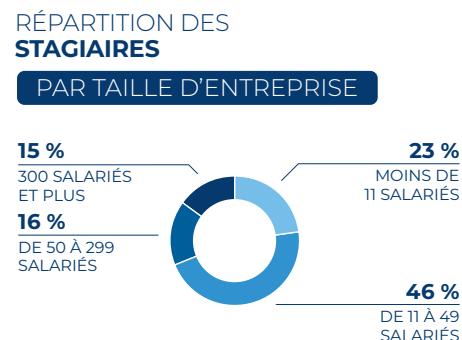
| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 5,51 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,48 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,33 M€ |
| PDC | 0,28 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,23 M€ |
| EFT | 0,06 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,02 M€ |
| PROREFEI | 0,001 M€ |
| FORMATION TUTEUR | - |

 Stagiaires

1552

salariés formés

393
stagiaires
en contrat
d'apprentissage



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

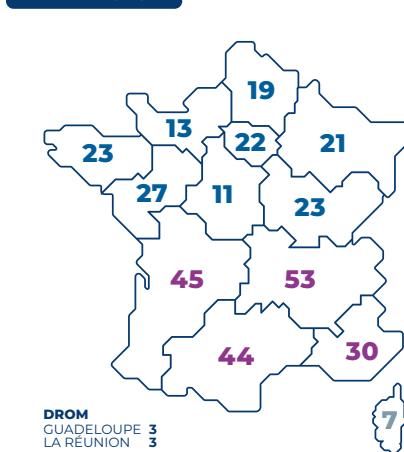
PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----|
| PDC | 876 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 824 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 393 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 393 |
| EFT | 47 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 41 |
| COFINANCEMENTS | 11 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |
| PROREFEI | 1 |

 Enterprises

305

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

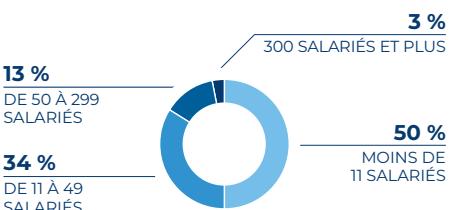


RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

A horizontal bar chart titled "Nombre d'apprentissages par programme". The y-axis lists six programs: CONTRAT D'APPRENTISSAGE, PDC, VERSEMENT VOLONTAIRE, TRANSITIONS INDUSTRIE, EFT, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, COFINANCEMENTS, FORMATION TUTEUR, and PROREFEI. Each program has a dark blue horizontal bar extending to the right, followed by its numerical value in bold black text.

| Programme | Nombre d'apprentissages |
|---------------------------------|-------------------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 200 |
| PDC | 137 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 113 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 54 |
| EFT | 35 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 18 |
| COFINANCEMENTS | 7 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |
| PROREFEI | 1 |



Ameublement, bois, jouets et puériculture

PANNEAUX À BASE DE BOIS



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Les projets sont menés conjointement avec la branche de la Fabrication de l'ameublement, dans le cadre de la CPNEFP Fabrication de l'ameublement et Panneaux à base de bois.



€ Engagements

2,77 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

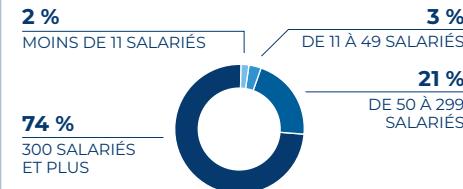
| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 2,15 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,25 M€ |
| CONVENTIONNEL | 0,17 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,09 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,04 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,04 M€ |
| PDC | 0,02 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,004 M€ |
| PROREFEI | 0,003 M€ |
| EFT | 0,003 M€ |

Stagiaires

747
salariés formés

134
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



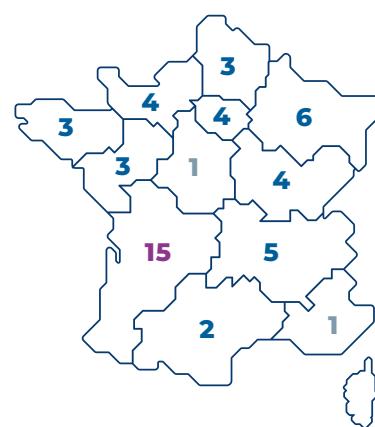
RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 995 |
| CONVENTIONNEL | 310 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 134 |
| MESURE D'URGENCE | 80 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 56 |
| PDC | 46 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 6 |
| COFINANCEMENTS | 4 |
| EFT | 2 |
| PROREFEI | 1 |

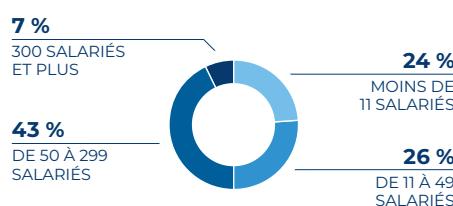
Entreprises

46
entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 31 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 18 |
| PDC | 13 |
| CONVENTIONNEL | 7 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 7 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 4 |
| COFINANCEMENTS | 3 |
| MESURE D'URGENCE | 3 |
| EFT | 2 |
| PROREFEI | 1 |



Caoutchouc **CAOUTCHOUC**



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie des CQP de la branche

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Études, stratégie et déploiement des actions de promotion des métiers de la branche

€ Engagements

21,07 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 15,13 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 2,57 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2,04 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,65 M€ |
| PDC | 0,33 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,25 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,07 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,02 M€ |
| PROREFEI | 0,01 M€ |
| EFT | 0,005 M€ |



Stagiaires

4 813

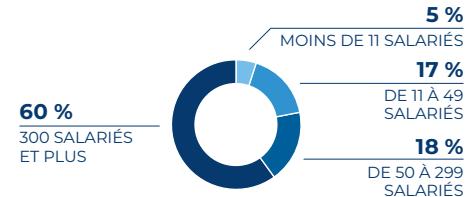
salariés formés

1 047

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 4 543 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 207 |
| PDC | 1 086 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 047 |
| COFINANCIEMENTS | 407 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 320 |
| FORMATION TUTEUR | 149 |
| PROREFEI | 7 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 6 |
| EFT | 4 |



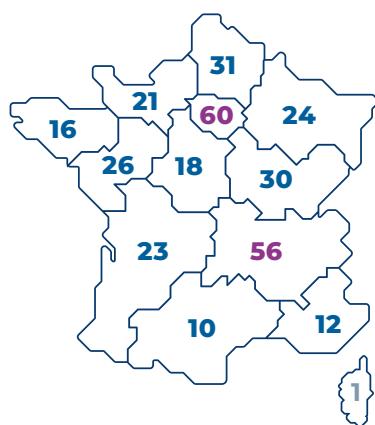
Entreprises

244

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

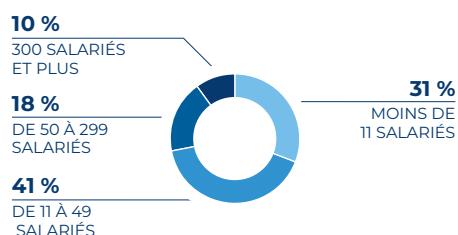
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 149 |
| PDC | 142 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 121 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 55 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 33 |
| COFINANCIEMENTS | 8 |
| PROREFEI | 5 |
| EFT | 4 |
| FORMATION TUTEUR | 3 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 1 |



Chimie **CHIMIE**



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Lancement du nouveau site de l'Observatoire des industries chimiques
- ▶ Étude sur les transitions démographiques
- ▶ Étude prospective des métiers et des compétences
- ▶ Réalisation du rapport annuel de la branche
- ▶ Réalisation d'une cartographie interactive de l'offre de formation initiale et continue
- ▶ Étude sur la stratégie de promotion et d'attractivité des métiers
- ▶ Réalisation d'une enquête sur les outils numériques en cours liés à l'EDEC*

*L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'Etat et une ou plusieurs organisations ou branches professionnelles.

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Participation aux événements C Génial, Olympiades de la chimie, Village de la chimie, WorldSkills, Mondial des métiers...
- ▶ Participation à différents salons régionaux
- ▶ Animation du site « Chimie.work »
- ▶ Réalisation de films métiers

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications
- ▶ Organisation de la journée des évaluateurs
- ▶ Formation des jurys CQP

€ Engagements

139,35 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 95,32 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 29,91 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 7,14 M€ |
| PDC | 2,74 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 2,00 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1,78 M€ |
| EFT | 0,15 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,12 M€ |
| PROREFEI | 0,07 M€ |
| PROA | 0,06 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,06 M€ |



Stagiaires

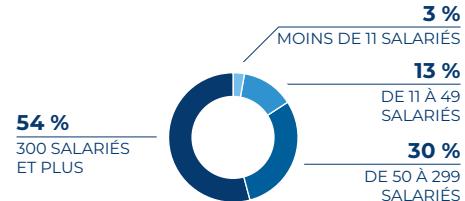
49 469

salariés formés

7 311
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 70 163 |
| PDC | 8 377 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 7 311 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 4 458 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 3 881 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 841 |
| FORMATION TUTEUR | 407 |
| EFT | 125 |
| COFINANCIEMENTS | 87 |
| PROREFEI | 31 |
| PROA | 20 |



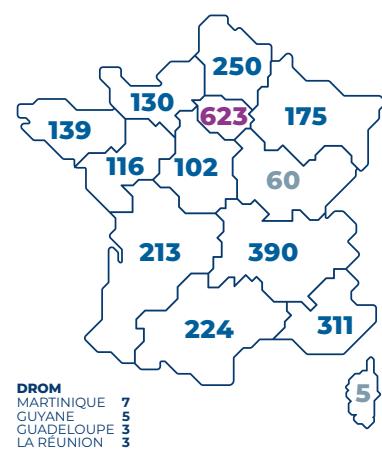
Entreprises

2 130

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

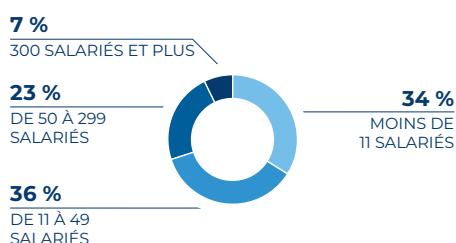
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 303 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1 147 |
| PDC | 1 081 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 323 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 278 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 125 |
| EFT | 97 |
| FORMATION TUTEUR | 54 |
| COFINANCIEMENTS | 42 |
| PROREFEI | 21 |
| PROA | 8 |



Énergie et services énergétiques

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET GAZIÈRES

Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Développement de l'attractivité des métiers de l'énergie en Normandie
- ▶ Ecole des réseaux : développer l'attractivité des métiers de la filière des réseaux électriques
- ▶ Poursuite EDEC Gaz - Développement du portail compétencesénergies.fr avec la branche des services d'efficacité énergétique et stratégie marketing
- ▶ Université des métiers du nucléaire : développement du portail monavenirnucléaire.fr et renforcement de sa notoriété
- ▶ Université des métiers du nucléaire : assistance à maîtrise d'ouvrage, pour le lancement de la plateforme de partage de ressources

Études & Observations

- ▶ Filière Gaz : mise à jour de fiches métiers sur le site compétencesenergies.fr



Engagements

100,26 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 94,24 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 2,60 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2,13 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1,00 M€ |
| PDC | 0,26 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,013 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,013 M€ |
| EFT | 0,010 M€ |



Stagiaires

8 432

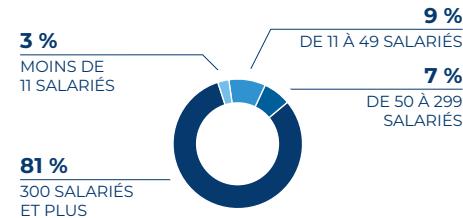
salariés formés

5 688

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 5 688 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2 966 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 894 |
| PDC | 653 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 357 |
| FORMATION TUTEUR | 60 |
| COFINANCEMENTS | 9 |
| EFT | 8 |



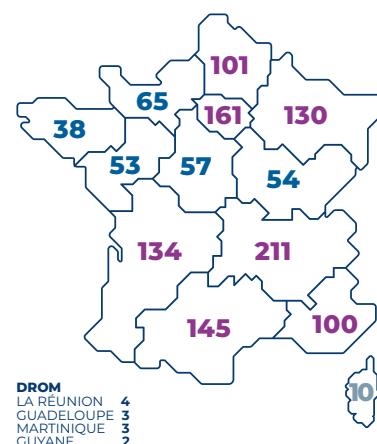
Entreprises

151

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

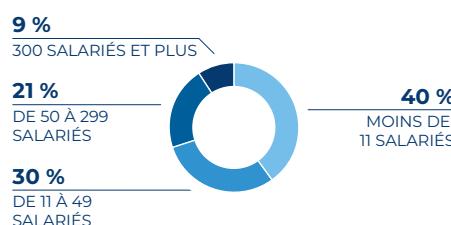
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

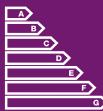
PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 94 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 86 |
| PDC | 86 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 36 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 24 |
| EFT | 6 |
| COFINANCEMENTS | 4 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |



Énergie et services énergétiques

SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Animation pour la compétition des WorldSkills
- ▶ Déploiement d'une campagne de communication suite à l'analyse stratégique engagée en 2023
- ▶ Serious game : développement de la version dédiée aux classes du jeu « *Dans la peau d'un technicien* »
- ▶ Film métier « *Data Analyst* »
- ▶ Participation à de nombreux salons Forums sur le pavillon Avec l'Industrie®
- ▶ Poursuite EDEC Gaz - développement du portail compétencesenergies.fr avec branche IEG et mise en place d'une stratégie marketing
- ▶ Promotion du site pour les jeunes « *metierspleinsdenergie* »
- ▶ Réalisation de support de communication pour les salons



Engagements

33,41 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 28,68 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1,87 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 1,74 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,48 M€ |
| PDC | 0,47 M€ |
| EFT | 0,07 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,07 M€ |
| PROA | 0,02 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,007 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,006 M€ |



Stagiaires

4 464

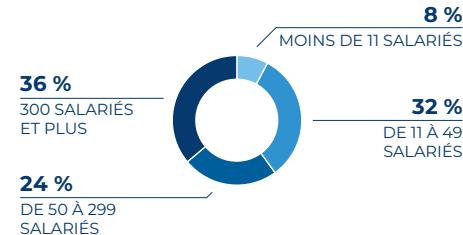
salariés formés

1 867

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 4 163 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 867 |
| PDC | 1 232 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 003 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 217 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 185 |
| FORMATION TUTEUR | 63 |
| EFT | 58 |
| PROA | 7 |
| COFINANCEMENTS | 3 |



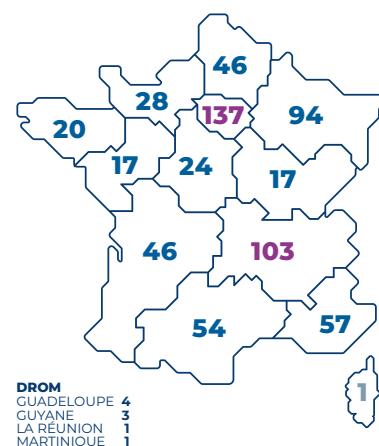
Entreprises

358

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 239 |
| PDC | 182 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 147 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 52 |
| EFT | 44 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 42 |
| FORMATION TUTEUR | 7 |
| PROA | 4 |
| COFINANCEMENTS | 3 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 1 |



Industries créatives et techniques,
mode et luxe

BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE ET HORLOGERIE

Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

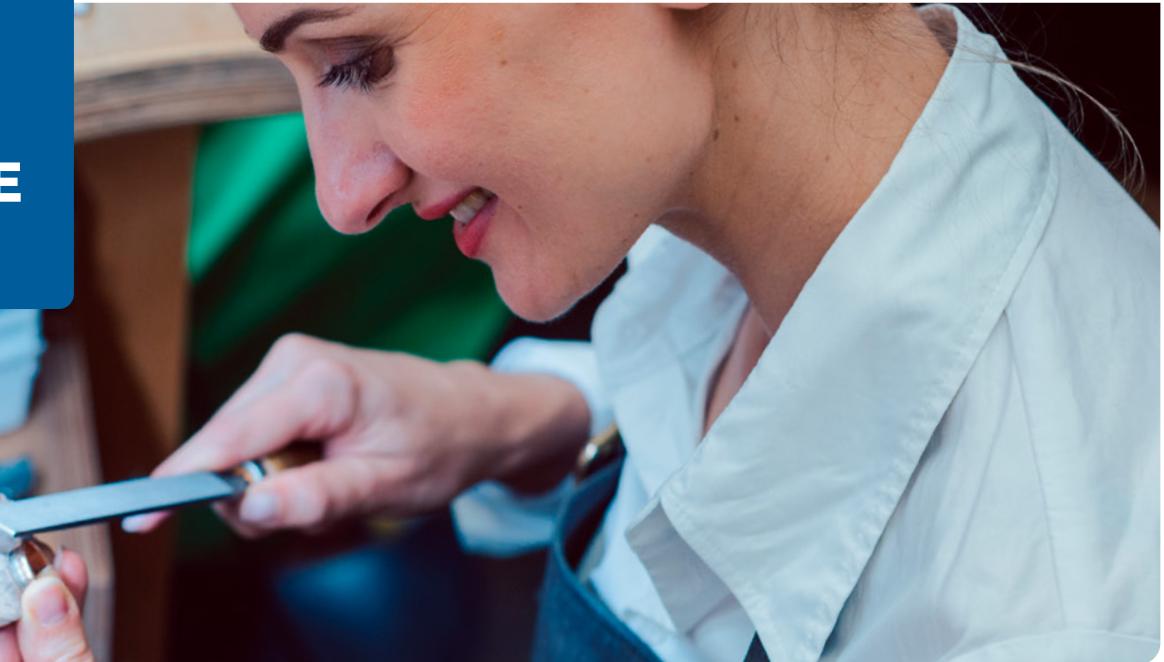
- ▶ Réalisation d'un étude interbranches sur les formations liées aux transitions écologiques et numériques.

Certification

- ▶ Déploiement des certifications de branche
- ▶ Travaux d'opportunité « CQP Opérateur en bijouterie »

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Campagne « Savoir pour Faire »



€ Engagements

29,86 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 24,22 M€ |
| CONVENTIONNEL | 4,01 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,44 M€ |
| PDC | 0,42 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,28 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,26 M€ |
| EFT | 0,18 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,04 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,008 M€ |
| PROREFEI | 0,003 M€ |



Stagiaires

3 878

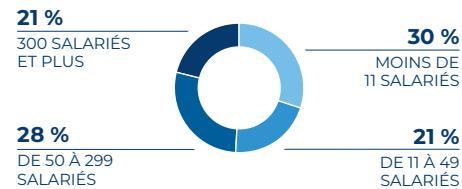
salariés formés

1 701

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 701 |
| CONVENTIONNEL | 1 563 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 676 |
| PDC | 613 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 280 |
| EFT | 148 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 46 |
| FORMATION TUTEUR | 38 |
| COFINANCIEMENTS | 15 |
| PROREFEI | 1 |



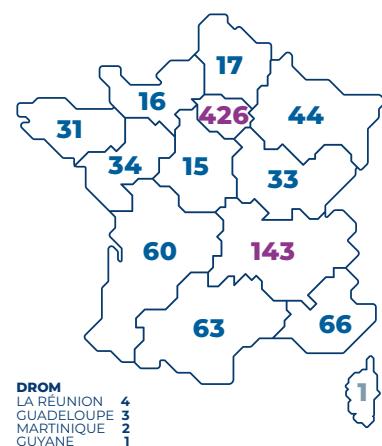
Entreprises

837

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 657 |
| CONVENTIONNEL | 186 |
| PDC | 184 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 141 |
| EFT | 128 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 42 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 25 |
| COFINANCIEMENTS | 11 |
| FORMATION TUTEUR | 4 |
| PROREFEI | 1 |



Industries créatives et techniques,
mode et luxe

COUTURE PARISIENNE

Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Enquête activité emploi/formation
- ▶ Réalisation d'une étude interbranches sur les formations liées aux transitions écologiques et numériques
- ▶ Mise à jour des fiches métiers

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Accompagnement à la participation au concours « Meilleurs ouvriers de France »
- ▶ Campagne « Savoir pour Faire »



Engagements

9,02 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 7,93 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,53 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,40 M€ |
| PDC | 0,06 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,06 M€ |
| EFT | 0,03 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,01 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,005 M€ |



Stagiaires

1 396

salariés formés

662

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 837 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 662 |
| MESURES D'URGENCE | 87 |
| PDC | 50 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 43 |
| EFT | 22 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 17 |
| COFINANCEMENTS | 1 |



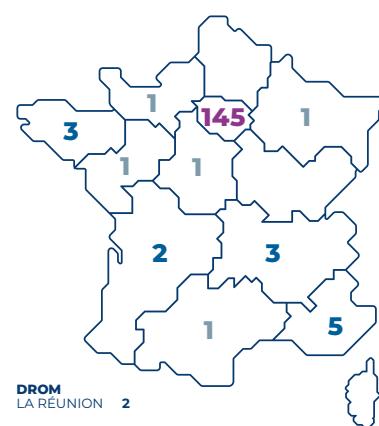
Entreprises

109

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 90 |
| PDC | 19 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 18 |
| EFT | 16 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 14 |
| MESURE D'URGENCE | 4 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 3 |
| COFINANCEMENTS | 1 |



Industries créatives et techniques,
mode et luxe

HABILLEMENT



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Réalisation d'une étude interbranche sur les formations liées aux transitions écologiques et numériques

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Participation à la campagne « Savoir pour Faire »

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications

Engagements

20,42 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 14,89 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 3,13 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,77 M€ |
| PDC | 0,49 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,44 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,39 M€ |
| EFT | 0,16 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,13 M€ |
| CONVENTIONNEL | 0,02 M€ |
| FORMATION TUTEUR | - |

Stagiaires

3 326

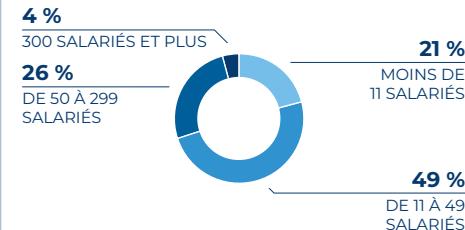
salariés formés

1 212

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1 531 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 212 |
| PDC | 915 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 594 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 533 |
| MESURE D'URGENCE | 257 |
| EFT | 137 |
| COFINANCEMENTS | 128 |
| CONVENTIONNEL | 41 |
| FORMATION TUTEUR | 3 |

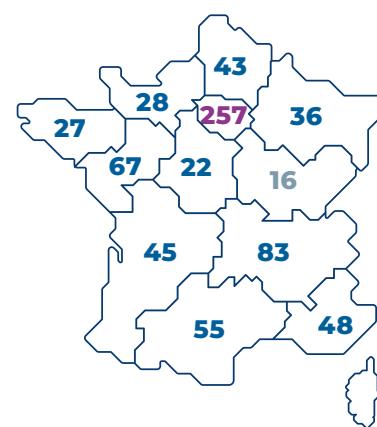
Entreprises

632

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 465 |
| PDC | 203 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 174 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 103 |
| EFT | 94 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 80 |
| COFINANCEMENTS | 26 |
| MESURE D'URGENCE | 21 |
| CONVENTIONNEL | 16 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |



Industries créatives et techniques,
mode et luxe

INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE ET DES ARTICLES CHAUSSANTS

Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



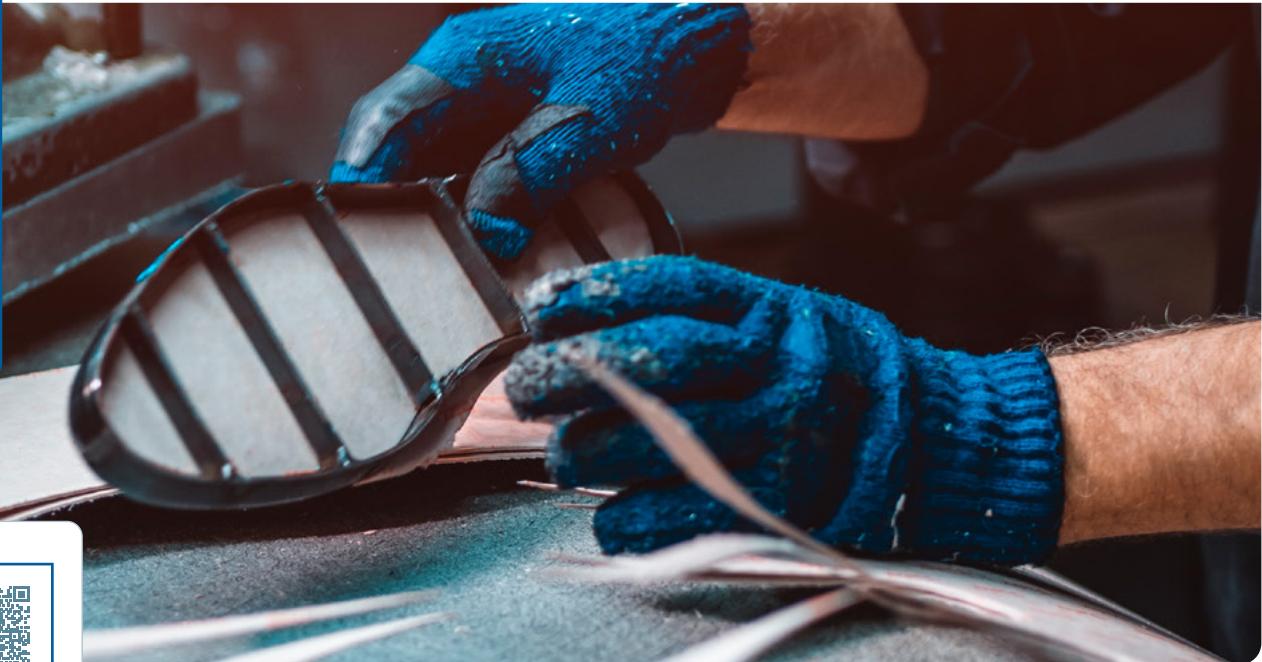
Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Réalisation d'une enquête sur les besoins en recrutement
- ▶ Réalisation d'un étude interbranche sur les formations liées aux transitions écologiques et numériques

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Réalisation de six films capsules métiers pour le secteur chaussure
- ▶ Réalisation de trois films métiers pour le secteur podo-orthésie
- ▶ Réalisation d'un kit pédagogique de déploiement pour les entreprises de la podo-orthésie
- ▶ Création de contenus de la podo-orthésie pour le site internet « Avec l'Industrie® »
- ▶ Participation à la campagne « Savoir pour Faire »



€ Engagements

3,07 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 2,07 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,31 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,20 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,20 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,14 M€ |
| PDC | 0,10 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,02 M€ |
| EFT | 0,01 M€ |
| PROA | 0,003 M€ |
| PROREFEI | 0,003 M€ |

Stagiaires

838
salariés formés

163
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

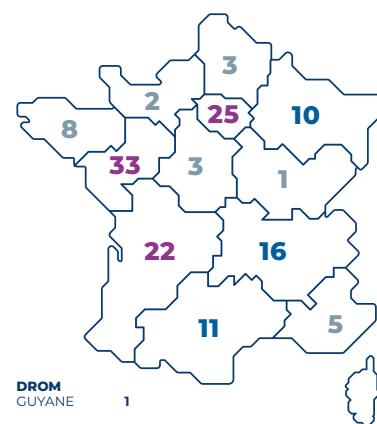
| | |
|---------------------------------|------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 527 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 275 |
| MESURE D'URGENCE | 209 |
| PDC | 209 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 163 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 40 |
| EFT | 11 |
| COFINANCEMENTS | 8 |
| PROA | 1 |
| PROREFEI | 1 |

Entreprises

122
entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 69 |
| PDC | 45 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 42 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 20 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 20 |
| MESURE D'URGENCE | 15 |
| EFT | 9 |
| COFINANCEMENTS | 3 |
| PROA | 1 |
| PROREFEI | 1 |



Industries créatives et techniques,
mode et luxe

MAROQUINERIE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Nouveauté

- Un arrêté de fusion du 23 janvier 2019 a imposé le rattachement des conventions collectives nationales Cuirs et peaux (IDCC 0207) et Cordonnerie multiservices (IDCC 1561) à celle de la Maroquinerie (IDCC 2528). Depuis le 31 janvier 2024, la branche Maroquinerie regroupe donc ces trois conventions.

Études & Observations

- Réalisation d'une étude interbranche sur les formations liées aux transitions écologiques et numériques
- Révision des fiches métiers et actualisation du ROME 4.0 (Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois, secteur Maroquinerie et Cuirs et peaux)

Promotion et attractivité des métiers

- Campagne de communication (films, réseaux sociaux, plaquette) pour la Cordonnerie multiservices et les Cuirs et peaux
- Participation aux WorldSkills 2024 pour la Maroquinerie
- Réalisation de trois films métiers pour la Maroquinerie
- Participation à la campagne « Savoir pour Faire »

Certification

- Travaux d'ingénierie des certifications



Engagements

30,86 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 18,81 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 10,28 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,53 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,41 M€ |
| PDC | 0,28 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,27 M€ |
| EFT | 0,15 M€ |
| PROA | 0,08 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,05 M€ |
| FORMATION TUTEUR | - |



Stagiaires

4 333

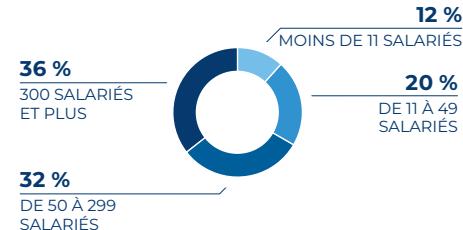
salariés formés

1 462

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 1 825 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 462 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 892 |
| PDC | 602 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 394 |
| MESURE D'URGENCE | 222 |
| EFT | 124 |
| COFINANCEMENTS | 38 |
| PROA | 35 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |



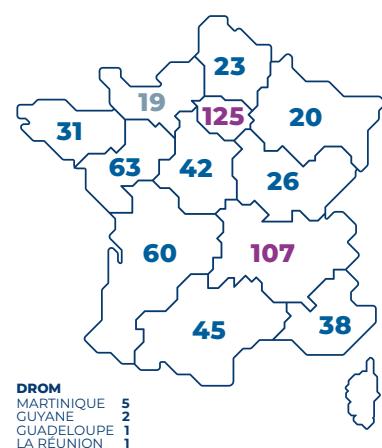
Entreprises

472

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

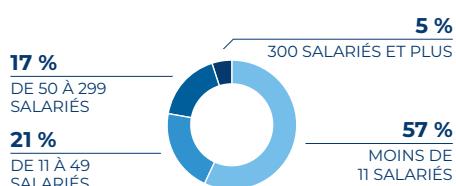
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 331 |
| PDC | 140 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 135 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 102 |
| EFT | 62 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 62 |
| MESURE D'URGENCE | 21 |
| COFINANCEMENTS | 15 |
| PROA | 12 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |



Industries créatives et techniques,
mode et luxe

TEXTILE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Réalisation d'un étude interbranche sur les formations liées aux transitions écologiques et numériques
- ▶ Révision des fiches métiers et actualisation du ROME 4.0 (Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois)

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Développement de la communication du site internet French Tex
- ▶ Participation à la semaine de l'économie circulaire Hackathon 2024
- ▶ Participation au Mondial des métiers
- ▶ Contribution aux WorldSkills 2024
- ▶ Réalisation de trois films 360° métiers
- ▶ Participation à la campagne « Savoir pour Faire »

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications



Engagements

24,28 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 17,87 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2,90 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 1,28 M€ |
| PDC | 0,97 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,96 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,18 M€ |
| EFT | 0,07 M€ |
| PROREFEI | 0,02 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,02 M€ |
| PROA | 0,01 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,005 M€ |

Stagiaires

6 984

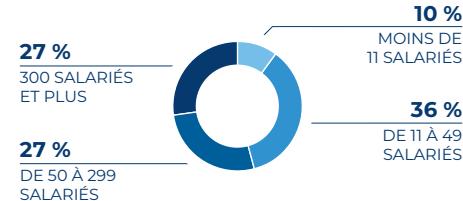
salariés formés

1 276

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 6 200 |
| PDC | 2 797 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 458 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 276 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 221 |
| COFINANCEMENTS | 171 |
| EFT | 53 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 41 |
| FORMATION TUTEUR | 37 |
| PROA | 12 |
| PROREFEI | 6 |

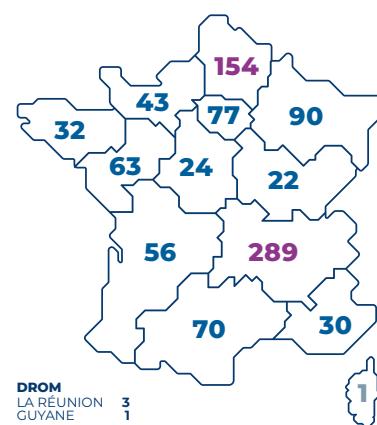
Entreprises

866

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

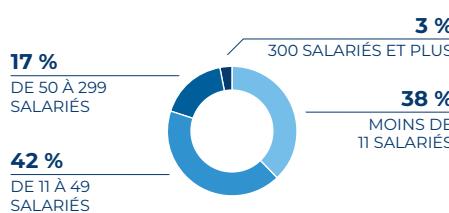
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 492 |
| PDC | 427 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 405 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 162 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 87 |
| EFT | 46 |
| COFINANCEMENTS | 35 |
| FORMATION TUTEUR | 5 |
| PROREFEI | 5 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 3 |
| PROA | 1 |



Matériaux pour la construction
et l'industrie, verre

CARRIÈRES ET MATÉRIAUX



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Tableaux de bord régionaux du CERC (Cellule économique régionale construction)

Certification

- ▶ Analyse des compatibilités et de l'articulation entre les CQPI et les dispositifs de branche.

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Participation aux salons
- ▶ Accompagnement de la stratégie digitale sur les réseaux sociaux
- ▶ Réalisation de vidéos métiers de l'Industrie du béton
- ▶ Partenariat promotionnel métiers de l'Industrie du béton



Engagements

24,41 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | | |
|---------------------------------|--|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | | 14,44 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | | 6,17 M€ |
| PDC | | 2,12 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | | 0,75 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | | 0,71 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | | 0,09 M€ |
| EFT | | 0,05 M€ |
| PROA | | 0,04 M€ |
| COFINANCEMENTS | | 0,03 M€ |
| PROREFEI | | 0,009 M€ |
| FORMATION TUTEUR | | 0,008 M€ |

Stagiaires

13 060

salariés formés

1 081

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 16 352 |
| PDC | 6 088 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 188 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 081 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 163 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 115 |
| FORMATION TUTEUR | 53 |
| EFT | 40 |
| COFINANCIEMENTS | 27 |
| PROA | 14 |
| PROREFEI | 3 |

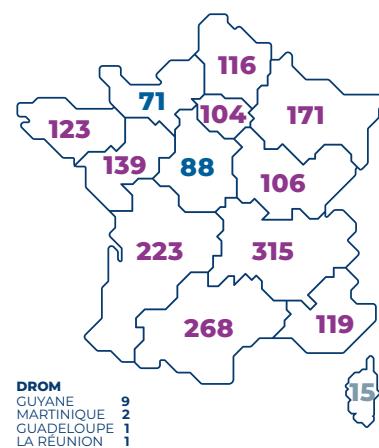
Entreprises

1 289

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| PDC | 944 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 638 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 445 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 162 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 60 |
| EFT | 35 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 19 |
| COFINANCIEMENTS | 14 |
| FORMATION TUTEUR | 14 |
| PROA | 8 |
| PROREFEI | 2 |



Matériaux pour la construction
et l'industrie, verre

CIMENTS



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Réalisation de l'enquête annuelle portant sur les effectifs, les mouvements et la formation professionnelle
- ▶ Mise à jour de la cartographie des formations initiales

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Enrichissement de la plateforme « [métiers-ciments.fr](#) : »
 - rubrique alternance
 - vidéos métiers
 - community management



Engagements

4,51 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 2,19 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2,05 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,10 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,06 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,05 M€ |
| PDC | 0,03 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,02 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,002 M€ |

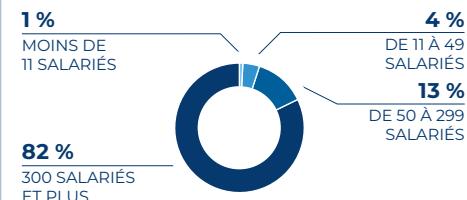
Stagiaires

1 895

salariés formés

161
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

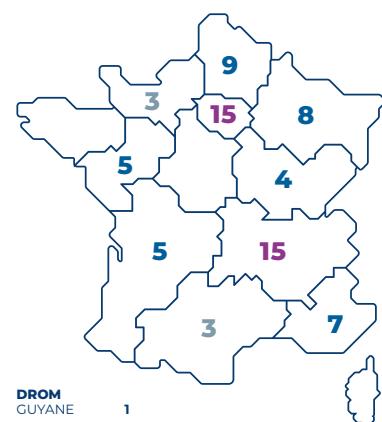
| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 3 893 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 161 |
| PDC | 146 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 132 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 58 |
| FORMATION TUTEUR | 22 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 16 |
| COFINANCEMENTS | 5 |

Entreprises

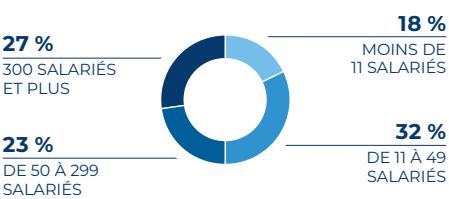
22

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 17 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 14 |
| PDC | 9 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 6 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 6 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 5 |
| FORMATION TUTEUR | 3 |
| COFINANCEMENTS | 1 |



Matériaux pour la construction
et l'industrie, verre

CRISTAL, VERRE ET VITRAIL



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Étude recensant les certifications existantes dans le domaine du numérique et du développement durable
- ▶ Cartographie des métiers

Certification

- ▶ Travaux d'opportunité « Formation supérieure verre »
- ▶ Ingénierie de certification

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Campagne réseaux sociaux « Parlons verre »
- ▶ Réalisation de vidéos « Parlons verre »
- ▶ Animation du site « Parlons verre »
- ▶ Participation aux salons
- ▶ Supports de communication et promotion auprès de publics cibles
- ▶ Kits pédagogiques
- ▶ Film sur les gestes verriers
- ▶ Vidéos Forindustrie
- ▶ Campagne « Savoir pour faire »

€ Engagements

4,37 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 2,67 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,62 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,57 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,26 M€ |
| PDC | 0,12 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,07 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,03 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,02 M€ |
| EFT | 0,01 M€ |



Stagiaires

1 639

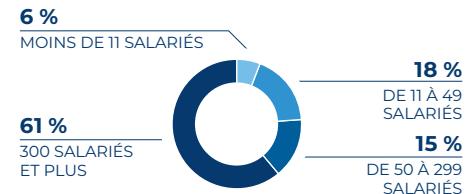
salariés formés

193

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

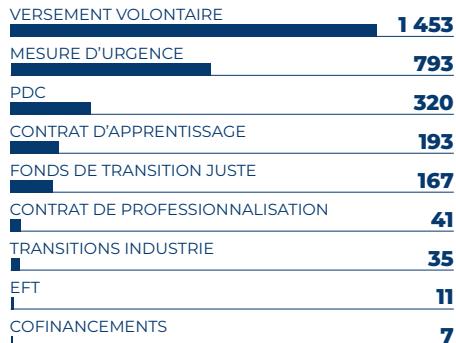
RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT



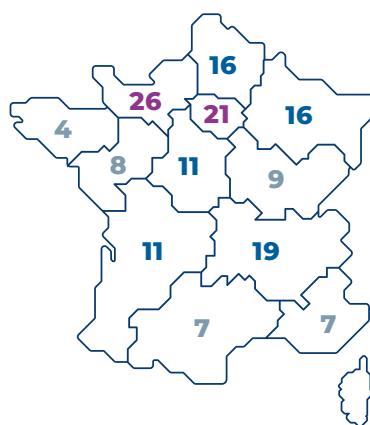
Entreprises

136

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

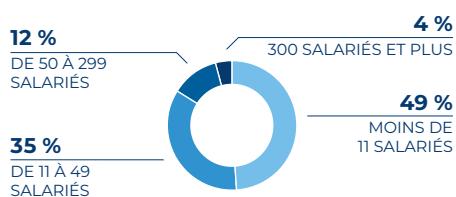
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



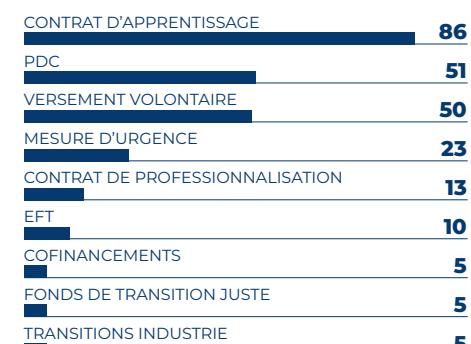
RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT





Matériaux pour la construction
et l'industrie, verre

FABRICATION MÉCANIQUE DU VERRE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Cartographie des métiers
- ▶ Cartographie des formations certifiantes

Certification

- ▶ Étude d'opportunité « Formation supérieure verre »
- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Campagne réseaux sociaux « Parlons verre »
- ▶ Animation du site « Parlons verre »
- ▶ Participation aux salons
- ▶ Supports de communication et promotion auprès de publics cibles
- ▶ Kits pédagogiques
- ▶ Création d'identité visuelle



Engagements

9,70 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 7,10 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1,52 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,59 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,32 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,10 M€ |
| PDC | 0,03 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,02 M€ |
| PROA | 0,006 M€ |
| PROREFEI | 0,006 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,002 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,002 M€ |
| EFT | 0,001 M€ |



Stagiaires

4 006

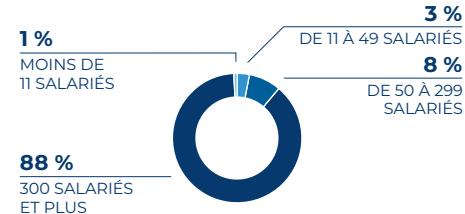
salariés formés

462

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 4 715 |
| MESURE D'URGENCE | 1 414 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 462 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 258 |
| PDC | 63 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 51 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 46 |
| FORMATION TUTEUR | 10 |
| COFINANCEMENTS | 5 |
| PROREFEI | 3 |
| PROA | 2 |
| EFT | 1 |



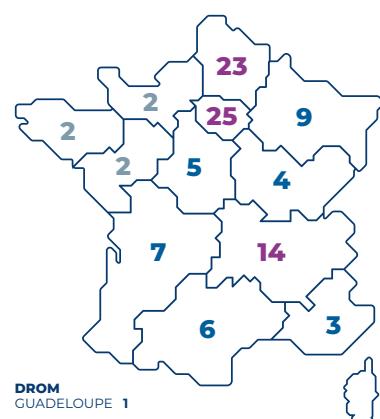
Entreprises

56

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

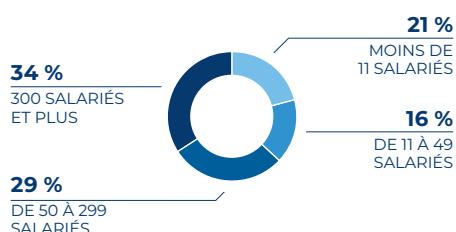
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 42 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 26 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 15 |
| PDC | 11 |
| MESURE D'URGENCE | 10 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 7 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 6 |
| COFINANCEMENTS | 2 |
| FORMATION TUTEUR | 2 |
| PROA | 2 |
| PROREFEI | 2 |
| EFT | 1 |



Matériaux pour la construction
et l'industrie, verre

INDUSTRIES CÉRAMIQUES



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Certification

- ▶ Suivi de cohortes

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Poursuite des actions de communication digitale de la branche.

Engagements

2,75 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | | |
|---------------------------------|--|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | | 1,84 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | | 0,58 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | | 0,14 M€ |
| PDC | | 0,11 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | | 0,05 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | | 0,03 M€ |
| COFINANCEMENTS | | 0,01 M€ |
| EFT | | 0,008 M€ |

Stagiaires

1 107
salariés formés

132
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



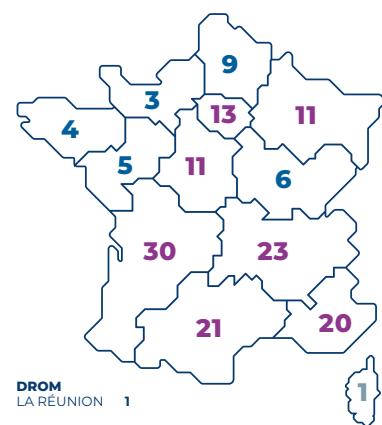
RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1 535 |
| PDC | 217 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 132 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 75 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 57 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 18 |
| COFINANCEMENTS | 9 |
| EFT | 7 |

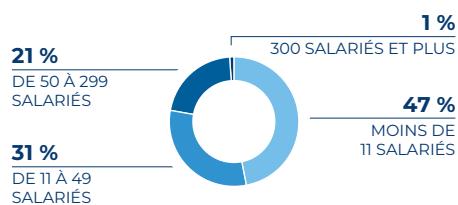
Entreprises

131
entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



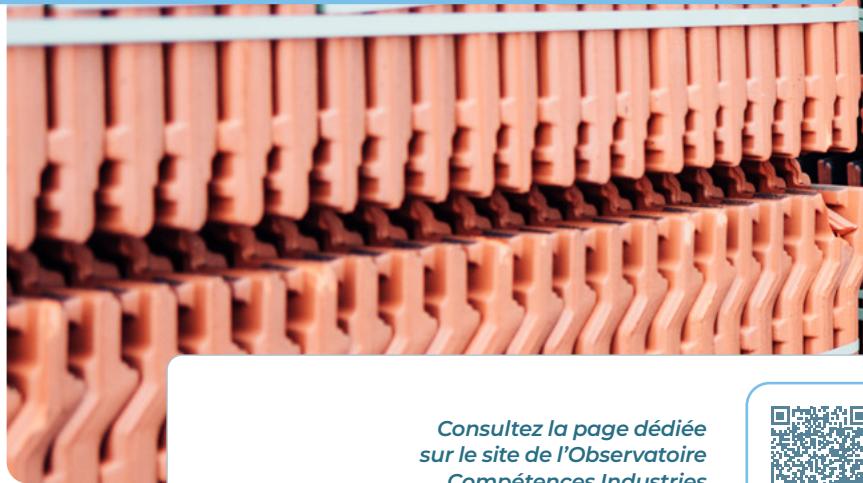
RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 79 |
| PDC | 51 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 44 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 15 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 12 |
| EFT | 7 |
| COFINANCEMENTS | 4 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 3 |



Matériaux pour la construction
et l'industrie, verre

TUILLES ET BRIQUES



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Actions de promotion des CQP de la branche



Engagements

4,19 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1,93 M€ |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1,38 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 0,74 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,06 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,03 M€ |
| PDC | 0,02 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,01 M€ |
| PROREFEI | 0,004 M€ |
| FORMATION TUTEUR | - |

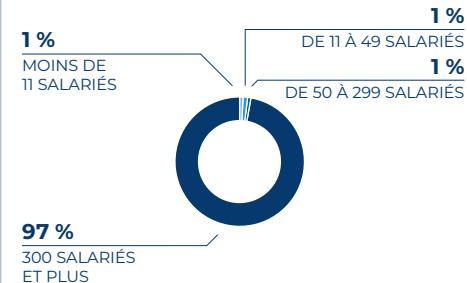
Stagiaires

2 879

salariés formés

91
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

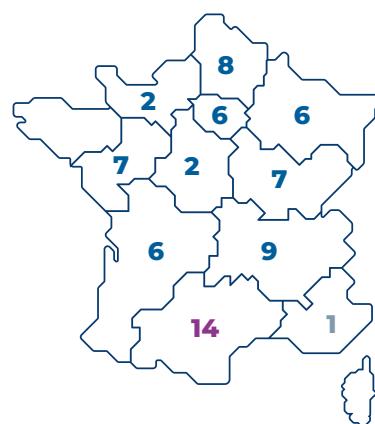
| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 5 656 |
| MESURE D'URGENCE | 1 163 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 91 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 74 |
| PDC | 71 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 68 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 6 |
| FORMATION TUTEUR | 2 |
| PROREFEI | 2 |

Entreprises

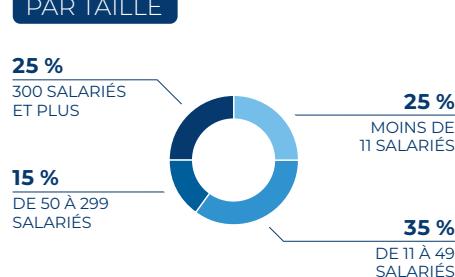
20

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 14 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 11 |
| PDC | 9 |
| MESURE D'URGENCE | 7 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 6 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 2 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 1 |
| FORMATION TUTEUR | 1 |
| PROREFEI | 1 |



Métallurgie et recyclage

MÉTALLURGIE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Études & Observations

- ▶ Réalisation d'une cartographie des compétences mobilisées par les entreprises de la filière des infrastructures numériques
- ▶ Actualisation du baromètre de l'alternance
- ▶ Bilan et évolution de l'alternance
- ▶ Étude visant la création d'outils de gestion des emplois et parcours professionnels (GEPP) pour les TPE/PME de la filière
- ▶ Promotion des travaux de l'observatoire (guide pédagogique, kit de promotion, vidéos)
- ▶ Suivi des outils de diffusion numérique

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie des certifications



Engagements

919,45 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 661,21 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 139,03 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 44,77 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 32,36 M€ |
| PDC | 28,34 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 4,37 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 3,76 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 2,10 M€ |
| EFT | 2,04 M€ |
| PROA | 1,02 M€ |
| PROREFEI | 0,24 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,19 M€ |
| CONVENTIONNEL | 0,006 M€ |

Stagiaires

257 841

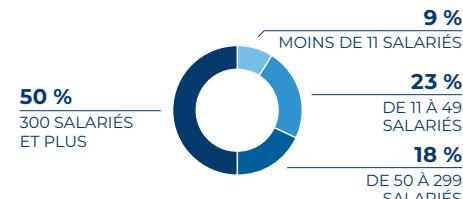
salariés formés

45 120

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|----------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 284 319 |
| PDC | 78 184 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 48 775 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 45 120 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 5 618 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 5 017 |
| MESURE D'URGENCE | 4 109 |
| COFINANCIEMENTS | 2 983 |
| EFT | 1 717 |
| FORMATION TUTEUR | 1 270 |
| PROA | 352 |
| PROREFEI | 111 |
| CONVENTIONNEL | 1 |

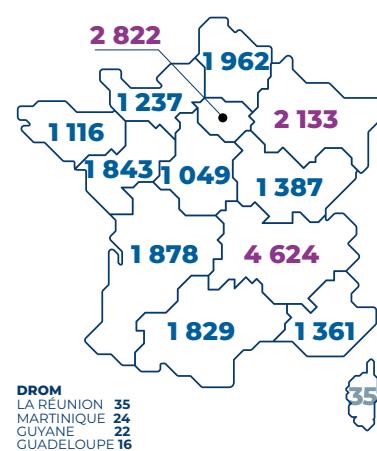
Entreprises

20 020

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

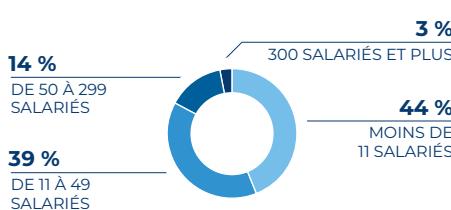
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------|
| PDC | 11 695 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 11 294 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 11 197 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 4 192 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 1 570 |
| EFT | 1 138 |
| COFINANCIEMENTS | 700 |
| MESURE D'URGENCE | 396 |
| FORMATION TUTEUR | 224 |
| PROA | 104 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 99 |
| PROREFEI | 70 |
| CONVENTIONNEL | 1 |



Métallurgie et recyclage RECYCLAGE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Étude & Observations

- ▶ Panorama emploi et formation de la branche

Certification

- ▶ Réalisation d'une étude d'opportunité pour la création du CQP responsable d'exploitation

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Organisation de la journée mondiale du Recyclage (national et régional)
- ▶ Présence sur les salons pour valoriser les parcours métiers et les formations de la filière
- ▶ Participation au concours « Je filme le métier qui me plaît »



Engagements

14,22 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 9,24 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1,90 M€ |
| PDC | 1,36 M€ |
| COFINANCIEMENTS | 0,69 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,56 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,41 M€ |
| EFT | 0,05 M€ |
| PROREFEI | 0,003 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,003 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,001 M€ |



Stagiaires

5 652

salariés formés

671
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 5 002 |
| PDC | 3 366 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 998 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 671 |
| COFINANCEMENTS | 641 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 62 |
| EFT | 39 |
| FORMATION TUTEUR | 12 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 2 |
| PROREFEI | 1 |



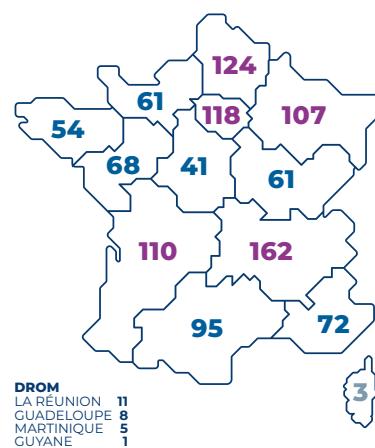
Entreprises

853

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| PDC | 622 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 430 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 296 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 97 |
| COFINANCEMENTS | 51 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 37 |
| EFT | 36 |
| FORMATION TUTEUR | 8 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 1 |
| PROREFEI | 1 |



Papier carton

INDUSTRIE PAPIER CARTON



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Étude & Observations

- ▶ Etude prospective de l'apprentissage
- ▶ Etude des profils atypiques dans l'IPC
- ▶ Baromètre de l'apprentissage dans l'IPC
- ▶ Ingénierie du campus Maintenance
- ▶ Accompagnement Marque Employeur en territoire
- ▶ Accompagnement Démarche RSE (CFA et entreprises)
- ▶ Transformation digitale de la formation (projet XRPAPERFAB)
- ▶ Evénement national paritaire sur le défi des compétences (Matinale des Paperteams)

Certification

- ▶ Travaux d'ingénierie de certifications (CQP / CQPI / CCP / CCPI)
- ▶ Gestion documentaire et création du guide d'évaluateur
- ▶ Démarche Qualité et amélioration continue en Club CQP
- ▶ Développement de la communication sur les certifications

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Poursuite du déploiement de la marque de branche,
- ▶ Déploiement de supports de communication et outils d'animation
- ▶ Réseaux sociaux, animation et synergies @aveclindustrie
- ▶ Salons et forums, animation et synergies @aveclindustrie
- ▶ Relations écoles-entreprises, interventions et visites d'entreprises
- ▶ Evénements pour les étudiants et concours carte de vœux 2025



Engagements

23,15 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 14,38 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 4,12 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1,56 M€ |
| MESURE D'URGENCE | 1,43 M€ |
| PDC | 0,80 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,68 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,08 M€ |
| PROA | 0,05 M€ |
| PROREFEI | 0,03 M€ |
| EFT | 0,02 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,008 M€ |

Stagiaires

7 648

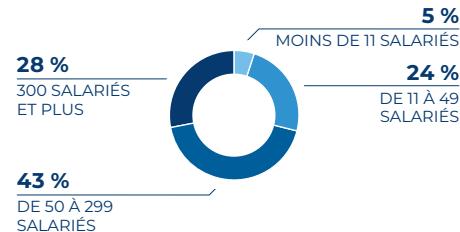
salariés formés

973

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 8 134 |
| PDC | 2 171 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 406 |
| MESURE D'URGENCE | 1 375 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 973 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 77 |
| COFINANCEMENTS | 47 |
| FORMATION TUTEUR | 25 |
| PROA | 17 |
| EFT | 16 |
| PROREFEI | 14 |

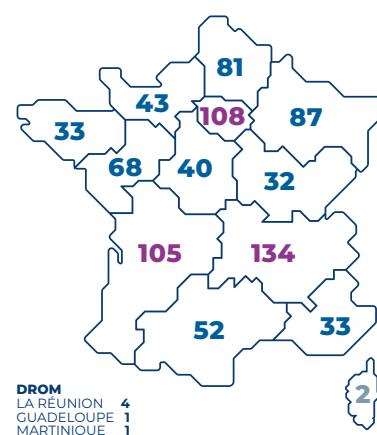
Entreprises

727

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

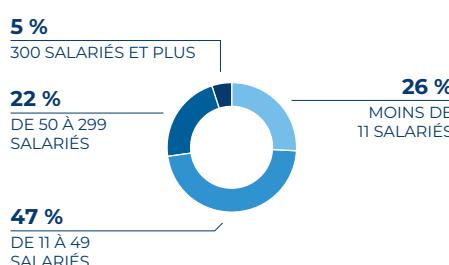
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| PDC | 383 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 373 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 366 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 152 |
| MESURE D'URGENCE | 63 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 51 |
| COFINANCEMENTS | 22 |
| EFT | 16 |
| FORMATION TUTEUR | 10 |
| PROREFEI | 7 |
| PROA | 3 |



Pétrole

INDUSTRIES PÉTROLIÈRES



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Étude & Observations

- ▶ Etude Handicap
- ▶ Migration du site observatoire des métiers du pétrole vers le site Observatoire compétences industries

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Création et production de la campagne de notoriété pétrole (vague 1)
- ▶ Réflexion stratégique pour optimisation et ré-orientation des contenus, pilotage du projet, de la production et de la partie média
- ▶ Vague 2 : déploiement de la stratégie de communication initiée par la branche en 2023



Engagements

16,85 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 13,00 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 2,53 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1,03 M€ |
| PDC | 0,13 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,11 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,05 M€ |
| EFT | 0,003 M€ |

Stagiaires

2 732

salariés formés

962
stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1 614 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 962 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 687 |
| PDC | 355 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 197 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 104 |
| EFT | 3 |

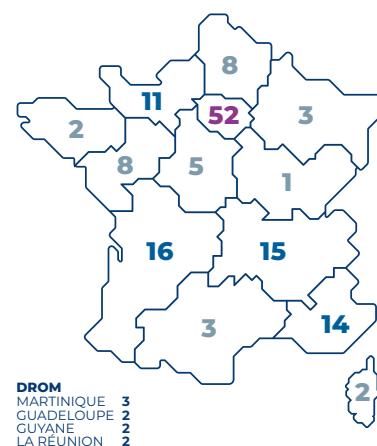
Entreprises

94

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 62 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 37 |
| PDC | 36 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 29 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 10 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 4 |
| EFT | 2 |



Pharmacie

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Etude & Observations

- ▶ Etude des pratiques de formation des entreprises du médicament depuis la loi avenir professionnel
- ▶ Etude des passerelles métiers entrantes et sortantes à partir du ROME 4.0
- ▶ Etude relative aux Biotechnologies et bioproduction et impact sur les compétences et les formations
- ▶ Mise à jour du tableau de bord de l'emploi

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Digitalisation de la promotion du secteur et des métiers, communication auprès des lycéens et collégiens
- ▶ Sérious game : expérimenter la découverte de métiers pharma
- ▶ Organisation de forums emploi des industries de santé
- ▶ Promotion des métiers et filières de formation avec les mini-entreprises - partenariat « *Entreprendre pour apprendre* »
- ▶ Semaine des métiers des industries de santé
- ▶ Réalisation de vidéos en réalité virtuelle

Certification

- ▶ Communication sur les CQP auprès des entreprises
- ▶ Développement des API pour la plateforme Certifi@
- ▶ Formation des acteurs des certifications de branche aux évolutions du dispositif
- ▶ Inscription / adaptation de certifications de la branche, notamment pour le RNCP

€ Engagements

73,54 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 52,38 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 15,22 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 4,30 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,90 M€ |
| PDC | 0,65 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,04 M€ |
| EFT | 0,03 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,02 M€ |
| PROREFEI | 0,003 M€ |



Stagiaires

24 860

salariés formés

3 992

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 34 818 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 3 992 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 2 073 |
| PDC | 1 765 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 469 |
| FORMATION TUTEUR | 106 |
| COFINANCEMENTS | 37 |
| EFT | 27 |
| PROREFEI | 2 |



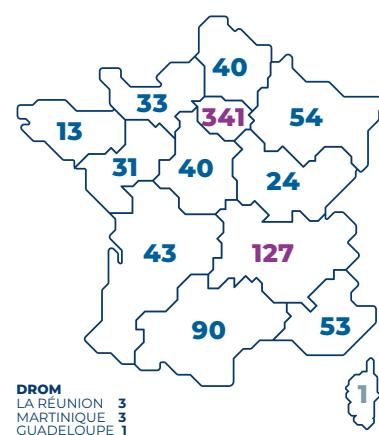
Entreprises

662

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

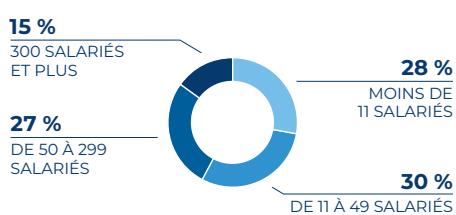
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 422 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 314 |
| PDC | 285 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 122 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 109 |
| EFT | 22 |
| FORMATION TUTEUR | 14 |
| COFINANCEMENTS | 10 |
| PROREFEI | 2 |



Pharmacie

FABRICATION ET COMMERCE DES PRODUITS À USAGE PHARMACEUTIQUE, PARAPHARMACEUTIQUE ET VÉTÉRINAIRE

Consultez la page dédiée sur le site de l'Observatoire Compétences Industries



Actions 2024

Étude & Observations

- ▶ Etude relative à l'impact de la transition écologique sur les métiers – besoins en formations, compétences, nouvelles fonctions
- ▶ Etude sur l'impact de la digitalisation sur les métiers itinérants
- ▶ Mise à jour du site de l'observatoire MISHA

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Participation aux Forums emploi de l'industrie de santé



Engagements

18,71 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 14,49 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2,36 M€ |
| PDC | 0,73 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,61 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,41 M€ |
| EFT | 0,05 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,04 M€ |
| PROREFEI | 0,01 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,005 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,004 M€ |

Stagiaires

5 100

salariés formés

1 166

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 4 766 |
| PDC | 1 921 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 1 166 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 670 |
| COFINANCEMENTS | 74 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 74 |
| EFT | 42 |
| FORMATION TUTEUR | 33 |
| PROREFEI | 5 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 3 |

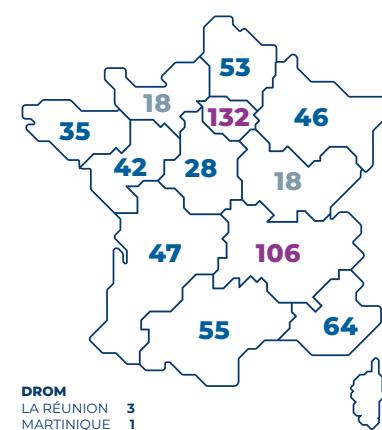
Entreprises

583

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 351 |
| PDC | 300 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 249 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 87 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 39 |
| EFT | 32 |
| FORMATION TUTEUR | 10 |
| COFINANCEMENTS | 9 |
| PROREFEI | 3 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 2 |



Plasturgie, nautisme et composites

INDUSTRIE ET SERVICES NAUTIQUES



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Certification

- ▶ Etude des référentiels de certification

Promotion et attractivité des métiers

- ▶ Organisation de journées « Découverte des métiers » à l'occasion des salons
- ▶ Poursuite de la campagne « L'Equipe nautique recrute »
- ▶ Soutien à des actions de promotion des métiers



Engagements

12,10 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 10,49 M€ |
| PDC | 0,61 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 0,35 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 0,29 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 0,20 M€ |
| EFT | 0,13 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,03 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,01 M€ |

Stagiaires

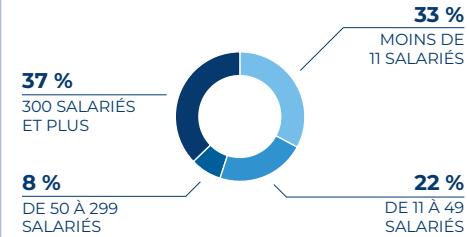
2 873

salariés formés

763

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

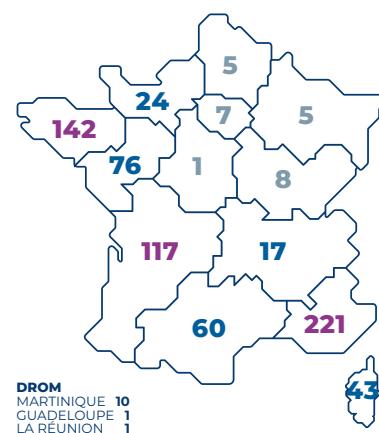
| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 2 024 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 1 588 |
| PDC | 1 191 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 763 |
| EFT | 114 |
| FORMATION TUTEUR | 52 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 37 |
| COFINANCEMENTS | 15 |

Entreprises

686

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 439 |
| PDC | 337 |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 156 |
| EFT | 94 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 54 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 30 |
| COFINANCEMENTS | 10 |
| FORMATION TUTEUR | 5 |



Plasturgie, nautisme et composites

PLASTURGIE



Consultez la page dédiée
sur le site de l'Observatoire
Compétences Industries



Actions 2024

Étude & Observations

- L'étude d'impact de la transition écologique et énergétique sur les métiers et les compétences a permis notamment la révision des certifications de la branche

Certification

- Promotion des certifications et des diplômes de la branche
- Travaux d'ingénierie de certifications

Promotion et attractivité des métiers

- Soutien au « Concours Général des Métiers »

Financement conventionnel

- Signature de la convention ANACT : action en matière de QVCT
- Campagne de promotion « Entrez en Matière »
- Fab Lab « Mobile Entrez en Matière »



Engagements

63,26 M€

d'engagement initial

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 32,55 M€ |
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 16,38 M€ |
| CONVENTIONNEL | 7,27 M€ |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 3,15 M€ |
| PDC | 2,20 M€ |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 1,29 M€ |
| COFINANCEMENTS | 0,26 M€ |
| EFT | 0,08 M€ |
| PROREFEI | 0,04 M€ |
| FORMATION TUTEUR | 0,03 M€ |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 0,01 M€ |



Stagiaires

29 412

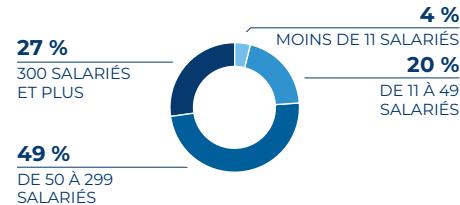
salariés formés

2 289

stagiaires
en contrat
d'apprentissage

RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|---------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 37 575 |
| PDC | 6 679 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 4 179 |
| CONVENTIONNEL | 2 740 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 2 289 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 245 |
| COFINANCEMENTS | 210 |
| FORMATION TUTEUR | 166 |
| EFT | 69 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 40 |
| PROREFEI | 17 |



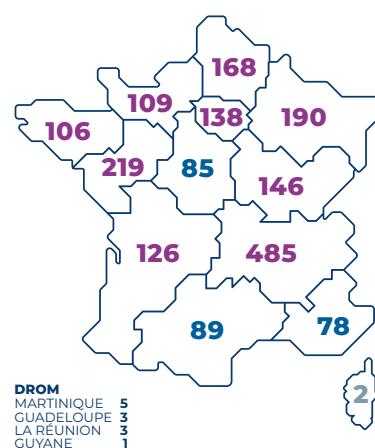
Entreprises

1 705

entreprises
ayant bénéficié
d'au moins
un dispositif

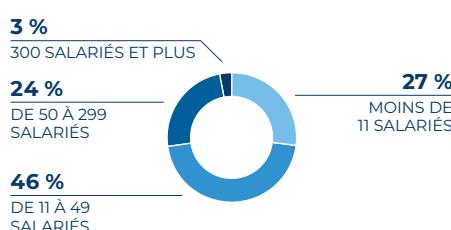
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES

PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR TAILLE



RÉPARTITION DES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

PAR AXE DE FINANCEMENT

| | |
|---------------------------------|--------------|
| VERSEMENT VOLONTAIRE | 1 106 |
| PDC | 976 |
| CONTRAT D'APPRENTISSAGE | 819 |
| TRANSITIONS INDUSTRIE | 444 |
| CONVENTIONNEL | 317 |
| CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION | 103 |
| COFINANCEMENTS | 66 |
| FORMATION TUTEUR | 47 |
| EFT | 43 |
| PROREFEI | 10 |
| FONDS DE TRANSITION JUSTE | 2 |

Juillet 2025 - **Rédaction** : Direction Communication & Marketing OPCO 2i

Conception et réalisation : **treize images** - RC Paris B 441 736 105

Impression : VPV prod

Crédits photos :

ADOBESTOCK : bernardbodo - ChayTee - contrastwerkstatt - Dalibor - Demencial Studies -
Douglas - Firma V - fizkes - Freedomz - Gorodenkoff - gumpapa - HAOS - Hikari Pictures - Igor
Hotinsky - Ivan Traimak - JuananSH - Khaligo - leonidkos - littlewolf1989 - littlewolf1989 - liubimciki
- Me studio - noppadon - Olga Nevskaya - OpticalDesign - pavlofox - peopleimages.com - Peter
Atkins - Pinklife - pressmaster - Rawpixel.com - Ricardo MzF .com - saiko3p - scaliger - SERHII -
Stock 4 You - Tanayut - Thanadon88 - toomil23 - ty - ultramansk - uros - Vasilina FC - vchalup -
Vladimir Melnik / Lora Barra

Certaines photos ont été générées ou modifiées par une intelligence artificielle



23, rue Balzac
75008 Paris
+33 (0)8 05 69 03 57
contact@opco2i.fr

www.opco2i.fr